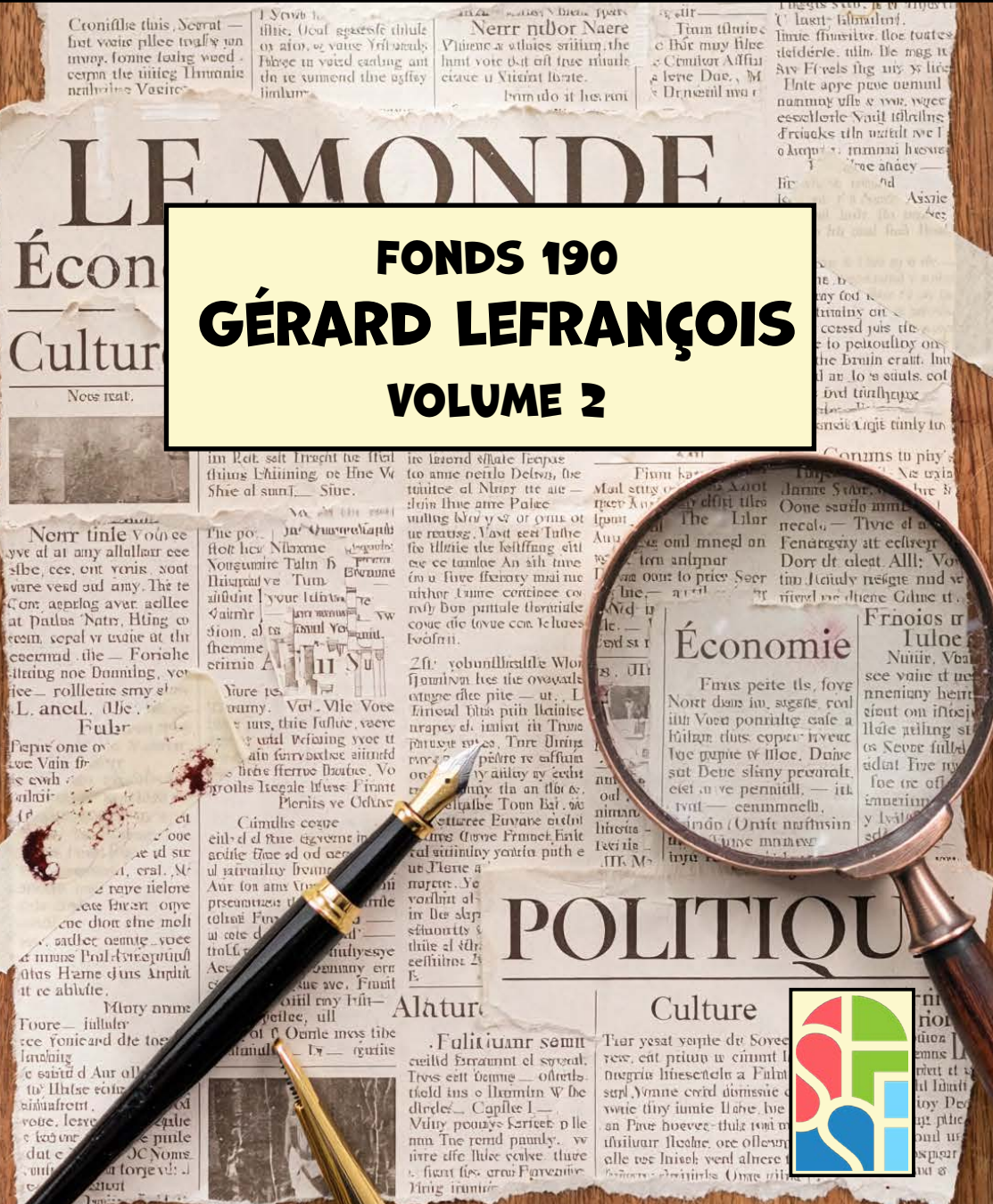


LES COUPURES DE JOURNAUX

**FONDS 190
GÉRARD LEFRANÇOIS
VOLUME 2**



Qui peut identifier cette maison?

Vol II - Page I



QUI PEUT IDENTIFIER CETTE MAISON? Aujourd'hui disparue, elle fut construite entre 1830 et 1850. Plan carré, toit en pavillon, cheminées multiples, toiture à pente courbe. Si quelqu'un sait à qui appartenait cette

maison de Sainte-Foy, on lui demande de donner un coup de fil au chroniqueur de la petite histoire de ce journal (687-2727).
(Photo: Inventaire des biens culturels du Québec)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois

K. Appel 9/2/78

Société d'Histoire de Sainte-Foy

Nom de rues qui commémorent la bataille de Sainte-Foy du 28 avril 1760.

BERRY (ave.): Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-

lière à la bataille du 13 septembre 1759, où, d'ailleurs, il fut blessé; le mé-



En bordure du chemin Sainte-Foy, dans le Parc des Braves, se dresse ce monument dédié aux héros du 28 avril 1760. Sur le frontispice du socle, on lit: "Aux braves de 1760, érigé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 1860". En arrière du socle, une reproduction fantaisiste du moulin à vent de Dumont; sur le côté gauche, les armoiries du chevalier de Lévis; sur le côté droit, les armoiries du général Murray. (Photo L'Appel)

BEAUCHAMPS (rue): Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy (de Colonel-Jones à du Château). En l'honneur du capitaine Beauchamps du régiment de Berry, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

Foy (de la Paix au boulevard du Versant-Nord). Nom d'un régiment sous les ordres du chevalier de Lévis (François-Gaston, duc de), à la bataille de Sainte-Foy.

me jour, il assistait au conseil de guerre, présidé par le gouverneur général Pierre de Rigaud de Vaudreuil, qui décida de la stratégie de retraite pour l'armée française.

BEAUCLAIR (rue): Dans le quartier Neilson, à l'ouest du boulevard Pie XII (du chemin Saint-Louis à Quatre-Bourgeois). En l'honneur du capitaine Beauclair du régiment de la Sarre, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

BLÉNARD (rue): Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin des Quatre-Bourgeois (par des Compagnons). En l'honneur du capitaine Blénard du régiment de Béarn, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

D'Alquier renouvela ses exploits à la bataille de Sainte-Foy, le 28 avril 1760. Succédant à Boulamarque, blessé, il assumait le commandement de l'aile gauche et, durant la bataille, il contrevint à un ordre de retraite venant de Lévis. Il réussit à conserver aux Français le moulin de Dumont, point stratégique situé sur le chemin Sainte-Foy (aujourd'hui, endroit du Monument des Braves).

DALQUIER (ave.): Dans le quartier Sainte-Foy, au nord du chemin Sainte-Foy (du chemin Sainte-Foy à Chanoine-Scott). En l'honneur de Jean D'Alquier de Servan, lieutenant-colonel et commandant du 2e bataillon de Béarn, blessé à la bataille de Sainte-Foy. Âgé de plus de 60 ans, le plus vieux soldat du pays à cette époque, D'Alquier s'illustra de façon particu-

Après plusieurs heures de combat contre les soldats du major John Dalring et après que les belligérants eurent tour à tour

occupé le moulin, il réussit dans une dernière contre-attaque à la balonnette à y déloger définitivement les Highlanders. D'Alquier fut une fois de plus blessé et on le conduisit à l'Hôpital Général, situé hors des murs de Québec.

régiment Royal-Roussillon, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

JOURDAIN (rue): Dans le quartier Notre-Dame, au sud du chemin Sainte-Foy (de Morambert à Grandjean). En souvenir de Jourdain, lieutenant du régiment de Béarn, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

LAUDANCE (rue): Dans le quartier Notre-Dame, à l'ouest du boulevard Pie XII (du chemin Sainte-Foy à des Compagnons). En souvenir du lieutenant Laudance, officier du régiment de Berry, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

DESTORE (rue): Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy (de Léonard vers l'est). En l'honneur du capitaine Destore des grenadiers du régiment Royal-Roussillon, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

LAUNAY (rue): Dans le quartier Laurier, au sud du chemin Saint-Louis (de la Promenade à des Sentiers (?)). En souvenir du capitaine de Launay, grenadier du régiment de Berry, tué à la bataille de Sainte-Foy.

DUPARQUET (rue): Dans le quartier Laurier, au sud du chemin Saint-Louis (de l'avenue du Parc vers l'est). En l'honneur du premier capitaine du régiment de la Reine, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

LAUNAY (rue): Dans le quartier Laurier, au sud du chemin Saint-Louis (de la Promenade à des Sentiers (?)). En souvenir du capitaine de Launay, grenadier du régiment de Berry, tué à la bataille de Sainte-Foy.

GRANDJEAN (rue): Dans le quartier Notre-Dame, à l'ouest du boulevard Pie XII (de McCartney à des Compagnons). En l'honneur d'un lieutenant du

LÉONARD (rue): Dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy (par le chemin Sainte-Foy). Lieutenant Léonard, officier du régiment Royal-Roussillon, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

MONTBRAY (rue): Dans le quartier Sainte-Foy, au nord du chemin Sainte-Foy (de Moreau au boulevard Versant-Nord). Officier du régiment de la Reine, ayant combattu avec le chevalier de Lévis.

(À suivre)



Reliant le chemin Sainte-Foy à la rue Chanoine-Scott, l'avenue DALQUIER devrait-elle conserver l'orthographe premier de celui dont elle commémore le souvenir? (D'Alquier) — Cette avenue conduit aussi au siège social de L'Appel situé dans la rue Restigouche qui lui est perpendiculaire. (Photo L'Appel)



A l'intersection de l'ave-

nue des Braves et du Chemin Sainte-Foy, à Québec, sur une plaque historique, on lit le texte suivant en anglais et en français:

"Les Français victorieux furent assez longtemps tenus ici en échec par la ferme résistance de la droite anglaise pour permettre au brave Murray de se retirer avant que son armée fut anéantie. 28 avril 1760.

(Photo l'Appel)

*l'Appel
16/8/1978*

BELANGER

Phyllis. - A Sainte-Foy, le 16 août 1978, à l'âge de 101 ans et 6 mois, est décédée M. Phyllis Bélanger, épouse en premières noces de feu dame Diane Myrand et e. deuxième nocce de Marie-Louise Paquet. Il demeurait au 3576, chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu le samedi, 19 août à 14 heures



Départ du funérarium
Lépine-Cloutier Ltée

2815, chemin des Quatre-Bourgeois à 12 heures 45 pour l'église Saint-Benoit Abbé et de là au cimetière Notre-Dame de Foy. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Georges Beaupré (Geneviève), M. et Mme Raymond Bélanger, M. et Mme Henri Bélanger, Mme Carl Hudock (Gratia), M. et Mme Raoul Bélanger (Jeanne-D'Arc), M. et Mme Paul Bélanger, M. et Mme Joseph Bélanger, M. et Mme Georges Bélanger, M. et Mme Léandre Bélanger, M. et Mme Philippe Bélanger, M. et Mme Roland Poirier (Françoise), son frère: M. Emile Bélanger de Hartford, Connecticut, ses belles-sœurs: Mme Jean-Baptiste Drolet, Mme Joseph Paquet, Mme Maurice Paquet, et plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 heures et 19 heures.

*décédé le
18 août 1978
(94 ans)*

Le Soleil

18 AOUT 1978

Vol. II
Page 4

Sainte-Foy accueille

la nouvelle Villa Manrèse des Jésuites

Par G. Lefrançois

9/8/78
J. Angel

Si c'est la fin de l'ancienne Villa Manrèse de Québec, où les Jésuites tenaient des retraites depuis 1921, c'est cependant l'ouverture prochaine de la nouvelle Villa Manrèse, à Sainte-

Foy. Érigée en bordure de la rue Nicolas-Pinel, en arrière du centre commercial Innovation, elle abritera le Centre de Spiritualité Ignatienne.



La nouvelle Villa Manrèse des Jésuites, à Sainte-Foy, rue Nicolas-Pinel, ouvrira ses portes sous peu. Elle poursuivra son œuvre de l'éducation de la foi, mais selon une formule différente de celle de l'ancienne maison de retraites du chemin Sainte-Foy, à Québec.

(Photo L'Appel)

Dans le nouvel édifice, 33 chambres seront à l'u-

sage du personnel de la maison et pour les personnes qui viendront y faire des stages de retraite individuelle. Comme la nouvelle Villa n'a pas les dimensions nécessaires, les retraites de groupes ou autres activités se tiendront ailleurs. L'édifice comprend aussi une aile de services (salles de conférences, cafétéria, bureaux, etc.).

puis le début, des milliers de retraitants. Elle dut être agrandie au cours des années, l'érection du corps principal remontant à 1850.

Disparition de l'ancienne Villa

Achetée par les Jésuites en 1921, l'ancienne Villa Manrèse de Québec, située au centre d'un des plus beaux terrains de Québec, a accueilli, de

Quel sera le sort qui sera réservé à l'immense terrain, qui domine le cap et touche au parc des Braves, avec les propriétaires actuels qui sont l'Aeroville Properties Limited de Toronto? Quant à la grande maison de briques rouges, elle tombera assurément sous le pic des démolisseurs. Et qu'adviendra-t-il du beau monument qui fait face au chemin Sainte-Foy, à Québec?



9/8/78

Propriété de la paroisse Notre-Dame-de-Foy: calice en argent massif, dont la coupe est dorée. Noeud orné de têtes d'anges. Faux noeuds à billes. Pied orné de feuilles ciselées ajourées. Époque: 1750. (Photo: inventaire des biens culturels du Québec)



9/8/78

Ostensoir en argent massif fait de plusieurs parties distinctes. Le balustre est de fabrication française (vers 1740); les rayons et la croix ont été refaits; le pied est de Laurent Amyot et la grosse moulure, qu'on lui a ajoutée, date de 1887. Époque: 1810. Paroisse Notre-Dame-de-Foy. (Photo: inventaire des biens culturels du Québec)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'Histoire de Sainte-Foy

L. Appel 16/8/78

(suite)

Noms de rues qui commémorent la bataille de Sainte-Foy du 28 avril 1760 (suite et fin).

MORAMBERT (rue): Dans le quartier Sainte-Foy au nord du Chemin Sainte-Foy (de Port-Royal à Péré-Druillettes).
— Lieutenant du Régiment de Guyenne, blessé à mort à la bataille de Sainte-Foy.

PELLISSIER (rue): Dans le quartier Notre-Dame, Pointe-Sainte-Foy, au sud du Chemin Sainte-Foy (de McCartney à Tremoy).

— En l'honneur du lieutenant Pellissier, officier du régiment de Berry, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

PRESSAC (rue): Dans le quartier Neilson, à l'ouest du boul. Pie XII (du chemin Saint-Louis à Quatre-Bourgeois).
— En souvenir du capitaine Pressac, officier du Régiment de Berry, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

SENNETERRE (rue): Dans le quartier Notre-Dame, au sud du Chemin Sainte-Foy (par des Compagnons vers l'est).
— En souvenir du lieutenant Senneterre, officier du Régiment de Languedoc, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

TREMOY (rue): Dans le quartier Notre-Dame au sud du Chemin Sainte-Foy (de Pellissier à Senneterre).
— En l'honneur du capitaine Tremoy, officier du Régiment Royal-Roussillon, blessé à la bataille de Sainte-Foy.

VALENTIN (rue): dans le quartier Neilson, à l'ouest du boulevard Pie XII (du Chemin Saint-Louis à Quatre-Bourgeois).
— En souvenir de l'aide-major du chevalier de Lévis, membre du Régiment de Berry, tué à la bataille de Sainte-Foy, le 28 avril 1760.

RÉSUMÉ D'UNE BATAILLE

La victoire de Sainte-Foy remportée par le chevalier de Lévis était une revanche en vue de reprendre la ville de Québec aux Anglais. Durant l'hiver de 1759 M. de Lévis organisa à Montréal, d'accord avec le gouverneur de Vaudreuil, la revanche de la défaite et de la mort de Montcalm. Il caressait l'espoir que le roi et son Conseil n'abandonneraient jamais la colonie et lui enverraient de puissants secours.

Dès le printemps, tous les préparatifs une fois terminés, rapporte l'historien L. Léjeune, dans son Dictionnaire général du Canada, Lévis, aidé de Boullamarque, met en œuvre un retour offensif sur la capitale (Québec) à la tête d'un effectif d'environ 6 900 hommes. Ces troupes s'ébranlent le 20 avril 1760, les uns descendant par eau de Montréal à la Pointe-aux-Trembles (Neuville) ou les autres les rejoignant le 25, le lendemain l'avant-

garde se met en mouvement, commandée par M. de Boullamarque, et marche vers la "Vieille-Lorette" pour atteindre les hauteurs de Sainte-Foy, en traversant les marais de la Suete. La nuit du 26 avril, ni le tonnerre, ni la pluie d'orage ne ralentissent la marche des soldats, qui prennent possession des maisons.

Là, un bois d'une demi-lieue sépare l'avant-garde des troupes ennemies. Elle le franchit le matin, et se trouve en vue des Anglais à 200 toises du coteau. Par une marche de flanc, elle s'établit sur la route de Sainte-Foy. Le corps des troupes défile par la droite, en silence. Mais le général anglais Murray a le temps de retourner ses troupes du Cap-Rouge avant d'être coupées par les deux ailes françaises, d'accumuler les munitions dans l'église N-D. de Foy qui sera incendiée en partie.

Le chevalier de Lévis commença l'attaque sur son arrière-garde jusqu'à la demeure et le moulin de Dumont (aujourd'hui Place des Braves), sis à une demi-lieue des remparts de Québec. Les hommes que Murray y posta, pour la nuit du 26 avril, allèrent se retrancher sur les Buttes-à-Neves (aujourd'hui Parc du Champ des batailles).

Pour résumer le récit de cette bataille célèbre, disons que le moulin Dumont fut pris et repris à la baïonnette par les Français à quelques reprises, et la deroute des Anglais fut complète. Les Franco-Can-



Vol II Page 60

Dans le parc des Braves, en bordure du Chemin Sainte-Foy, à Québec, en plus du monument qui rappelle la glorieuse bataille de Sainte-Foy du 28 avril 1760, on trouve aussi la plaque historique suivante en anglais et en français:

"Au Moulin de Dumont, près d'ici, se livra le combat le plus acharné de la bataille de Sainte-Foy avant que la droite française victorieuse eut refoulé la gauche et le centre anglais contre la droite anglaise, 28 avril 1760.

(Photo L'Appel)

diens les poursuivent au pas de course, mais ne peuvent réussir à les attendre pour les empêcher de se réfugier en arrière des murailles de Québec. D'après l'aveu de John Knox dans son JOURNAL, les Français auraient repris Québec en y pénétrant sur l'heure, mais leurs troupes étaient exténuées et comptaient trop de morts et de blessés.

Dès le même soir du 28 avril 1760, on commença les tra-

voux du siège de Québec. Le général Murray se fortifia de son mieux. Tant du côté des Franco-Canadiens que du côté des Anglais, on ne comptait que sur l'arrivée d'une flotte d'Europe pour remporter la victoire. Le 9 mai, une frégate anglaise entra en rade suivie par d'autres bateaux. Aussitôt le chevalier de Lévis se déterminait à lever le siège, par crainte d'être coupé dans sa retraite dans la nuit du 16 mai.

(30)

Page de journal le 23 août 1978

Avec le décès de M. Philias Bélanger disparaît le doyen de Sainte-Foy

L'Appel
par G. Lefrançois

30 août 1978

La population de Sainte-Foy a perdu son doyen, le 16 août, avec le décès de M. Philias Bélanger, à l'âge respectable de 101 ans et six mois. Demeurant au 3576, chemin Sainte-Foy, il était l'époux en premières noces de feu Dame Diana Myrand et en deuxième noces de dame Marie-Louise Paquet. Le service funèbre fut chanté en l'église Saint-Benoît-Abbé et la cérémonie de la sépulture eut lieu au cimetière Notre-Dame-de-Foy.



Cette photo a été publiée dans L'Appel du 23 février 1977 pour annoncer que M. Philias Bélanger avait célébré son 100^e anniversaire de naissance, le 16 février. Il se portait alors très bien, à l'exception de quelques "troubles" d'estomac. Malgré ses 90 ans, son épouse jouit d'une bonne santé et vaque à ses travaux ménagers encore allégrement (Photo L'Appel).

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles. Mme Georges Beaupré (Geneviève), M. et Mme Raymond Bélanger, M. et Mme Henri Bélanger, Mme Carl Hudeck (Gratia), M. et Mme Raoul Bélanger (Jeanne-d'Arc), M. et Mme Paul Bélanger, M. et Mme Joseph Bélanger, M. et Mme Georges Bélanger, M. et Mme Léandre Bélanger, M. et Mme Philippe Bélanger, M. et Mme Roland Poirier (Françoise); son frère, M. Emile Bélanger, de Hartford, Connecticut, ses belles-soeurs: Mme J.-Bte Drolet, Mme Joseph Paquet, Mme Maurice Paquet, et plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

Biographie: Philias Bélanger est né à Petite-Rivière, le 16 février 1877, de Jean-Baptiste Bélanger et de Geneviève Boutet. Dans une interview accordée dans le cadre de la préparation du Guide bibliographique de Sainte-Foy, le 16 février 1976, M. Bélanger a pu, malgré son grand âge et un degré de surdité assez avancé, fournir certains renseignements qui permettent d'entrevoir un peu ce que fut sa vie et celle de son temps.

Chemins à barrière — Le premier quart de siècle de sa vie fut relié plus ou moins directement au fonctionnement du système des chemins à barrière. En effet, son père exerça durant de nombreuses années le métier de gardien des barrières à péage qui

contrôlaient autrefois les voies d'accès à la ville de Québec. Dans une entrevue, dont la référence est donnée dans le Guide bibliographique de Sainte-Foy, M. Dermot O'Gallagher raconte que c'était la Turnpike Trust Company qui détenait dans son temps le contrat de fonctionnement de ces barrières. À chaque barrière s'entassait un tas de roches qu'on concassait avec un marteau pour revêtir les chemins en macadam; pour les voitures, les piétons et les cavaliers. Et c'étaient les petites monnaies (10 ou 15 cents) perçues aux barrières (frais de péage) qui permettaient de défrayer les salaires des gardiens et des travaux routiers. Environ un an et demi avant l'incendie de l'église du Faubourg St-Jean-Baptis-

te, c'est-à-dire vers 1879 ou 1880, raconte Philias Bélanger, il fit la barrière de la rue Marie-de-l'Incarnation où il avait travaillé environ treize ans pour aller en garder une autre sur la Grande-Allée. Sa dernière fut celle sur le chemin Saint-Louis où il est mort après y avoir travaillé pendant 31 ans.

"Aux barrières, selon M. Philias Bélanger, on y voyait toutes sortes de faces, toutes sortes de monde, toutes sortes de voyous. Ça traînait. Ce n'était plus les anciens. Ça commençait à grouiller. On avait des grandes listes à remplir, tant de calèches, tant de "ouâgines" (wagons), etc."

Culture de la terre — Succédant à son père durant une année à cette barrière, Philias est ensuite allé demeurer chez ses frères qui cultivaient la première terre à l'est de Sainte-Foy (paroisse Saint-Thomas-d'Aquin). Il s'agissait de la terre no 127, au sud du chemin Sainte-Foy, sur un coin de laquelle se dresse la prison Gomin. Y demeuraient déjà ses deux frères Johnny (le propriétaire) et Xavier, ainsi que le plus jeune, Emile, celui que l'on appelait alors le "bébé" mais qui vient d'atteindre 96 ans et demeure à Hartford, Connecticut. En 1902, d'après l'historien H. A. Scott, (His-

toire de Notre-Dame-de-Foy) cette terre no 127 appartenait à dame veuve Jacques Bélanger et faisait partie du fief Sainte-Ursule, limite est.

"Après quelques années, j'ai quitté mes frères pour partir à mon propre compte. J'avais un petit peu d'argent. J'ai acheté un emplacement devant le refuge Jean-Bosco. J'ai acheté un grand emplacement avec un morceau de terre qui montait jusqu'au chemin Gomin. Une quinzaine d'arpents environ."

Cette terre comprenait, croit-on, au sud du chemin Sainte-Foy, une partie du côté ouest de l'avenue Myrand ou s'élève le poste de télévision CFCM-TV. Cette terre était probablement une portion de la terre de Jérôme Myrand (Malvina Morin) dont il épousa la fille Diana, le 11 janvier 1905; son beau-frère Alfred Myrand aurait possédé l'autre partie.

Deuxième mariage — Il eut sept enfants de sa première femme Diana Myrand qui est décédée au cours de la fameuse épidémie de grippe espagnole, en 1918. "Elle était bien malade de la grippe et moi aussi. Quand je me suis réveillé le soir, ils ont dit: Diana est morte. Je suis resté aussi bête qu'eux autres. Diana était bien morte."

Vers 1919 ou 1920, il convola en secondes noces avec dame Marie-Louise Paquet, native de l'Ancienne-Lorette, qui lui donna huit autres enfants.

(Suite en page 77)

Fidésien centenaire

D'ici quelques mois, M. Philias Bélanger aura 100 ans. M. Bélanger qui a permis au journaliste de l'"APPEL" de le photographier, a dit qu'il était né à Petite-Rivière. Il a été toute sa vie cultivateur et a élevé 14 enfants, soit sept filles et sept garçons. M. Bélanger qui s'est installé à Sainte-Foy depuis de nombreuses années était à réciter son chapelet au moment où nous l'avons interviewé. Quoiqu'il entend un peu dur, il est en très bonne santé. Son épouse, âgée de 89 ans, est très alerte. M. Bélanger a déclaré "J'ai une bonne femme et elle m'est très utile".

(Textes et photos publiés en septembre 1976).



← L'Appel 30/8/1978

Une autre terre — Il vendit plus tard son bien aux frères des Ecoles chrétiennes de l'Institut Jean-Bosco, pour aller acheter une autre terre à l'extrémité ouest de Sainte-Foy. Il s'agissait de la terre d'un Anglais du nom de Benson, un gros marchand de bois qui venait de faire faillite.

Quand ces transactions de terrains eurent-elles lieu? Sur le rôle de 1932 de la ville de Sainte-Foy (le plus ancien qui a été conservé), au nom de Philias Bélanger est inscrite la terre no 135 de 17 1/4 arpents (Saint-Thomas-d'Aquin), au sud du chemin Sainte-Foy, est également inscrite la terre no 11 de 53 arpents qu'il avait achetée de Benson sur les limites ouest de Sainte-Foy. Sur le rôle de 1938, la terre no 135 est inscrite au nom de l'Institut Jean-Bosco; et à son nom la terre no 11 de 53 arpents au nord du chemin Sainte-

Foy ainsi que la terre no 240 de 4 arpents au sud du même chemin.

Ses fils Raymond et Henri sont inscrits comme cultivateurs tant sur la terre de Saint-Thomas-d'Aquin ainsi que sur celles de Saint-Benoit-Abbé.

Solitude — "Quand on est arrivé ici (terre no 11), raconte Mme Bélanger, on avait toute notre famille, la dernière avait un an et demi à peu près". Il n'y avait pas grand-chose dans ce coin-là. Il n'y avait que des terres à bois dont seulement une petite partie était défrichée, appartenant aux familles Routhier, Craig et Berthiaume. Selon M. Bélanger, "il n'y avait pas de monde qui restait ici, à part madame Polycarpe Giroux" (terre no 12).

On faisait la culture des légumes et surtout des navets, une spécialité qui fera plus tard la renommée

de Sainte-Foy. Un gardait des animaux dont des vaches et des cochons. On allait vendre ses produits d'abord au Marché Montcalm puis aux Halles Berthelot.

Dernier hommage — On ne peut terminer cette rétrospective, malheureusement incomplète, de la vie de ce doyen de Sainte-Foy, sans souligner qu'il se montra un véritable cultivateur dans la période difficile des pionniers, qu'il prit le temps de se dévouer à la chose publique, surtout comme conseiller municipal, et qu'il éleva une nombreuse famille, sans compter les privations qu'il dut parfois s'imposer.

A son épouse, à ses enfants et autres descendants, l'auteur de cette biographie ainsi que le journal L'Appel offrent leurs plus sincères condoléances.

Notes de la rédaction: Corrections à apporter au Guide bibliographique de Sainte-Foy (page 168) M. Philias Bélanger est né en 1877 (et non en 1875) et sa seconde femme, M.-Louise Paquet est née à l'Ancienne-Lorette (et non à Cap-Rouge).

Vol II - Page 8



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois

L'Appel 30 août 1978

Société d'Histoire de Sainte-Foy

BROPHY (avenue): Dans le quartier Neilson, l'avenue Brophy, reliant la rue Montreux à la rue de Galais, rappelle le souvenir d'une ancienne famille de Sainte-Foy, dont le membre le plus remarquable fut le Dr Michael Brophy, ancien maire de Sainte-Foy (1899-1905) et le type du véritable médecin d'autrefois.

Ideé lumineuse que d'avoir donné le nom de Brophy à une avenue du quartier Neilson, alors que l'on sait que madame Brophy était une descendante de l'ancienne famille Neilson de Sainte-Foy dont les noms d'un quartier et d'un boulevard rappellent la mémoire. Ayant été unies dans la vie, ces deux familles, respectivement d'origine

écossaise et irlandaise, sont ainsi unies dans notre mémoire.

Biographie du Dr Brophy

Le 21 avril 1890, en l'église Notre-Dame de Foy, le Dr. Michael-Harry Brophy s'unissait dans les liens du mariage à dame Ida-Isabella Neilson, fille de John Neilson jr, et de Laura-Caroline Moorhead, dont le premier ancêtre au Québec fut son grand-père, l'honorable John Neilson sr, originaire du pays d'Ecosse, homme politique d'envergure et éditeur-rédacteur de la Gazette de Québec.

Quant au Dr Brophy, il était d'ascendance irlandaise, étant le fils de

Michael Brophy, originaire du comté de Waterford, en Irlande, et de Mary Aylmer

aussi prêté son précieux concours.

Diplômé en médecine de l'Université Laval, dont il réussit à suivre les cours malgré ses connaissances peu poussées, dans le temps, dans la langue française, le Dr Brophy devint le vrai type d'autrefois du médecin de campagne, déservant, beau temps mauvais temps, à toutes les

little doctor".

Il possédait une terre qui fait partie, aujourd'hui, du campus de l'Université Laval. Sur le rôle d'évaluation 1932, de Sainte-Foy, est inscrite au nom de son épouse, Dame Ida Neilson-Brophy, succession du Dr Michael Henry Brophy, la terre no 136 d'une superficie de 101 arpents.

Cette terre était louée à



Cette spacieuse maison du Dr Brophy, aujourd'hui disparue, était située en arrière du 2241 chemin Sainte-Foy, sur le campus de l'Université Laval. Comme celui-ci est né en 1860, et que cette maison aurait, paraît-il, été construite vers 1850, on se demande qui l'aurait construite et habitée avant lui?

Ryan, originaire du comté de Lemerick, en Irlande. Tous les deux arrivés au Québec dans la première moitié du XIXe siècle. C'est la mère du Dr Brophy qui a donné le beau calvaire qui orne le cimetière de Sainte-Foy.

Le couple Brophy-Neilson eut plusieurs enfants (on y reviendra plus tard), dont Mme Angèle Brophy-Kelly qui demeura au St. Brigid's Home, 1645, chemin Saint-Louis. C'est cette grande dame de 86 ans, dont la mémoire est encore excellente, qui a fourni à l'auteur de cette chronique une grande partie des renseignements qu'il a réussi à obtenir tant sur les familles Brophy que Neilson.

Il profite de l'occasion pour remercier cette précieuse et patiente collaboratrice, ainsi que sa niece, Mlle Alice Brophy, qui a

heures du jour et de la nuit, ses malades de Sainte-Foy, de Sillery et de Cap-Rouge. Il se transportait dans les voitures de l'époque. Comme il était amateur de beaux et bons chevaux, il ne craignait guère d'affronter les routes plus ou moins cahoteuses du temps. On peut dire qu'il s'était donné corps et âme à sa belle profession. Tous reconnaissent non seulement ses capacités, mais aussi ses grandes qualités de cœur: charité, dévouement. Et tous l'estimaient et même l'aimaient, et comme il était d'une grande jovialité et d'une taille plutôt petite, on l'appelait le "cheery

un fermier qui la cultivait. Il possédait et habitait avec sa famille une très grande maison, presque aux allures de manoir, qui était sise sur le côté sud du chemin Sainte-Foy, construite vers 1850 et aujourd'hui disparue. Elle était située en arrière de la petite maison blanche du 2241, Chemin Sainte-Foy qui fait face au restaurant la Coukerie et où, en 1978, le Syndicat des employés de l'Université Laval possède ses bureaux. En passant, disons que cette petite maison fut habitée pendant une vingtaine d'années par son fils John Brophy et sa famille.

(à suivre)



Le Dr Michel Henry Brophy, maire de Sainte-Foy, de 1899 à 1905, est décédé le 24 janvier 1905, à l'âge de 45 ans.

decédé le 10/12/80
cf L'Appel du 17/12/80

À Cap-Rouge

La municipalité et le Ministère des Affaires culturelles signent un protocole d'entente

Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Denis Vaugeois, et le maire de Cap-Rouge, monsieur Yves Blache, ont signé le 29 août un protocole d'entente qui permettra à la municipalité d'élaborer une réglementation spéciale visant à protéger le secteur ancien de Cap-Rouge.

Selon les termes du protocole d'entente, le ministère des Affaires culturelles fournira à la municipalité les sommes nécessaires pour réaliser toutes les étapes devant conduire à l'élaboration d'une réglementation spéciale d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, etc.). La municipalité prévoit ainsi réaliser les étapes suivantes: constitution d'un inventaire du milieu existant, analyse des éléments dominants de l'espace urbain, élaboration d'une esquisse d'aménagement accompagnée de programmes de mise en valeur et enfin, présentation de la réglementation spéciale d'urbanisme.

On sait que le vieux Cap-Rouge possède une quantité impressionnante de biens culturels immobiliers et plus particulièrement une centaine de bâtiments intéressants sur le plan historique ou architectural. L'histoire de Cap-Rouge remonte de fait aux années 1541-1543 alors que Jacques Cartier y aurait tenté un établissement. Plusieurs maisons en bois avec lucarne et galerie datent de 1860 environ. L'ensemble présente encore une homogénéité de forme et de matériaux très intéressante.

Le ministre Vaugeois s'est particulièrement réjoui de l'initiative des édiles municipaux de Cap-Rouge de s'impliquer aussi activement dans la protection et la mise en valeur de leurs richesses patrimoniales. "Les amendements à la loi des biens culturels adoptés à l'Assemblée nationale en juin dernier avaient pour principal objectif d'inviter le milieu et particulièrement les conseils muni-

cipaux à s'associer aux efforts du ministère des Affaires culturelles pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine québécois. Les gens de Cap-Rouge l'ont bien compris. La protection de notre passé collectif n'implique pas qu'on doive geler tout développement. Bien au contraire, il n'y a pas de protection sans mise en valeur. Le développement doit être pensé, planifié en fonction des objectifs exprimés par le milieu."

Il faut se rappeler en effet, qu'en vertu des amendements apportés à la Loi des biens culturels, les municipalités peuvent prendre la responsabilité du développement des sites historiques faisant partie de leur territoire. La procédure prévoit que la municipalité soumette à l'approbation du ministère un plan de zonage. Une fois approuvé, ce plan de zonage est ensuite administré par la ville.

Or, ce qu'il y a de particulier avec l'exemple de Cap-Rouge, c'est que le secteur ancien n'a pas été déclaré site historique, bien que le ministère reconnaisse la haute valeur des bâtiments qui y sont conservés. Ainsi, en s'engageant dans le processus d'un règlement de zonage visant à protéger et à mettre en valeur le vieux Cap-Rouge, la municipalité prend l'initiative de protéger ses richesses patrimoniales.

Le ministre a également rendu hommage à la société historique de l'endroit qui s'est impliquée activement dans ce dossier. Selon monsieur Vaugeois, il n'y a aucun doute que la mise à contribution du milieu conduise à d'excellents projets de développement de nos richesses patrimoniales.

À cet égard, le cheminement dans lequel s'inscrit le protocole d'entente est fort éloquent. Toutes les étapes du processus devant conduire à l'élaboration d'une réglementation d'urbanisme seront en effet soumises à l'attention d'un comité d'étude formé de représentants de la municipalité, de la société historique et du ministère des Affaires culturelles. A chaque étape donc, les gens du milieu seront en mesure de faire connaître leur point de vue et ainsi participer activement à l'élaboration des propositions concrètes de développement du vieux Cap-Rouge.

Le ministre Vaugeois a conclu en mentionnant que l'exemple des gens de Cap-Rouge devrait être suivi. "Il faut appuyer sans détour l'initiative des représentants de la population de Cap-Rouge

Ceux-ci s'engagent dans un processus devant conduire à l'adoption d'un plan de zonage qui respectera le caractère

historique du vieux quartier sans y être obligé par aucune autre pression que la conviction qu'ils ont de posséder des

richesses patrimoniales qu'il convient de développer".



M. Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles et S.H. le maire Yves Blache, de Cap-Rouge, signant le protocole d'entente. (Photo l'Appel).



SIGNATURE DU LIVRE D'OR. Nous reconnaissons le ministre des Communications et député du comté de Chauveau, au provincial, signant le livre d'or de la municipalité de St-Félix de Cap-Rouge, alors qu'il accompagnait le ministre des Affaires culturelles pour la signature d'un protocole d'entente.

Les autorités municipales de cet endroit se sont surpassées pour faire visiter les maisons plus que centenaires de Cap-Rouge soit celles de Blanchette, Badeau et Delisle.

On sait que la réflexion de ces trois maisons est presque terminée.

(Photo l'Appel).



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'Histoire de Sainte-Foy

BROPHY (avenue): Pour ceux qui n'ont pas lu cette chronique, la semaine dernière, on peut répéter que l'avenue BROPHY du quartier Neilson, rappelle le souvenir d'une vieille famille de Sainte-Foy, dont le membre le plus remarquable fut le Dr MICHAEL BROPHY, médecin et maire (1899-1905).

Le médecin perd, aujourd'hui, en popularité. L'opinion publique se fait de plus en plus critique envers les membres de la profession médicale, en leur reprochant, en général, de chercher davantage à faire de l'argent qu'à guérir les malades. Cette détérioration de l'image des disciples d'Esculape n'existait pas au temps du Dr Brophy, alors que le bon peuple considérait encore le médecin presque comme un dieu.

Un deuil général:

Lorsque la mort frappa à l'improviste le Dr Michael Brophy, le 24 février 1905, à 45 ans, en pleine force de l'âge, ce fut une consternation générale dans Sainte-Foy et la région. Le compte-rendu de ses funérailles dans un journal du temps en fait foi. Une poétesse exprime les sentiments de la population dans le beau poème suivant:

The last call

There is mourning in the hamlet.
There is sorrow o'er the hill
For the cherry little doctor
Lies in silence deep and still.
Lies with hands forever folded,
With Death's seal upon his brow.
Neither call nor midnight summons
Can arouse the sleeper now.

In the help and care of others
Has the useful life been passed.
Never recking toil nor travel
Busy, happy till the last.
Tired, he laid him down to slumber
Weary, slept to wake no more
Till the last long trump resoundeth
From that unknown further shore.

They may preach the funeral sermon
They may raise the costly stone
But a more enduring memory
In our hearths is found alone.
Memories of actions kindly
Skillful healing, friendly aid
Weave a wreath of pure immortelles
Which can never, never fade.

By Miss A. Lloyd

"Les funérailles de feu le Dr Michael Brophy, rapporte un journal anglais du temps, ont débuté à 8 heures, ce matin, par le défilé d'un long cortège des habitants de Sainte-Foy, cortège de presque un mille de long qui accompagna le convoi funèbre depuis sa demeure du chemin Sainte-Foy jusqu'à l'église de Notre-Dame-de-Foy où fut chanté le service funèbre. Ce cortège comprenait des gens de toutes les nationalités et de toutes les classes de la population. A son arrivée à l'église, la dépouille funèbre fut accueillie par M. le curé Jérôme Sasseville.

L'église était magnifiquement décorée, à cette occasion, et les cérémonies du service religieux furent très imposantes du début à la fin. Le curé Sasseville agissait comme célébrant, assisté du Révérend Maguire, chapelain du couvent Bellevue, et du Révérend Lessard, de l'église de Saint-Jean, respectivement comme diacre et sous-diacre. Les curés de Cap-Rouge et de Sillery étaient aussi présents. La partie musicale du service fut grandement réussie, sous la conduite de l'estimée dame organiste de l'église Saint-Patrick, Mme

F. Power, qui fut très bien assistée par un chœur de chant composé de dames et de messieurs de grand talent.

Au Graduel, Mlle Alice Power, de Sillery, chanta un solo pour le défunt. A l'Offertoire, Mlle Rocket interpréta de sa plus belle voix le beau cantique "Bells of Heaven". A l'Élévation, M. Robitaille avec une grande émotion, chanta le "Miserere". Etc. (C'est une traduction libre du texte anglais).

Après avoir tenté, au cours de deux chroniques,



Ce beau calvaire du cimetière Notre-Dame-de-Foy, a été offert par dame Mary Aylmer Ryan-Brophy pour obtenir la guérison de son petit-fils John (né en 1897), fils du Dr Michael Brophy. Il porte l'inscription suivante:

"Indulgence de 40 jours à tous ceux qui baisent pieusement ce crucifix". Mgr L.-N. Bégin, 1er juin 1898.

de parler du Dr Brophy sous l'angle de sa profession de médecin, on reviendra, la semaine prochaine, pour parler de sa vie publique, des membres de sa famille, en espérant que l'on pourra obtenir à temps certains renseignements nécessaires pour compléter la biographie d'un personnage et d'une famille qui font honneur à Sainte-Foy.

Tenter d'écrire la biographie d'un personnage disparu depuis 73 ans, n'est pas une entreprise facile à réaliser, et surtout si l'on a la hantise du perfection-

nisme. Les anciens qui ont atteint un âge assez respectable pour avoir connu ledit personnage se font de plus en plus rares, avec la fuite du temps, et de plus en plus difficiles à atteindre. S'ils ne sont pas partis en voyage, ils sont soit malades ou soit atteints de surdité. Quant aux sources de renseignements écrites, pour les dénicher et réussir à les consulter que de démarches ne faut-il pas entreprendre! Seul le sait le chercheur de la petite histoire!

(à suivre)

Vol. II
Page 10

Le Pavillon Lacerte de l'Université Laval porte son nom

par G. Lefrançois

L. Agel
13 May 1978

Le 31 mars 1971, une "journée de la femme" est organisée en l'honneur du Dr Agathe Lacourcière-Lacerte, à qui l'Université Laval dédie le Pavillon des dames, qui portera le nom de "Pavillon Lacerte".



Le professeur Agathe Lacerte

Dans son livre "Têtes de femmes" Mme Emilia B. Allaire, avec le style vivant qu'on lui connaît, trace un portrait attachant de celle qui eut l'honneur d'être la première femme à enseigner à titre de professeur à cette université.

Dans les années quarante, raconte en substance Mme. Allaire, Mgr Alphonse-Marie Parent instaura des cours de vacances Laval offrira des cours d'été dans sa Faculté de lettres.

S'il est naturel que le nom du professeur Agathe Lacourcière-Lacerte vienne à

l'esprit du novateur, à cause de ses diplômes et de son expérience, il existe cependant deux obstacles difficiles à surmonter pour la convaincre de reprendre l'enseignement: l'autorisation de son mari et surtout celle des dirigeants de l'Université Laval qui n'ont pas encore admis de femmes parmi les professeurs.

Une page d'histoire vient donc de s'écrire. Le professeur Lacerte sera la première femme à enseigner à l'Université Laval et il faudra attendre plusieurs

années avant d'y admettre d'autres collègues féminins.

Entrée pour aider aux cours de français pendant six semaines, elle y demeurera quinze ans comme directrice des cours d'été. Parallèlement, pendant vingt ans, le professeur Lacerte ouvrira des horizons à une pléiade de jeunes intellectuels inscrits au cours d'espagnol. Son foyer devient un véritable centre d'accueil pour les amateurs de la langue, des arts et de la civilisation espagnole.

Le gouvernement espagnol la crée membre de l'Ordre Isabelle La Catholique et lui décerne la médaille de l'Institut hispanique.

Eminemment sympathique, causeuse discrète et cultivée, interlocutrice à l'oeil vif et à la répartie facile, conclut Mme Allaire, le professeur Agathe Lacerte a fait une réussite de sa carrière, parce qu'elle a su se présenter devant ses collègues non pas comme une femme mais comme professeur. Par sa culture et sa haute formation intellectuelle, elle a dominé là où son charme faisait passer sa science avec simplicité, avec discrétion et modestie.

Elle a été le trait d'union entre l'université d'hier et l'université moderne.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois

Société d'Histoire de Sainte-Foy

BROPHY (avenue): Le plus remarquable représentant de la famille de ce nom fut le Dr Michael Brophy, dont l'appellation d'une avenue du quartier Neilson dans Sainte-Foy perpétue le souvenir.

Vie publique du Dr Brophy: Comme l'ont mentionné les deux dernières chroniques, le Dr Brophy fut le prototype du médecin d'autrefois, dévoué, toujours disponible, plus intéressé par la maladie de son patient que par le contenu de sa bourse.

Cependant, le "cheery little doctor", comme on l'appelait, en plus d'exercer sa noble profession, se livra à diverses activités publiques tant sociales que politiques. Maire de Sainte-Foy, de 1899 à 1905, il fut aussi préfet du comté de Québec. En politique, il était reconnu comme un fervent conservateur. Comme son voisin M. Joseph Montreuil, qui fut maire de 1913 à 1915, était un libéral à tout crin, on serait porté à croire qu'ils en vinrent à couteaux tirés. Il n'en fut rien, n'en déplaise aux fanatiques, car leurs discussions sur la politique, selon Mme Agnes Kelly, fille du Dr Brophy, ne prirent jamais un ton agressif, mais restèrent plutôt au domaine de la taquinerie et du badinage, n'affectant en rien leurs bonnes relations d'amitié et de bon voisinage.

Son ascendance irlandaise n'empêcha pas le Dr Brophy, homme aux idées

larges, de fraterniser avec ses compatriotes canadiens-français qui allèrent même jusqu'à l'élire à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Sa descendance: Son épouse d'ascendance écossaise, dame Ida Isabella Neilson (le boulevard et le quartier Neilson ont été nommés ainsi pour perpétuer le souvenir de cette famille de marque) lui donne les huit enfants suivants:

1) **Mary:** Elle décède le 23 décembre 1930 à l'âge de 39 ans.

2) **Agnes:** Veuve de Pearce Kelly, avec lequel elle vécut environ dix ans et quelques mois après leur mariage à l'église Saint-Patrick, de la Grande-Allée. Elle demeure maintenant au Saint-Brigid's Home, 1645, chemin Saint-Louis, où, entourée de souvenirs de famille, elle fête le 17 juillet 1978 son 86e anniversaire de naissance. On peut dire d'elle, sans complaisance aucune, qu'elle est une grande dame à l'allure aristocratique.

3) **Bertha:** Née en 1895 et décédée le 4 octobre 1953 à l'Hôtel-Dieu de Québec.

4) **John:** Époux de Gabrielle Martineau, il est né en 1897 et est décédé le 29 décembre 1967 (on parlera de sa famille un peu plus tard dans cette même chronique).

5) **Isabelle:** Veuve de Gabriel Desmeules, architecte, elle demeure au 772, Place-Philippe, Sainte-Foy (il sera question de sa famille un peu plus loin).

6) **Laura:** Elle est décédée le 9 août 1972. Son époux, Camille Carrier, comptable, est décédé au Pavillon Saint-Dominique, boul. Saint-Cynille, le 6 juillet 1978 à l'âge de 83 ans (on traitera de cette famille un peu plus loin).

7) **Alice-Isabel:** Décédée le 21 janvier 1901, à l'âge de 16 mois.

8) **Joseph-H.:** Décédé au cours de sa première année d'étude en médecine, le 17 juillet 1925, à l'âge de 24 ans.

Les deux seules survivantes de la famille du Dr Brophy sont donc Mme Agnes Brophy-Kelly et Isabelle Brophy-Desmeules.

Famille John Brophy: John Brophy (1897-1967), fils du Dr Michael Brophy, fut l'époux de dame Gabrielle Martineau, qui est née en 1898 et décédée le 14 mai 1953.

John et Gabrielle eurent quatre enfants, dont les trois encore vivants demeurent ensemble, au 770, rue Moreau, Sainte-Foy. Alice, fonctionnaire à l'hôtel de ville, Michael, né le 18 janvier 1927, et Robert, né le 24 mai 1928. Quant à Blanche, née le 20 août 1924, et décédée le 12

février 1953, elle fut l'épouse de l'avocat Emilien Beauchamp, qui est décédé le 4 septembre 1959 à l'âge de 66 ans.

Commis chez Martineau Electric, rue du Roi, John Brophy, fils du Dr Michael Brophy, au début de son mariage, demeurait avec sa famille dans la paroisse de Saint-Sacrement, et venait passer l'été avec les siens

dans la grande maison accueillante de son père le Dr Brophy, située alors en pleine campagne, entourée de champs en culture et de bosquets.

Vers 1943, il se construisit une petite maison, au sud du chemin Sainte-Foy, en face du restaurant La Coukerie, sur un lot que lui avait légué son père Michael, comme ce dernier l'avait fait pour ses autres enfants. Cette maison se dresse en avant de l'emplacement de la grande maison de son père, qui est aujourd'hui disparue, et qui a déjà été reproduite dans cette chronique. La famille de John Brophy habita pendant plus de vingt ans cette petite maison blanche qui est au-

jourd'hui le 2241, chemin Sainte-Foy. Elle est habitée en 1978 par le Syndicat des employés de l'Université Laval. L'inscription "CARRICK" sur le cadre d'une fenêtre de la façade principale rappelle le souvenir de la riche demeure, probablement un château, que possédait en Ecosse John MacNeil, comte de Carrick, un ancêtre de l'illustre famille Neilson, dont la mère de John était une descendante.

En quittant le 2241, chemin Sainte-Foy, la famille John Brophy alla demeurer au 770, rue Moreau, Sainte-Foy, où vivent encore trois de leurs membres, soit Alice, Michael et Robert.

(à suivre)



Le 2241, chemin Sainte-Foy, qu'habita pendant 20 ans la famille de John Brophy, fils du Dr Michael Brophy. Cette petite maison blanche est située, au sud du chemin Sainte-Foy, en face du restaurant la Cookerie, sur un lot de la terre no

136, que possédait le Dr Brophy et où s'éleva l'ex-grand séminaire. Sur le haut d'une fenêtre du côté gauche de cette maison, se lit l'inscription "CARRICK". A gauche, nous distinguons le PEPS de l'Université Laval. (Photo l'Appel)

cf J.-J. Brophy dont elle était la fille

L'Appel rend hommage à un siècle de vie

L'Appel
27/9/78

Madame Emma Demers-Falardeau, de Sainte-Foy, était tout heureuse et fière de célébrer, le 12 septembre, son centième anniversaire de naissance, chez son fils et sa bru, M. et Mme Léopold Falardeau, du 742 Claude-Piché, où elle demeure depuis douze ans.

Félicitations et meilleurs vœux de longévité et de bonne santé à dame Emma Demers-Falardeau qui a l'honneur de faire partie des

cinq personnes centenaires dont Saint-Nicolas peut s'enorgueillir de compter parmi ses enfants.

Vol # - Page 13

Née à Saint-Nicolas (Lévis) le 12 septembre 1878 d'Isaïe Demers et d'Euphémie Grégoire, elle s'expatria avec les siens, vers l'âge de quinze ans, à Manchester, États-Unis. Malgré son jeune âge, elle travailla durant huit ans dans les usines de filature, gagnant le maigre salaire de \$7 20 par quinzaine.

Elle épousa Elzéar-Albert Falardeau, fils de Pierre-Elzéar et alla demeurer au 123, rue Marie-Louise à Saint-Malo, Québec. Elle eut deux enfants: Léopold, du 742, Claude-Piché, et Marcel, de St-Malo.

Parmi ses nombreux souvenirs, mentionnons l'incendie de l'hospice Saint-Charles, il y a une cinquantaine d'années, et la chute du pont de Québec, au début du siècle.

Dans sa famille, on a la bonne habitude de vivre vieux. En effet, sa soeur Rosalie compte 94 ans; elle demeure à Saint-Redempteur chez sa fille Marguerite Couture. Une de ses tantes, Marie Demers (Mme Onésime Bolduc) de Montréal, est décédée en 1956 après avoir atteint l'âge respectable de 102 ans et neuf mois. Nous souhaitons la pareille au journal l'Appel et à son éditeur.



L'Appel
20/9/1978

Mme Emma Falardeau, centenaire fidésienne, a été reçue aux bureaux de l'Appel. Quoique un peu sourde, elle est très alerte d'esprit. Nous la voyons ici causant avec M. Gauvin, éditeur (voir reportage photographique exclusif sur cette valeureuse centenaire, en page 5).

(Photo l'Appel)



UNE CENTENAIRE À L'APPEL — Le président-éditeur de l'Appel a reçu ces jours-ci Mme Emma Falardeau, qui a eu cent ans hier. Malgré son grand âge, elle s'est prêtée de bonne grâce à signer le Livre d'or de l'Appel. Nous la voyons ici

occupant le fauteuil du président-éditeur et signant le livre. Debout, M. H.-P. Gauvin, témoin de cet acte unique en son genre dans la province et probablement au Canada. (Photo l'Appel).

L'Appel, 13 sept 1978



MME EMMA (100 ANS) FALARDEAU INTERVIEWÉE — Lors de sa visite à l'Appel, dimanche dernier, Mme Falardeau, fidésienne centenaire a accepté d'accorder une entrevue à M. Gérard Le-

françois, journaliste à l'Appel. Dans l'ordre habituel, Mme Annette Falardeau, Mme Emma Falardeau, la centenaire; M. Léopold Falardeau, son fils, et M. Gérard Lefrançois. (Photo l'Appel).



L'Appel
27/9/78

MME FALARDEAU FÊTÉE — Mme Emma Falardeau, centenaire fidésienne, a été fêtée dimanche le 17 septembre au Collège Marguerite d'Youville. La fête a commencé par une messe et fut suivie d'une réception à laquelle assistait sa soeur Mme François (Rosalie) Allard, qui demeure à St-Redempteur, co. Lévis.

Mme Allard a eu 94 ans le 2 mars dernier. Sur cette photo, nous reconnaissons Mme Falardeau à gauche et Mme Allard, à droite.

(Photo L'Appel)

L'Appel
27/9/1978



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'Histoire de Sainte-Foy

L. Royel

BROPHY (avenue) (suite): Cette avenue du quartier Neilson, il faut le rappeler, porté le nom d'une ancienne famille de Sainte-Foy dont le représentant le plus remarquable, à la fin du siècle dernier et au début du présent siècle, fut le Dr Michael Henry Brophy, médecin et chirurgien, maire de sa ville de 1899 à 1905.

Mystère résolu: L'auteur de cette chronique, dans l'édition du 28 août de l'Appel, en reproduisant la maison du Dr Brophy, se posait un point d'interrogation sur l'origine de cette espèce de manoir qui, paraît-il, aurait été construit vers 1850. Il croit avoir maintenant résolu ce mystère.

En effet, dans le cadastre de Sainte-Foy effectuée en 1873, le lot no 136, contenant 101 arpents et 43 perches, que possédait le Dr

Brophy, était inscrit au nom de John William Dunscomb. Ce dernier le vendait le 1er août 1882, au prix de \$4900 à Michael Brophy, le père du Dr Brophy. Dans l'acte de vente rédigé par le notaire William Bignell, il est spécifié que ce lot, avec front de cinq arpents et six perches sur le chemin Sainte-Foy, comprenait une résidence et autres bâtisses. Comme la grande maison que le Dr Brophy avait héritée de ses parents aurait été construite vers 1850, on peut en déduire que c'est le vendeur J.W. Dunscomb, percepteur des douanes, qui l'aurait fait construire et l'aurait, peut-être, habitée comme manoir, alors qu'il était propriétaire d'une immense étendue de terrain à Sainte-Foy. (Voir "Le Vieux-Sillery", par André Bernier, page 54).

Rappel de la famille Caldwell: Renseignement intéressant, ce même acte de vente mentionne que le lot no 136 fait partie d'une plus grande étendue de terrain (a longer extent of land) achetée par Dunscomb, percepteur des douanes, de Sir Henry John Caldwell (Baronet of Quebec), en présence de Noël Heill Bowen, notaire, le 7 juillet 1864.

Si les lecteurs de cette chronique retournent à l'Appel du 10 mai 1978, ils verront que c'est ce même Dunscomb qui, le 30 décembre 1857, vendait à la Fabrique N.-D. de Québec un terrain où on devait aménager le cimetière Belmont. (Comment concilier les

dates de 1857 et de 1864?). Dans l'Appel du 22 mars et du 2 avril 1978, on fait l'histoire de la famille Caldwell qui, de père en fils, (Harry, le grand-père, John, le fils, et Henry-John, le petit-fils) avait été le plus grand propriétaire terrien de la province, de Québec et de Sainte-Foy, où elle possédait de grands domaines ou seigneuries louées puis achetées du général James Murray, premier gouverneur anglais. Le manoir Belmont, à Sainte-Foy, servait de résidence à la famille Caldwell. Votre chroniqueur vient de prendre connaissance de documents qui prouvent que ce fameux manoir, le rendez-vous de toute l'aristocratie de Québec au XIXe siècle, était situé à l'endroit connu aujourd'hui, sous le nom de Place MacKay sur le chemin Sainte-Foy, en avant du cimetière Belmont. On y reviendra dans une future chronique.

Une digression

Ami lecteur, excuse mes digressions, si je reviens sur des faits de la Petite histoire qu'évoque l'histoire de la famille Brophy, et si, au fur et à mesure de la publication de cette chronique, j'apporte des précisions et des découvertes nouvelles qui me permettent de compléter mes chroniques précédentes. Comme je suis toujours en quête de la vérité, il ne faut pas être surpris si, à la suite de recherches dans les documents du passé, je fais des découvertes qui viennent compléter et même parfois contredire mes écrits passés. Comme je ne suis pas un ancien de Sainte-Foy, j'ai bien des choses à apprendre avant de réussir à devenir un érudit sur la petite histoire de notre beau coin de pays.

Isabelle et Laura Brophy: On terminera cette chronique d'aujourd'hui en donnant quelques notes généalogiques sur les familles des deux veuves du Dr Brophy.

Isabelle, veuve de l'architecte Gabriel Desmeules, demeure au 772, Place Philippe, Sainte-Foy.

Trois enfants: Lucie, décédée, Pierre (Angéline Brassard), du 2928, rue La Promenade, et le Dr Henri Desmeules (Monique Pettigrew), du 2833, Le Breton, Sainte-Foy.

Laura, décédée le 9 août 1972, épouse de Camille Carrier, comptable, qui est décédé au Pavillon Saint-Dominique, boul. Saint-Cyrille, le 8 juillet 1978, à l'âge de 83 ans. Enfants: Dr Charles Carrier (Patricia Harffard), de Charlesbourg; Isabelle (William Anjo), de Pierrefonds, à Montréal; Hélène (Pierre Audet), de Beaconsfield, à Montréal; Jean (Pierrette DeBlois), de Sainte-Foy; Louis (Diane Parent), et Me Antonio Carrier (Yolande Fillion), avocat, Sainte-Foy, greffier pour la ville de Québec.

La semaine prochaine, il sera question du frère du Dr Brophy, J.J. Brophy, grand commerçant, cultivateur, marguillier, etc., et si l'espace ne fait pas défaut, de d'autres sujets concernant les descendants de Michael Brophy, qui repose dans le cimetière de Sainte-Foy (N.-D.) depuis le 15 juillet 1889, âgé de 82 ans.

*cf. Belmont (rue)
l'Appel du 22 mars 1978*

*(à suivre)
en page 15*



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L. Agnel ✓

septembre 1919 à l'âge de 7 ans.

Votre chroniqueur vous reviendra, la semaine prochaine pour finir la petite

histoire de la famille Brophy. Il y aurait tellement d'autres choses à raconter sur cette famille, qui a fait partie de la vie de notre coin du Québec.

cont

BROPHY (avenue) — Selon les dires de M. Honoré Mainguy, J.-J. Brophy, frère du Dr Brophy, fut un grand commerçant, un cultivateur renommé et un marguillier de sa paroisse.

Il possédait les terres nos 105 (98 arpents), 106 (40 arpents) et 144 (4 arpents) qu'il avait héritées de ses parents. Sur le rôle d'évaluation de 1932, de Sainte-Foy, ses terres sont inscrites à la succession de J.-J. Brophy, au nom de ses filles Irène et Helen. Sur le cadastre de 1873, ces trois terres sont inscrites respectivement aux propriétaires suivants: veuve Thomas Hamel, Michael Brophy, son père, et veuve Thomas Hamel.

Un commerçant hors pair

D'après M. Honoré Mainguy, J.-J. Brophy fut un commerçant hors pair. Durant la guerre de 1914-1918, il vendait au gouvernement militaire (ou fédéral) du foin pour les chevaux et des légumes qu'il cultivait ou achetait des autres fermiers. Il faut rappeler que la plus importante culture du temps, la plus spécialisée, c'était celle du chou de Siam ou navets. Plusieurs cultivateurs employaient au sarclage et à l'éclaircissage des navets un certain nombre d'écoliers, très heureux de gagner ainsi quelques cents durant les vacances. C'est ce que raconte le célèbre journaliste Eugène L'Heureux, dans ses souvenirs d'enfance dans l'album du centenaire de Sainte-Foy. Le village de Sainte-Foy avait donc acquis une certaine renommée même sur les marchés de Montréal, grâce à l'excellence de ses navets.

Durant la première guerre mondiale, comme l'usage des chevaux dans l'armée était plus répandue que celle des chars d'assaut, on avait réservé en bas de la "côte des Bells" (aujourd'hui connue sous le nom de "côte du Saint-Sacrement") jusqu'à la Suête, un grand champ de pacage pour les chevaux de l'armée, champ loué à la Défense nationale par un dénommé Simple (?) où étaient rassemblés tous les chevaux qui arrivaient, soit par chemin de fer ou autres moyens de transport, pour être expédiés plus tard outre-mer. Et c'était J.-J. Brophy qui fournissait tout le fourrage pour nourrir ces chevaux. Il achetait ce fourrage et des navets à la tonne des cultivateurs et c'est par des wagons de 20 à 40 tonnes que

tout était expédié à l'extérieur. Notre informateur Honoré Mainguy se rappelle très bien d'avoir travaillé au transbordement du contenu des tombereaux à bord des "trains". Les journaliers commençaient le travail à la main et quand l'espace devenait suffisant, une grande fourche finissait le transbordement. J.-J. Brophy achetait les navets à \$8 ou \$10 la tonne et les expédiait par une des trois lignes de chemin de fer qui sillonnaient autrefois le bas de

la "côte des Bells".

Selon Mlle Alice Brophy, son grand-oncle J.-J. Brophy, habitait une grande maison de pierre située près du Cégep de Sainte-Foy, en biais avec le Foyer Notre-Dame, qui se trouve sur son ancienne propriété. Après sa mort, les lots de J.-J. Brophy furent vendus aux Frères des Écoles chrétiennes.

Un peu de généalogie

Le Dr Michael Henry Brophy eut un frère, J.-J. Brophy, et une soeur nommée Ellen. Cette dernière s'était mariée avec Eugène Lovell, le 10 février 1891. Elle est décédée le 19 février 1892, à l'âge de 37 ans en mettant au monde son fils Michael.

Quant à J.-J. Brophy, il eut six enfants d'Eugénie Bédard, qu'il épousa le 24 juin 1891. Il est décédé le 21 octobre 1930, à l'âge de 68 ans, et son épouse le 30 août 1917, à l'âge de 47 ans. Voici leur descendance, enfants et quelques-uns de leurs petits-enfants.

- 1) **Helen**, l'aînée, meurt dans l'incendie de la maison (1892-1965).
- 2) **Mary** devient l'épouse de Léopold Desmeules, le 9 février 1926. Son fils Alexandre demeure au 2525, Mgr-Lafleche.
- 3) **Stella**, allie sa destinée à celle du Dr Pierre Roy, le 9 août 1921. De ce mariage sortiront des gens bien connus: Dr Joseph Roy, de l'Hôpital Laval et de la Clinique des Quatre-Bourgeois; pneumologue, 1405, rue Fitzpatrick (maison incendiée il y a quelques années); Dr Jean-Paul Roy, 1385, rue Fitzpatrick, professe à l'Hôpital Jeffery Hale et à la Clinique des Quatre-Bourgeois; Pierrette (Victorien Bond) et Claire.
- 4) **Irène**, deuxième épouse du Dr Pierre Roy, et sa belle-soeur.
- 5) **Blanche**, décédée le 17 février 1953, à l'âge de 56 ans. Elle a épousé Émilien Beauchamp, le 16 septembre 1933, qui est décédé le 4 septembre 1959. Sont nés de cette union Douglas, 1028, rue Dijon, professeur, et Walter, de Montréal.
- 6) **Michael**, décédé le 7



DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE: La Maison Maurice Falardeau, située au 2491, chemin Sainte-Foy, à l'ouest et à proximité de la route du Vallon, devrait être classée "maison historique". La Société d'histoire de Sainte-Foy, qui voudrait l'utiliser comme local, en a fait la demande aux Affaires culturelles. Selon M. Yvan Fortier, chercheur en architecture québécoise, cette maison daterait de la première moitié du XVIIIe siècle (circa 1725-1750). Photo prise en 1946 (inventaire des biens culturels du Québec).

le 4 octobre 1978



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

BROPHY (Avenue) (suite de l'article précédent) Dans cette sixième et dernière chronique consacrée à la vieille famille Brophy de Sainte-Foy, nous répétons que ce fut surtout en souvenir d'un ancien maire (1899-1905), le Dr Michael-Henry Brophy, médecin et chirurgien, qu'une avenue du quartier Neilson porte ce nom. On a rendu le même honneur aux anciens maires John West, Antoine Laberge, Honoré Mainguy, Nérée Tremblay et autres, en rappelant leur souvenir par le nom d'une rue.

Un bref résumé pour rafraîchir le souvenir de nos lecteurs. Le Dr Brophy était le fils de Michael Brophy, mentionné dans des rapports ou actes officiels comme fermier et attaché à la perception des douanes, et de dame Mary-Alymer Ryan, tous les deux originaires d'Irlande; d'eux, il hérita de la terre ou lot no 136 (101 arpents et 43 perches) faisant maintenant partie, de même que la terre no 137 de Bruno Routhier, du Campus de l'Université Laval à l'endroit où fut érigé l'ex-grand séminaire.

Après la mort du Dr Brophy: Après la disparition soudaine du Dr Brophy, le 24 février 1905, à l'âge peu avancé de 45 ans, sa famille continua à demeurer sur la terre familiale (no 136) dans la grande maison (presqu'un manoir) construite vers 1850, probablement érigée et habitée par John

William Dunscomb, grand propriétaire foncier. Propriété acquise de ce dernier, le 1er août 1882 par le grand-père Michael Brophy, et qui faisait autrefois partie du domaine de la célèbre famille Caldwell.

Les enfants allèrent aux études. Agnès (Mme Pearce Kelly) au couvent de Bellevue et ses soeurs à un couvent de Sillery, tandis que leur frère Joseph-Henry fit son cours classique et mourut dans sa première année d'étude de la médecine, le 7 juillet 1925, à l'âge de 24 ans.

Des engagés avaient soin de la terre et des animaux. Sur le rôle d'évaluation de 1932 de Sainte-Foy, Robert Quézel est inscrit à titre de fermier sur cette terre. Et selon Mme Agnès Brophy-Kelly, Francis Savard y aurait travaillé durant sept ans comme cocher et gardien des animaux (chevaux, porcs, etc.).

La famille du Dr Brophy demeura longtemps au 22, rue Sainte-Ursule, Québec. Tant que la terre ne fut pas vendue et la grande maison démolie (probablement vers les années 1940), la famille habitait à Québec durant la saison froide et allait passer les beaux jours d'été à la campagne, à Sainte-Foy. Sur le rôle d'évaluation de 1941, le nom de dame Ida Neilson-Brophy n'apparaît plus, tandis que sur ceux de 1932 et

1938, elle est inscrite comme propriétaire de la terre no 136 et comme rentière demeurant au 22, rue Sainte-Ursule. Sa fille Agnès, du Saint-Brigid's Home, affirme qu'elle a vendu elle-même, après la mort de sa mère, la maison de Québec à un dénommé Rosaire Dion, après que sa famille y eut habité durant 38 ans.

Décès de l'épouse du Dr Brophy: Même si nous avons encore beaucoup de renseignements à donner sur la famille Brophy, nous terminerons, aujourd'hui, l'histoire de cette famille dont Sainte-Foy est fière, en donnant un compte rendu succinct du décès de dame Ida Neilson-Brophy, en nous inspirant d'un article publié dans l'Événement-Journal.

"Une personne bien connue à Québec et à Sainte-Foy est décédée (le 2 janvier 1941) dans la personne de Mme (Yve) Michael-Henry Brophy. La défunte était la veuve du Dr Brophy, autrefois de Sainte-Foy. Elle laissera le souvenir d'une bonne chrétienne et d'une femme de haute distinction.

Née Ida Neilson, la défunte était la soeur de feu Yvan Neilson, ancien directeur de l'École des Beaux-Arts de Québec. Elle était âgée de 78 ans et cinq mois. Lui survivent cinq enfants: M. John Brophy, Miles Agnès et Bartha Brophy et Mmes Camille Carrier et Gabriel Desmeules.

Vol. II - Page 16



Le capitaine Roland Gagne, de Pointe-au-Pic, ex-conservateur et propriétaire de la Vieille Maison des Jésuites et ex-propriétaire du Musée Laure-Conan (Pointe-au-Pic), a rendu visite la semaine dernière à M. H.-P. Gauvin, pour lui remettre une réplique de la Maison des Jésuites en signe d'appréciation pour la publicité faite depuis 1945 sur cette maison trois fois centenaire. (Photo L'Appel)

L'Appel 11/10/1978

Page 8 — L'APPEL, mercredi 11 octobre 1978

Mini-exposition à la Caisse Populaire Sainte-Ursule

Des étudiants de Sainte-Foy et des environs ont réalisé une recherche, dans le cadre du cours Patrimoine animé par la Télé-Université.

Cette recherche porte principalement sur la famille Neilson et ses descendants, famille qui a donné son nom à l'un des quartiers de la ville de Sainte-Foy.

Voulant faire bénéficier de leurs recherches le plus de gens possible et principale-

ment les résidents du quartier Neilson, ces étudiants ont projeté d'exposer quelques documents iconographiques relatant l'histoire de la famille Neilson et quelques pièces d'objets matériels ayant appartenu à la famille Neilson. Cette exposition aura lieu du 16 au 20 octobre à la Caisse populaire du Parc Neilson, dans le cadre de la Semaine de la Caisse populaire. Pour de plus amples renseignements, s.v.p. appeler Mme Nicole Raulette au 653-2077, ou M. Raymond St-Arnaud, au 651-6739.

Vol. II
Page 17

à nos de lots qui
sont sur la carte
nous n'agressent
sur ce journal,
à tout moment
ne pouvons pas

BROPHY

(suite de la
page 15)



Sur cette section d'une carte de Sainte-Foy (1975), nous distinguons le campus de l'Université Laval et les nos des lots qu'il englobe. Nous attirons l'attention de nos lecteurs, plus spécialement sur les

lots no 136 du Dr M.-H. Brophy et no 137 de Bruno Routhier et la situation de l'ex-Grand Séminaire par rapport à ces derniers.

Elle laisse aussi deux gendres, MM. Camille Carrier et Gabriel Desmeules, architecte; une belle-fille, Mme J. Brophy; plusieurs petits-enfants; trois belles-soeurs, Mmes (Vve) Norman Neilson, H-Yvan et Gustave Neilson, et de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu, samedi matin, la dépouille mortelle est exposée au 22 Sainte-Ursule. Le départ de la maison mortuaire s'effectuera à 8 heures 55 pour l'église St-Patrice de la rue MacMahon. L'inhumation se fera au cimetière de Sainte-Foy.

Famille Neilson: Comme la famille Brophy est grandement apparentée à la famille Neilson, l'auteur de cette chronique aurait aimé procéder immédiatement à l'histoire de la famille Neilson. Mais instruit par l'expérience et sachant qu'il lui manque encore des renseignements d'une certaine importance qui vont l'obliger à de multiples démarches, interviews, consultations de documents ou de pièces d'archives, il croit qu'il serait plus prudent pour lui d'attendre de monter un dossier complet, avant de livrer à ses lecteurs l'histoire extraordinaire de la famille Neilson. Ce n'est pas seulement l'appellation d'un boulevard et d'un canton qui devrait perpétuer la mémoire de l'hon. John Neilson, mais quelque chose de plus tangible comme, par exemple, l'érection d'un monument ou le nom d'une ville.

Ca suivra



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

11/10/72
L. J. Roy

BROPHY (avenue): A cause de certains faits nouveaux apportés à sa connaissance, l'auteur de cette présente chronique a dû ajouter le texte suivant aux six chroniques déjà publiées sur la famille Brophy. Il sait que ses lecteurs comprendront que c'est avec regret qu'il dit adieu à une famille aussi intéressante et attachante. Méritent des remerciements tous ceux qui lui ont apporté leur collaboration.

Famille Brophy: En terminant cette histoire plus ou moins parfaite de l'ancienne famille Brophy, dont l'avenue Brophy du quartier Neilson porte le nom, je dois, à l'instar de tous ceux qui se piquent de jouer à l'apprenti historien, effectuer rectifi-

nes rectifications sur le texte déjà publié et apporter quelques précisions et renseignements fournis par des membres de cette famille. Le tout par souci de respecter la vérité historique. Comme plusieurs lecteurs de l'Appel collectionnent mes chroniques, je leur demanderais de tenir compte des lignes suivantes.

1) **Chronique du 13 septembre:** Dans l'énumération des enfants de John Brophy, il faudrait enlever le nom de Blanche (épouse de l'avocat Emilien Beauchamp) car c'était non la fille de John mais de J.-J. Brophy.

2) **Chronique du 20 septembre:** Dans le paragraphe sur Isabelle et Laura Brophy, il faudrait lire qu'elles étaient les en-

tants et non les deux-soeurs du Dr Brophy.
3) **Chronique du 27 septembre:** Helen, l'aînée de J.-J. Brophy, n'est pas morte dans l'incendie de sa maison, mais de la manière tragique suivante: Ses vêtements s'étant enflammés au contact du poêle, prise de panique, elle serait sortie à l'extérieur en courant, contribuant ainsi à activer davantage les flammes. Transportée d'urgence à l'hôpital, elle serait décédée quelques jours plus tard. Elle demeurerait au 790 rue Moreau, la 2^e maison à gauche, au nord du chemin Ste-Foy.

Précisions et rectifications apportées aux enfants issus de Stella Brophy (fille de J.-J.) et du Dr Pierre Roy: Pierrette Roy

(Victorien du Tremblay ingénieur, et non Emond) Trois-Rivières; Dr Joseph Roy (Reine Rondeau), pneumologue à l'hôpital Laval; Dr Jean-Paul Roy (Gilberte Cantin), gynécologue à l'hôpital Jeffery Hale; Claire (Marcel Emond, ingénieur) Ville Brossard; Dr Claude Grenier (Louise Morin), radiologiste à l'hôpital Jeffery Hale; Danièle Grenier-Roy, fille adoptive, Giffard; Le Dr Pierre Roy n'eut pas d'enfants de sa belle-soeur Irène Brophy, sa deuxième femme, ni d'un troisième mariage avec dame Lucienne (?).

Maison J.-J. Brophy: La première maison aurait été la proie des flammes au cours d'une nuit d'hiver (avant 1900) et tous ses habitants ont dû l'évacuer en vêtements de nuit. La deuxième maison, que nous reproduisons dans cette chronique, fut édifiée sur le solage de la première. C'est le 2430, chemin Ste-Foy.

Dans le contrat de vente du terrain (et de cette maison) vers 1948 ou 1949) aux Frères des Eco-

(suite au
page 18)
17



Située au 2430, chemin Sainte-Foy, la grande maison de la famille J.-J. Brophy, telle qu'elle apparaissait, autrefois, sert maintenant de résidence à des Frères des Eco-

chrétiennes qui enseignent soit au Cégep de Sainte-Foy soit ailleurs.



La maison Bruneau devient "monument historique"

G.L.

Le ministère des Affaires culturelles s'est rendu à une demande du conseil municipal de Sainte-Foy, en classant "monument historique" la maison Bruneau, située au 2608, chemin Saint-Louis. Sur une suggestion du ministère, le

conseil municipal s'est engagé à ne pas permettre le morcellement aux fins de lotissement, du très grand terrain orné de beaux arbres qui fait partie de cette propriété.

Le 3 octobre 1977, le conseil adoptait le règlement 2160 interdisant la démolition des bâtiments sis sur le lot 311-1. Mais le problème du morcellement du terrain n'a commencé à connaître un début de solution que le 4 juillet 1978, lorsque le conseiller Anatole Robichaud, du quartier où est située cette propriété, a réussi à convaincre ses collègues qu'il n'y avait pas ur-

gence de voter une résolution en faveur d'un morcellement.

Construite en briques d'Ecosse vers 1845, cette maison compte parmi les dernières constructions de style "anglo-normand" de Sainte-Foy. M. Michel Lessard l'a recensée dans son "Encyclopédie de la maison québécoise". Elle possède un toit à quatre versants à l'exemple de ces maisons ancestrales d'origine normande. D'autre part, le carré et l'aménagement intérieur de même que les bâtiments et les jardins demeurent fidèles à l'esprit anglais.

Vol. II
Page 18

BROPHY
(suite de la page 17)

les chrétiennes de l'Académie de Québec (aujourd'hui Cégep Sainte-Foy), il aurait été spécifié que l'acheteur devait s'engager à ne pas démolir cette maison et ni la démolir tant que des membres de la famille seraient encore vivants. Est-ce que cette clause est vraiment inscrite telle quelle dans le contrat ou sa teneur a-t-elle été changée par les bouches de la légende?)

La photo de cette maison nous a été fournie par M. Alexandre Desmeules, du 2225, rue Mgr-Lafleche, réalisateur à Radio-Québec, fils de Léopold Desmeules et de Mary Brophy. Une peinture de la même maison, exécutée en 1930, par Irène Brophy (Mme Pierre Roy), est en possession du professeur Douglas Beauchamp (Colette Bolduc), petit-fils de J.-J. Brophy, du 1028, rue Dijon. Cette maison a encore aujourd'hui, fière allure, même si les murs extérieurs en brique ont été recouverts de stucco et même si la magnifique parterre d'autrefois n'est plus qu'un souvenir.

(fin)

Le quartier Saint-Thomas d'Aquin aura bientôt son parc

par G. Lefrançois

Les services d'urbanisme et de génie de la ville de Sainte-Foy s'attendent que les travaux d'aménagement du parc Myrand (?) devront être terminés dans les premières semaines de novembre. Mentionnons en passant que l'appellation de "Myrand" pour ce parc n'a pas encore été adoptée d'une manière définitive. Des suggestions auraient été émises en faveur d'une autre appellation.

Ce parc sera une espèce d'endroit public, embelli d'arbres et d'une fontaine avec jet d'eau, sillonné de sentiers en briques ou en béton, et pouvant servir aux loisirs des jeunes et des moins jeunes.

A la suite d'un protocole d'entente avec la Fabrique de la paroisse, on y aménage un terrain conjoint de stationnement de 61 cases qui desservira aussi bien l'église que les deux écoles des rues La Somme et Myrand qui servent maintenant aux loisirs, l'une pour le yoga et l'autre pour les travaux de céramique et autres. La ville sera responsable du déblaiement de la neige ainsi que de l'entretien normal. L'aire de sta-

tionnement étant ainsi centralisée, de plus grands espaces de terrain peuvent alors être consacrés aux loisirs.

Eclairé au mercure, ce parc paysagé offrira un carré de sable aux jeunes enfants; un espace pour le jeu de pétanque et une patinoire avec bordures en neige.

L'entrepreneur général de ces travaux de \$282 854,60 est Les Embellissements Duberger Inc.

Pour réaliser ce projet, la ville a fait l'acquisition des lots 134-31 et 134-31A ainsi que des deux écoles de la Commission scolaire de Sainte-Foy, lots d'une superficie totale de 65040 pieds carrés. Elle a aussi acquis le lot 398-3, propriété de la Fabrique de Saint-Thomas d'Aquin, d'une superficie de 27387 pi. ca., au prix d'un dollar le pied. Une servitude en faveur de la ville est attachée au lot 398-2 d'une superficie de 19913 pi. ca., propriété de la Fabrique, pour fins de stationnement.

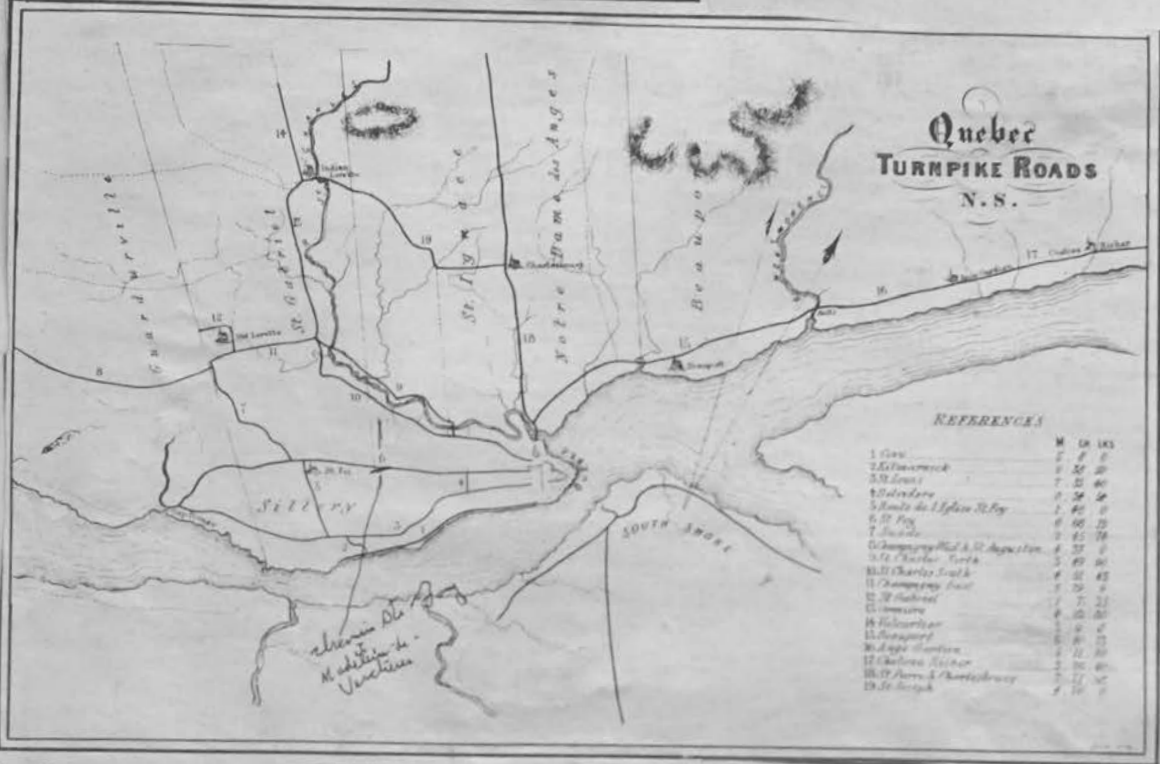


La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

18/10/1978
R. Aguel ✓

Vol. II - Page 1



Les 19 chemins à péage (turnpike roads) des environs de Québec (vers 1860), d'après une carte des archives du Séminaire de Québec.

Chemins à barrières à Québec — 1841 à 1910 (vers 1960). À quelques reprises, il a été question dans cette chronique de l'existence de chemins à barrières avec péage à Québec et aux approches de cette ville (voir l'Appel du 27 août 1978, décès de M. Philias Bélanger, ancien gardien de barrières). Piqués par la curiosité d'en apprendre plus sur ce sujet, plusieurs lecteurs sont entrés en communication avec l'auteur de cette chronique. J'ai consulté des anciens de Sainte-Foy, mais leurs souvenirs sont trop vagues pour fournir des renseignements valables. Il ne me restait plus qu'à rechercher des documents écrits

pour traiter de ce sujet qui s'insère bien dans le cadre de cette chronique.

Dans son Histoire municipale de la ville de Québec (1833-1867), Antonio Drolet donne un très bref résumé sur le système des chemins à barrières et réfère le lecteur à la Loi 4, Victoria, chap. 17). Après avoir lu Drolet et consulté cette loi (18 pages de texte) aux Archives nationales du Québec, je suis en mesure, aujourd'hui, de donner des renseignements assez complets sur le sujet en m'inspirant de ces deux sources écrites.

Chemins en très mauvais état: Au début du XIXe siècle, la grande activité qu'a connu le port de Québec, au point de vue exportations et importations, l'industrie florissante du bois et la construction de milliers de navires ont provoqué un trafic intense sur tous les chemins d'accès à

la ville de Québec. Il en est résulté que ces chemins sont vite devenus pour ainsi dire impraticables. Il fallait trouver des fonds pour les maintenir en bon état. Les citoyens de Québec, qui payaient déjà une cotisation pour l'entretien dans les limites, du temps, de la ville, ne voulaient pas déboursier davantage pour les voies d'accès à leur ville, alléguant qu'il appartenait aux gens des faubourgs (banlieue) et aux gens éloignés, qui utilisaient davantage ces voies d'accès, de payer pour leur construction et leur entretien.

Loi ou ordonnance de 1841: C'est pourquoi en 1841, le gouverneur du Bas-Canada émit une loi spéciale intitulée: "Une ordonnance pour pourvoir à l'amélioration de certains chemins dans le voisinage de la cité de Québec, et y conduisant, et pour établir un fonds pour cet objet". (Loi 4, Victoria, chap. 17)

C'était la création d'une commission qui sera connue sous l'appellation de "Les Syndics des chemins à barrières de Québec". Ces syndics avaient le droit de déléguer quelques-uns de leurs pouvoirs, dont celui d'affermir par encan les péages pour un an. Dans ses mémoires, l'arpenteur et ancien maire de Sainte-Foy, Dermot O'Gallagher, parle de la "Turnpike Trust Company". Suivent des extraits de cette ordonnance ou loi.

Afin de créer des fonds pour améliorer l'état des chemins dans le voisinage de la cité de Québec, il sera loisible au gouverneur de la dite province, par lettres patentes, de nommer de cinq à neuf syndics pour ouvrir, faire et maintenir certains chemins, dont ceux conduisant vers Montécal. Lesdits syndics, pour outes les fins de cette ordonnance pourront sous le nom de "Les Syndics des chemins à barrières de Québec" poursuivre et être poursuivis, acquérir des biens-fonds.

Ils pourront améliorer, élargir, réparer, etc. lesdits chemins et ponts, comme bon leur semblera. Ils pourront ériger des portes, barrières, tourniquets et maisons de barrière et autres bâtisses, et de temps à temps ils pourront nommer un inspecteur et autres officiers et personnes sous leurs ordres qu'ils jugeront nécessaires pour les fins de cette ordonnance. Les syndics pourront acquérir des

terrains ou payer une rente annuelle aux personnes qui ne voudront pas les vendre.

Sept chemins d'accès avec barrières:

- 1- Chemin de grève des limites de la ville à l'anse de Sillery;
- 2- Chemin Saint-Louis, de Québec au pont de Cap-Rouge;
- 3- Chemin Sainte-Foy, de Québec à la Suète;
- 4- Chemin de la Suète jusqu'à la Côte de Champigny;
- 5- Chemin de la côte de Champigny au coin du chemin du Cap-Rouge et au Grand-Désert (Ancienne-Lorette);
- 6- Chemin de la rue Saint-Vallier au chemin qui va au pont des Commissaires (dans les Saules);
- 7- Chemin du pont Dorchester au pont sur la Montmorency.

C'étaient des chemins de péage, de même que le pont sur la rivière de Cap-Rouge, acheté par le gouvernement. Il y avait aussi des chemins de traverse, nous en parlerons la semaine prochaine.

(à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Chemins à barrières à Québec (suite) — 1843 à 1910.

En plus des sept grands chemins à péage que nous avons énumérés, la semaine dernière, il y avait près de la ville même (limites de ce temps-là), des chemins de traverse — celui du Belvédère de la Grande-Allée au chemin Sainte-Foy, la montée Sainte-Claire (c'est le nom Sinclair qui s'était modifié ainsi), un autre, du chemin Saint-Louis à l'Anse-des-Grèves, étaient tous à barrière. Les syndicats pouvaient exiger et recevoir des péages sur chacun des dits chemins.

Taux de péage: Les taux de péage variaient. Par exemple, sur le chemin Saint-Louis et la Grande-Allée, pour chaque wagon, charriot, charrette ou autres voitures à roues pour le transport des charges, ce sera six deniers ou quatre deniers, selon si la voiture est chargée ou non et si les roues ont des joints ou bandages de cinq pouces de largeur ou plus (mesure anglaise); pour une largeur moindre de cinq pouces et pas plus que deux pouces et un quart, ce sera huit deniers ou six deniers, selon si la voiture est chargée ou non. Si les roues ont des joints ou bandages moindres que deux pouces et un quart, ce sera un chelin ou huit deniers, selon si elle est chargée ou non.

Pour tout cheval ou autre animal additionnel attelé à tel wagon, charriot ou charrette, ce sera un autre montant additionnel de quatre deniers courant.

Pour chaque carrosse, coche, gig, calèche, dînet, charrette à ressorts ou autres voitures à roues (autres que les wagons, charriots et charrettes) ce sera huit deniers si les roues ont des joints ou bandages de deux pouces et un quart ou plus, et un chelin pour les moins de deux pouces et un quart, et quatre deniers pour chaque cheval additionnel.

Pour chaque sleigh, traîne, traîneau, berline, carriole ou autres voitures d'hiver quelconque tirées par un cheval ou autre animal, ce sera le montant de quatre deniers, et pour chaque cheval additionnel, un autre montant de deux deniers.

Pour chaque cheval ou jument avec son cavalier, le montant de quatre deniers.

Pour chaque cheval ou jument, âne, mule, boeuf, vache et autre bête à corne non attelée, ce sera quatre deniers. Pour chaque vingtaine de moutons, agneaux, cochons ou porcs, le montant de cinq deniers courant.

Sur les autres chemins que ceux de Saint-Louis et de la Grande-Allée il faudra charger un taux de péage proportionné aux taux des artères ci-dessus nommées, c'est-à-dire en proportion de leur longueur comparée avec celle du chemin Saint-Louis et de la Grande-Allée.

Les syndicats feront des règlements (c'est toujours la loi ou ordonnance qui parle) pour la perception des péages et pourront les changer avec le consentement du Gouverneur. Un tableau des péages devra être affiché près de chaque poste de péage ou barrière.

Exemptions de payer le péage: Sur le même chemin, on ne fera pas payer à l'usager plus d'un péage, dans la même journée, de minuit à minuit. Par exemple, un cavalier ou une voiture qui font le voyage aller et retour de Sainte-Foy à Québec.

Sont exempts du péage les transporteurs de courrier (maille), les officiers et les soldats, ainsi que toutes les personnes qui vont assister à des funérailles. En 1843, amendement à la loi ou ordonnance pour exempter les voitures transportant des engrais de payer les péages sur les chemins à barrière, et pour d'autres objets y mentionnés dans un rayon de vingt milles de la ville. Autre amendement, plus tard, pour exempter certains véhicules, chevaux et autres bestiaux de péages aux barrières, les personnes allant ou revenant d'un office religieux, le dimanche ou une fête d'obligation, à bord de leur propre voiture, cheval ou autres bêtes de trait, ainsi que les membres de leurs familles et les serviteurs. Exemption pour les véhicules, troupeaux, etc., traversant les routes qui divisent une ferme, mais pas plus qu'un

demi-mille sur une route à péage.

En 1857, un amendement à la Loi permet de diviser la Commission des chemins à barrières de Québec en deux commissions distinctes, l'une pour la rive nord et l'autre pour la rive sud, et pour établir d'autres dispositions pour cet objet (loi sanctionnée le 10 juin 1857, Statuts de la province de Québec, 1857, chap. CXXV).

La semaine prochaine, il sera question des amendements pour ceux qui ne se conformaient pas à la Loi, ainsi que de la confection des chemins en macadam, grâce à l'argent perçu en péage aux barrières (à suivre)

Vol. II - Page 20

La paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin célèbre le 5e anniversaire de son Centre communautaire

Photos et textes par G. Lefrançois

C'est par un grand vernissage à l'occasion de la tenue de l'exposition-peinture, organisée par l'Association paroissiale sportive et

culturelle (L'ASPEC) et plus précisément par son Comité des activités sociales et son Comité des arts, que la paroisse de

Saint-Thomas-d'Aquin a tenu à souligner le 5e anniversaire de son Centre communautaire qui est situé dans le sous-bassement de l'église.

Les nombreux paroissiens, qui ont assisté à ce vernissage, samedi soir le 14 octobre, ou qui ont par la suite visité cette exposition, ont pu constater que Saint-Thomas-d'Aquin comptait de nombreux talents dans l'art de la peinture.

Le Centre communautaire Saint-Thomas-d'Aquin est un nom qui évoque chez ses habitués l'image d'un chez-soi accueillant et chaud. Nâguère sous-sol poussiéreux et terne, il offre maintenant une salle aux couleurs gaies pouvant accueillir aisément quatre cents personnes, de plus, pour des groupes allant jusqu'à une cinquantaine de participants, il offre un autre local plus restreint. Tout autour se répartissent les locaux des scouts et guides, une salle de musique, un vestiaire et



Le curé de St-Thomas-d'Aquin, M. Roger Boisvert, dans son allocution de circonstance, a tenu à souligner que le Centre communautaire était un lieu d'ancrage et de rencontre qui était nécessaire au développement de l'esprit paroissial.

(Voir Saint-Thomas, en page 21)

Saint-Thomas

(Suite de la page 20)



A la soirée du 5e anniversaire de l'ouverture du Centre communautaire de Saint-Thomas-d'Aquin, un magnifique et délicieux gâteau fut très apprécié des paroissiens. C'est Mme Marie-Thérèse Maillette, présidente du Comité des activités sociales de l'APSEC, qui servait les paroissiens, avec l'amabilité qu'on lui connaît.

autres, et même une cuisinette." C'est ce qu'écrivait M. Léandre Turcotte, dans la brochure du 25e anniversaire de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin (1950-1975).

"Un aménagement aussi heureux a été réalisé, continuait M. Turcotte, grâce à une généreuse souscription des paroissiens".

Au cours de la célébration de ce 5e anniversaire, M. le curé Roger Boisvert a prononcé une allocution, dans le style tout personnel qu'on lui connaît, pour féliciter les responsables de la bonne marche du Centre communautaire, qui ont toujours eu, a-t-il affirmé, le souci pastoral d'insuffler l'esprit des Évangiles dans les œuvres sociales, sportives et autres".

Vol. II - Page 21



En compagnie de M. le curé de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin et de la représentante du Comité des arts de l'APSEC, nous reconnaissons ici tous les exposants de l'expo-peinture organisée par l'Association paroissiale sportive et culturelle (L'ASPEC). De gauche à droite: Suzanne Déry, Rita Giguère, Diane Dalphond Giguère, Denis Schmouth, Louisette Bérubé, J.-P. Ga-

boury, Blanche Vachon, Roger Boisvert, curé, Annie Amyot, Marielle Bergeron, présidente du Comité des arts de l'APSEC, Lucille Laberge, Jacques Lescarbeau-Wilson et Germaine Gauvin. N'apparaît pas sur cette photo Georgette Bertrand, absente, qui a remporté quand même le prix de participation à la suite d'un tirage au sort. (Photo exclusive à L'Appel)

28/10/78



Une des nombreuses toiles que M. Denis Schmouth avait mises en montre à l'expo-peinture de Saint-Thomas

d'Aquin. Mentionnons en passant que M. Schmouth est un marguillier de la paroisse. (Photo exclusive à L'Annuaire)

28/10/78

La famille Neilson à l'honneur à la Caisse populaire Sainte-Ursule

L'Appel 26/10/1998

Vol. 7 - Page 22

Photos et textes par G. Lefrançois

Dans le cadre de la célébration de la Semaine des Caisses populaires à la Caisse Sainte-Ursule du quartier Neilson des étudiants, qui ont suivi le "cours Patrimoine" animé par la Télé-Université ont présenté, du 16 au 20 octobre, dans une mini-exposition le fruit de leurs recherches sur l'honorable John Neilson et ses descendants dont l'appellation d'un boulevard et d'une rue commémore le souvenir. Les deux principaux responsables de cette expo furent Mme Nicole Paulette, et M. Raymond Saint-Arnaud.

Présentée en collaboration avec la Société d'histoire de Sainte-Foy, le Service d'information de la ville de Sainte-Foy et la Caisse populaire Sainte-Ursule, cette mini-exposition comprenait des documents iconographiques relatant l'histoire de la famille Neilson, quelques pièces d'objets maternels ayant appartenu à cette même famille, des cartes de la ville de Sainte-Foy sur lesquelles étaient clairement délimitées les terres de l'honorable John Neilson et de ses descendants.

Collection Samson

Dans quatre vitrines étaient en montre quelques pièces du dépôt archéologique de la Collection Samson. Ce dépôt représente une remarquable homogénéité et est typique de la période chevauchant la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Ces pièces ont été trouvées près de Fabre et Montreux. Surtout composée d'objets en céramique et en verre servant à la consommation des aliments, cette collection comprend aussi quelques objets en métal témoignant d'autres activités de la vie quotidienne.

Au cours de cette expo, Mme Nicole Paulette se tenait à la disposition des visiteurs pour répondre à leurs demandes de renseignements. Dans ce compte-rendu de cette expo nous ne reproduisons que quelques pièces de cette collection Samson et des autres exhibits. Dans de prochaines chroniques, le chroniqueur de la petite histoire dans L'Appel relatera bientôt l'histoire de la famille Neilson (il faut prononcer "Nilson" et non "Neilson") et il reproduira d'autres illustrations de cette mini-exposition. En passant, il faudrait féliciter la Caisse populaire de Sainte-Ursule d'avoir bien voulu donner asile à cette expo ainsi que ceux qui l'ont organisée.



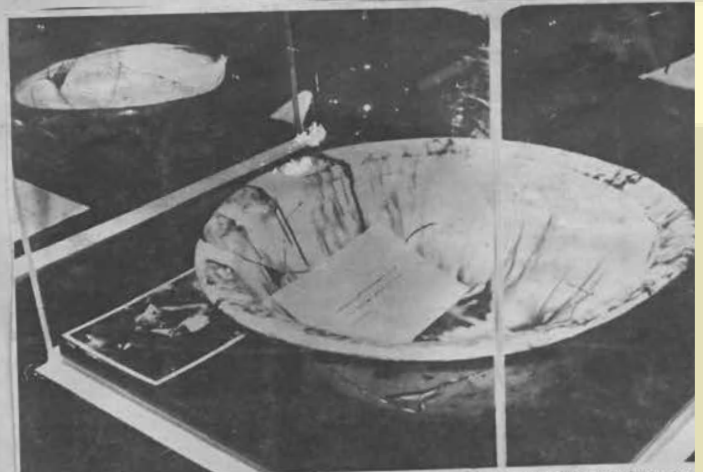
A la mini-exposition sur l'histoire de la famille Neilson, Mme Nicole Paulette donnait des renseignements aux visiteurs. Sur cette photo apparaissent quatre vitrines contenant des objets ayant appartenu à cette famille.

Hon. John Neilson: D'origine écossaise, à 14 ans il émigre au Canada où il fut propriétaire et rédacteur de la Gazette de Québec durant plus de 50 ans. Homme politique important du temps de Louis-Joseph Papineau, il a été délégué par ses concitoyens à trois reprises pour les représenter en Angleterre. Défenseur du Parti populaire, il se sépara de Papineau après les 92 résolutions. Député du comté de Québec de 1818 à 1834, puis de 1841 à 1844. Membre du Conseil législatif de 1844 à sa mort.

Ce grand homme, des 1792, acquiert un domaine à Sainte-Foy. Il y séjourne durant l'été avant d'en faire sa demeure permanente où il mourut en 1848. Cette résidence était située, paraît-il, au sud du chemin Saint-Louis. Le domaine des Neilson s'étendait du fleuve à environ la rue Montpetit au nord, et du pont de Québec à l'est de l'actuelle avenue de Liège. Sa veuve, Marie-Ursule Hubert, des Trois-Rivières qu'il avait épousée en 1797, ainsi que ses descendants, continuèrent à habiter Sainte-Foy.



L'honorable John Neilson (1776-1848) dont le nom d'un boulevard et d'un quartier dans Sainte-Foy rappelle le souvenir. Photo d'une toile de 29 pouces de hauteur par 21 pouces de largeur conservée au Musée du Québec.



A la mini-exposition sur la famille Neilson, dans une des quatre vitrines, on pouvait admirer un grand bol en terre cuite grossière du type dit des "Maritimes" datant

de la fin du XVIII^e siècle; aussi une bouteille à spiritueux en verre soufflé, probablement fabriquée en Angleterre. (Photo exclusive à L'Appel)

NOUVELLE SERRE À BOIS-DE-COULONGE

-par Henri Veilleux (*)

Les visiteurs qui ont l'occasion de parcourir les divers édifices du gouvernement du Québec, particulièrement sur la colline parlementaire, ne tarissent pas d'éloges sur la décoration florale. En été, les parterres sont éblouissants et, en toute saison, on peut remarquer des arrangements horticoles d'une très grande beauté à l'intérieur des immeubles gouvernementaux.

La plupart des fleurs et des plantes que l'on peut y admirer proviennent des serres du gouvernement, situées au Bois-de-Coulonge.

Dernièrement, dans le cadre de l'Opération Solidarité Economique (OSE), on a procédé à la construction d'une nouvelle serre pour répondre aux besoins croissants dans ce domaine. Cette serre qui complète un ensemble déjà imposant, a nécessité un investissement de \$ 96,000 et a créé de l'emploi évalué à 10,000 h/j.

Bois-de-Coulonge

La vocation de Bois-de-Coulonge a grandement changé en ces dernières années. Depuis la confédération, le domaine du Bois-de-Coulonge était réservé au lieutenant-gouverneur qui y avait sa résidence. Le domaine était connu sous le nom de SPENCER WOOD.

Depuis l'incendie de la résidence en 1968, le lieutenant-gouverneur habite une autre résidence sur la rue Saint-Louis, tandis que le site de Bois-de-Coulonge est devenu un parc public où se tiennent des manifestations mémorables, dont des compétitions hippiques, des fêtes populaires et où loge un théâtre d'été qui connaît un grand succès.

Historique

Le Bois-de-Coulonge doit son nom à Louis d'Ailleboust, sieur de Coulonge, qui reçut ce fief de la part de la Compagnie des Cent Associés, le 9 avril 1657. Par la suite, plusieurs propriétaires occupèrent les lieux et, finalement, le séminaire de Québec qui s'en était porté acquéreur, en vendit une partie en 1766.

C'est en 1849 que le gouvernement du Canada a acquis Spencer Wood pour en faire la résidence permanente du gouverneur du Bas-Canada. Après la confédération, le domaine a été cédé au gouvernement du Québec comme résidence du lieutenant-gouverneur. En 1950, le terrain a repris son nom français, Bois-de-Coulonge.

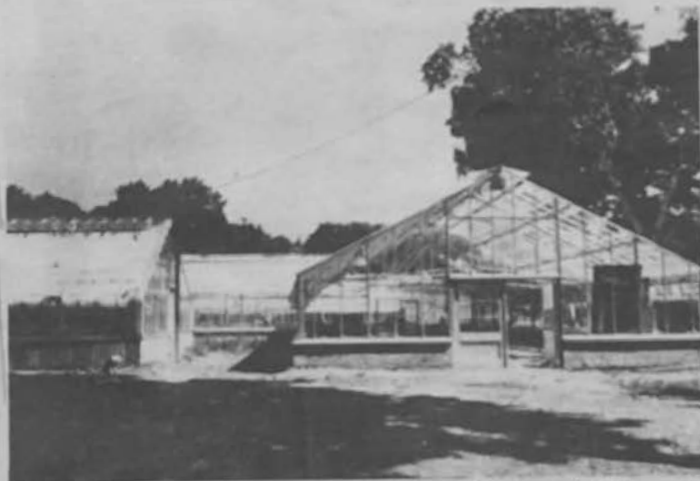
La tradition se continue

On connaît la vocation publique du domaine du Bois-de-Coulonge. On sait peut-être moins que plusieurs autres activités s'y produisent.

Par exemple, on y retrouve une érablière ultra-moderne, dont les produits sont utilisés par le gouvernement et ses invités, ainsi que pour l'usage du lieutenant-gouverneur. C'est à ce dernier également que sont réservés les produits d'un potager administré de main de maître.

Comme décrites au début de cet article, les importantes serres de Bois-de-Coulonge alimentent en fleurs les divers édifices gouvernementaux et facilitent la décoration lors des réceptions officielles données par le gouvernement dans la capitale.

(*) — Service d'information de OSE



Le domaine du Bois-de-Coulonge a hérité d'une longue tradition horticole. Déjà au siècle dernier, on vantait ses serres contenant de nombreux arbustes et plantes exotiques, même des vignes. Lorsque le domaine devint le lieu de résidence du Gouverneur du Bas-Canada, puis du Lieutenant-gouverneur du Québec, les serres eurent encore leurs heures de gloire. Maintenant, on les utilise principalement pour la production de fleurs et plantes nécessaires à l'aménagement des terrains aux abords des édifices gouvernementaux et à la décoration florale des divers locaux de l'Assemblée nationale. On voit ici une vue d'ensemble des serres, et au premier plan, à droite, la nouvelle serre construite dans le cadre de l'Opération Solidarité Economique (OSE).



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard LeFrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

1/11/1978
L. Appel



L. Appel
8/11/1978

La décoration florale des édifices gouvernementaux, de même que les besoins en fleurs et en plantes pour les plates-bandes et les salles de réception du gouvernement du Québec sont considérables. C'est pourquoi on a dû construire une nouvelle serre au Bois-de-Coulonge. Cette construction que l'on voit ci-dessus a nécessité des déboursés de \$ 96,000.



Un potager en pleine ville au Bois-de-Coulonge. Le Bois-de-Coulonge fournit encore plusieurs services au lieutenant-gouverneur du Québec. Il renferme notamment une érablière aux mécanismes ultra-modernes dont les produits sont utilisés par le gouvernement du Québec pour ses visiteurs et un potager modèle dont les produits servent à garnir la table d'hôte du lieutenant-gouverneur. L'immense domaine, situé à l'angle du Chemin Saint-Louis et de la Grande-Allée, à Sillery, est également utilisé pour des fêtes à grands spectacles, des concours hippiques etc.



Le domaine du Bois-de-Coulonge a été victime de nombreux incendies. Lors du dernier, tragique, en 1968, la résidence du lieutenant-gouverneur a été complètement détruite, entraînant la mort du châtelain. On peut encore se faire une idée de l'ampleur du site en admirant cette photographie du centre administratif. Le domaine possède également d'autres pavillons qui font l'admiration des visiteurs.

Chemins à barrières (fin) — On peut s'imaginer de quelle humeur étaient les résidents non seulement de Québec, mais aussi de Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et autres qui se voyaient obligés par la loi de payer, tant pour les voitures, les cavaliers que pour les animaux, un péage aux barrières qui fermaient les routes d'accès à la ville de Québec.

Pour ceux qui entraignaient la loi, le législateur avait prévu des pénalités. Amende pour toute personne se disant exemptée de payer et qui ne l'était pas. Amende pour toute personne passant telle barrière par violence, pour toute personne essayant d'éviter les péages ou permettant à d'autres de passer sur leurs terrains pour qu'elles évitent de payer, amende pour toute personne qui essayait d'éviter le péage de cette manière. Le législateur spécifie dans la loi que dans tous les cas l'amende ne devra pas excéder 40 chelins.

Les Québécois mentionne l'écrivain Antonin Drolet, dans son Histoire municipale de la ville de Québec, trouvaient on-neux d'avoir à payer pour leurs allées et venues dans le voisinage de la ville, d'autant plus qu'ils contribuaient ainsi au coût de chemins dans des régions éloignées de Québec, à propos desquels ils n'avaient aucun contrôle.

Les citoyens de Sainte-Foy obtinrent, en 1843, l'abolition du péage de la barrière Kilmarnock (côte Gignac, à Sillery). Malgré le mécontentement de la population, les commissaires procédaient de temps en temps à une hausse des taux de péage. En 1855, l'échelle fut portée à un tarif allant d'un denier à dix deniers.

En 1849, une loi (12, Victoria, ch. 115), autorise les commissaires des chemins à barrières à acquérir le pont Dorchester sur la St-Charles. En mai 1859 l'adjudication des droits de péage sur ce pont se fait pour 1705 louis. Les nouveaux adjudicateurs, raconte M. Drolet, ayant voulu imposer un droit de passage d'un sou aux piétons (les piétons ne payaient pas aux autres barrières) allant vers Québec, il y eut une manifestation populaire, au cours de laquelle des barrières furent démolies, et les commissaires n'insistèrent pas.

Selon un ancien de Sainte-Foy, M. Honoré Mainguy, les barrières auraient été abolies en 1910. Il se rappelle que dans son temps on devait payer un péage de dix sous. Dans ses mémoires, l'arpenteur-géomètre Dermott O'Gallagher, mentionne un péage de quinze sous.

En terminant cette troisième et dernière chronique sur le système de chemins à barrières qui fermaient les accès à la ville de Québec, je réfère, encore une fois, les chercheurs de la petite histoire qui veulent consulter la Loi 4, Victoria, chap. 17 instituant ce système de barrières à péage, au volume 6 (pages 351 à 357) des "Ordonnances faites et passées par Son Excellence le gouverneur général et le Conseil spécial pour les affaires de la province du Bas-Canada" (Archives nationales au Musée du Québec).

Quand vous posez des questions aux Anciens de Sainte-Foy pour déterminer et le taux de péage et les endroits où étaient situées les barrières ou postes à péage, on se rend compte

que les versions varient. Dans les mémoires de Philias Bélanger et de Dermott O'Gallagher qui possèdent la Société d'histoire de Sainte-Foy ainsi que dans le témoignage de M. Honoré Mainguy, un ancien de Sainte-Foy encore très vivant et d'une mémoire alerte en dépit de ses 76 ans, on semble déceler des contradictions, mais il faut reconnaître qu'elles ne sont qu'apparences. En effet, durant la période du système des chemins à barrières, de 1843 à 1910, le taux de péage a varié ainsi que les endroits d'installation des barrières.

M. Honoré Mainguy se rappelle que dans son jeune temps des barrières étaient installées aux endroits suivants: coin de la rue Avenir et du chemin Sainte-Foy (par la suite cette barrière aurait été transportée au coin de la rue Joffre et du chemin Sainte-Foy), coin de l'avenue Madeleine-de-Verchères et du chemin Sainte-Foy, sur le chemin Saint-Louis, près du ruisseau Noir et de la Maison des Pères Maristes, en bas de la côte Saint-Sacrement (côte des Bell autrefois) près du cimetière Saint-Charles, et enfin une autre barrière au pont de Cap-Rouge.

Chemins en macadam: Une partie des revenus provenant du péage perçu aux barrières servait à la construction des chemins en macadam. Cette sorte de revêtement des chemins a été inventé par un Anglais nommé MacAdam et dans lequel on emploie de la pierre dure concassée qu'on nivelle au rouleau compresseur. La pierre était extraite de Deux-Carrrières qui étaient situées près de la rue Arthur-Buies. La première en opération fut celle de Jos Vézina, puis suivit celle de Jim Corrigan (site de Laurentides Automobiles).

Un ancien de Sainte-Foy, M. Honoré Mainguy, qui a déjà travaillé à la préparation du macadam ainsi qu'à sa pose, en a long à raconter sur ce sujet. Nous le remercions de ses renseignements.

suite dans L'Appel du 2 sept 1978

(à suivre) (30)

L'âge d'or des artisans-potiers québécois débute après la conquête du Canada

L'Appel 15/11/1978

S L C C
Vol. II
Page 25

par G. Lefrançois

"Les potiers qui ont oeuvré dans la vallée du Saint-Laurent sous le Régime français sont peu nombreux par rapport à ceux de la période après la conquête du pays par les Anglais. Les importations en provenance de la métropole française suffisaient probablement aux besoins domestiques".

C'est ce qu'a avancé M. Jacques Langlois, historien à la Direction de l'archéologie et de l'ethnologie du Québec, dans une causerie sur les grandes familles d'artisans-potiers au Québec, qu'il prononçait, récemment, devant les membres de la Société généalogique de Québec.

"Le nombre de potiers sous le Régime français (1655-1760) n'a pas dépassé la vingtaine, précisait M. Langlois. Une première explication pourrait bien être les importations vers la colonie des matières premières, des objets de luxe. Il y a sûrement eu beaucoup d'objets de terre cuite grossière d'importés, puisque ceux-ci étaient nécessaires dans la préparation de l'alimentation quotidienne."

Pourquoi le nombre des potiers a-t-il augmenté après 1760? Le conférencier explique que le Régime anglais a contribué partiellement à cette augmentation, en imposant des restrictions sur les importations françaises. Il faut aussi considérer une forte augmentation de la population ainsi qu'une plus grande connaissance des ressources naturelles (ex. terre glaise ou argile, cours d'eau) nécessaires à l'exercice du métier de potier. La céramique aurait atteint son âge d'or entre 1800 et 1850.

Après avoir mentionné que nos artisans-potiers ont subi successivement des influences française, américaine, italienne et autres, M. Langlois a démontré, à l'aide de statistiques et de graphiques, qu'il avait existé un phénomène de transmission du métier de père en fils, d'oncle à neveu et de maître à apprenti. Il a cité le cas de l'entreprise artisanale familiale des Dion qui était située dans Les Saules et qui n'a cessé d'exister qu'en 1916. Le conférencier a révélé que son ministère avait effectué des fouilles et des découvertes archéologiques sur ce site. Un ancien potier de cette famille Dion, M. Jules Dion, exploite présentement une quincaillerie sur le boulevard Charest.

Dans la préface du "Répertoire des artisans-potiers québécois 1655-1916", dont M. Jacques Langlois est l'auteur, l'archéologue bien connu, M. Michel Gaumond, s'exprime de la manière suivante: "L'un des problèmes majeurs de l'archéologie historique au Québec sur lequel la Direction de l'archéologie du ministère des Affaires culturelles s'est attaquée depuis 1961 de façon sporadique, est celui de l'identification des céramiques communes ou grossières que l'on trouve sur tous les sites québécois. Il s'agit d'un problème d'identification, de provenance et de datation. Il était devenu évident, conclut-il, qu'un instrument de recherche devait être mis à la disposition de tous les chercheurs en culture matérielle, et c'est à ce besoin que prétend répondre le livre de M. Jacques Langlois".

Devant la Société de généalogie



M. Jacques Langlois, historien à la Direction de l'archéologie et de l'ethnologie du Québec, prononce une causerie sur les artisans-potiers devant les membres de la Société généalogique de Québec.

Licencié en histoire à l'Université Laval en 1972, M. Langlois entre au service du ministère des Affaires culturelles en 1973. Il est membre actif de quelques organismes qui s'occupent de la préservation des monuments et sites historiques, ainsi que secrétaire du Comité d'organisation des fêtes du tricentenaire de la paroisse Saint-Laurent (I.O.) qui auront lieu en 1975.

Il s'est toujours intéressé à l'histoire des artisans-potiers. Plus d'être l'auteur d'un livre sur ce sujet, il a prononcé quelques causeries dont une au congrès sur la présence française en Amérique, à Natchez au Mississippi, et une autre au congrès de l'Association canadienne d'archéologie, à Québec.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

8/11/78

no 2

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Nérée-Tremblay (rue): Cette rue qui débouche sur le chemin Sainte-Foy, côté nord, près du Centre commercial Innovation, rappelle le souvenir d'un ancien maire de Sainte-Foy, d'un éducateur hors-pair et d'un écrivain infatigable qui exerça en même temps le rude métier de cultivateur pour des raisons de santé. Il profite des loisirs d'une retraite qu'il avait prise à 75 ans, après 45 ans de professorat, pour écrire quelques livres. Mort étant devenu centenaire, M. Nérée Tremblay nous donne la preuve que le travail ne tue pas la vie mais l'entretient.

Souhaitons que l'histoire de cet homme de grande valeur, qui complètera l'hommage qui lui fut rendu dans cette chronique du 7 juin, servira d'exemple aux jeunes qui, parfois, seraient tentés de se décourager devant les difficultés de notre époque.

Sources d'information: C'est à la suite des instances de M. Honoré Mainguy, du 2492, rue Père-Chaumont, celui qu'on peut qualifier d'être les archives vivantes de Sainte-Foy, que l'auteur de cette chronique a décidé d'écrire une biographie plus complète (voir L'Appel du 7 juin) sur l'attachant personnage que fut Nérée Tremblay. Après avoir lui-même fourni plusieurs renseignements, M. Mainguy m'a conseillé de communiquer avec M. Louis-Ph. Bonneau, du 881, rue Chanoine-Scott, gendre de M. Tremblay. Lui et son épouse, née Marie-Céline-Agathe Tremblay, ont fourni des renseignements de grande valeur. En plus d'enseigner pendant plusieurs années à l'Université Laval, M. Bonneau s'est spécialisé en généalogie devenant l'auteur de publications sur les familles Tremblay et Bonneau. Il a publié récemment l'histoire de St-Pierre-de-Montmagny, localité où il s'est fait construire une maison pour y couler une retraite heureuse. A ces deux collaborateurs, des mercis très sincères.

Pour étoffer davantage cette biographie, je me suis inspiré de la préface du R.P. Adrien Pouliot, jésuite, que contient le livre "Sainte-Pierre et Saint-Paul de la Baie-Saint-Paul", dont M. Nérée Tremblay est l'auteur. Je me suis également inspiré de la thèse qu'a rédigée, en 1959, le Frère Médéric Rodrigue, F.C., sur "Nérée Tremblay, éducateur".

Son enfance et ses études: Exactement 156 ans après l'établissement des Tremblay dans Charlevoix, dans la paroisse de Saint-Hilaire, naissait en mai 1866, de Desiré Tremblay et de Madeleine Bouchard, le héros de notre présente chronique, qui devait être inhumé le 4 février 1967 à Sainte-Foy.



Nérée Tremblay, maire de Sainte-Foy, de 1927-1937.

Il était membre d'une famille de onze enfants dont six garçons et cinq filles. La terre paternelle était située au 4e Rang, à quelques arpents au nord-est du lac de la Mine.

Le jeune Nérée fréquentait l'école du 3e Rang, sous la conduite de l'instituteur Zéphirin Bergeron, de l'Île-aux-Coudres. Le garçonnet occupait ses loisirs aux travaux des champs et au travail artisanal. Les années 1881-1883 le retrouvent à l'Académie de Baie-Saint-Paul. À l'automne de 1883, il entre à l'École normale de Québec, dirigée par l'abbé Pierre Lagacé, auteur de quelques manuels scolaires. Dans le temps, cette école était située à l'endroit où s'élève, de nos jours, l'école secondaire Joseph-François-Perreault, 140, chemin Sainte-Foy.

Le 18 juin 1884, il remporte le prix d'excellence dans la deuxième année comme étant l'élève qui a fait le plus de progrès. De plus, il décrochait son diplôme élémentaire. En juin 1885, il reçoit son diplôme d'écoles modèles, et en 1886, son diplôme académique et le prix d'excellence.

Carrière dans l'enseignement: Lancé dans la carrière à Saint-Joseph-de-Beauce, où il remplace victorieusement un professeur qui n'avait pu réussir à maîtriser une classe turbulente (1886-1889), enrichi d'expériences à Saint-Alexis-de-la-Grande-Baie (1890-1892), à Saint-Romuald (1892-1894), à Chicoutimi (1894-1896), à Saint-Roch-des-Aulnaies (1896-1898), monsieur Tremblay était promu, en 1898, professeur des futurs professeurs à son

École normale, où, durant quarante-trois ans, il enseigna particulièrement la littérature et la pédagogie dans les cours élémentaire et supérieur. Une oeuvre écrite nous reste de cette période capitale: "Les Connaissances usuelles dans le programme des écoles primaires" (1900).

Membre adjoint, durant vingt ans du Comité catholique de l'Instruction publique, cet éducateur consciencieux nous a également livré, dans un petit ouvrage édité en 1950, "Aujourd'hui pour demain", ses profondes convictions chrétiennes et patriotiques, en même temps que sa manière pédagogique directe et franche.

Dans cette chronique, on assistera à l'installation de M. Nérée Tremblay sur une terre de

division, la médaille de M. de surintendant de l'Instruction publique (à revoir)

du lot primitif au nord du chemin Ste-Foy et



La Petite Histoire se balade dans nos rues

15/11/78

L. Appel

no 3

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Nérée Tremblay (rue) (suite): Lorsque Nérée Tremblay vint s'établir à Sainte-Foy, en 1902, c'était un village bien modeste dont une grande partie se composait de terrains boisés et de champs en culture ou en friche. Il acheta une terre de 72 acres, à l'ouest de la Route du Vallon, à l'endroit où s'élève

actuellement la maison de formation des Pères de Saint-Vincent-de-Paul et l'église Saint-Jean-Baptiste de La-Salle.

Pour quel motif le professeur choisit-il de devenir en même temps un cultivateur et d'acheter une terre éloignée de trois milles et demi de l'École normale où il enseignait? Motif

*Vol. 7
Page 26*



Sur l'emplacement de l'église Saint-Jean-Baptiste de La Salle, rue Bien-cour, face à l'avenue Chèvremont, s'élevait autrefois la première maison qui

coûra pour le temps qu'ils ont à couvrir les baux de locataires qui peuvent exister; 4) de ne point couper du bois sur ladite terre à moins que ce ne soit pour se chauffer personnellement lui et sa famille, et à la condition de n'y point faire de coupe de bois par exploitation, commerce, etc.

(Photo G. Lefrançois, L'Appel)

de santé d'abord, et aussi par goût. N'oublions pas qu'il est fils de terrien?

Il lui faut le grand air

Transplanté jeune de la campagne à la ville, vite étioilé par de longues heures en chambre close, menacé même d'épuisement prématuré, il reçoit de son médecin le conseil d'abandonner le professorat s'il tient à la vie. Comme il n'est pas capable financièrement de se payer ce luxe, il vaincra la maladie par un stratagème assez paradoxal. Il s'imposera un surcroît de besogne, au grand air. Il sera à la fois professeur et cultivateur. Il cultivera le matin, le soir, pendant les vacances, jusqu'en 1938, tout en s'imposant un régime alimentaire approprié.

Possédant quelques solides connaissances des opérations agricoles, plein de courage, il sera soutenu d'autre part par une femme dévouée, instruite et aimante. Il sait aussi se faire aider par ses enfants, sur-tout durant l'été, car cet homme de coeur eut soin de tenir ses enfants aux études. Cela coûtait cher. Il savait se faire obéir et cela sans jamais recourir aux châtimens corporels. Il affirmait, de temps à autre, n'avoir jamais frappé un enfant. Mais quelle fermeté et quelle constance dans ses décisions! Quand il s'absentait pour assister à des congrès ou autres réunions, le programme de travail sur la terre était tracé pour chacun de ses fils.

Fait à souligner, malgré la distance qui le séparait de son école, le professeur n'arriva que rarement en retard à ses cours.

Terre du Dr Brophy: Le 29 juillet 1902, devant le notaire Théophile Pageot, M. Nérée Tremblay, professeur à l'École normale de la Cité de Québec, achète pour le prix de \$4 000, payables par versements annuels, du Dr Michael Henry Brophy, médecin de la paroisse de Sainte-Foy (personnage dont cette chronique a parlé pendant plusieurs semaines), une terre, en la même paroisse, contenant environ 70 à 75 arpents en superficie, le tout plus ou moins de forme irrégulière, désignée sous les numéros 101-B, de la subdivision du lot primitif 157-1 et 157-2 de la subdivision du lot primitif 157-1 au sud du même chemin, du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy, comté de Québec. L'acheteur pourra entrer en possession de la terre le 1er novembre 1902.

Le vendeur, le Dr Brophy, avait acquis cette terre de A. Tourangeau & Al, par acte passé devant Geo.-P. Châteauevert, notaire, en date du 2 avril 1894. Quant à Tourangeau, il l'avait acquise à l'occasion d'une vente par shérif.

Dans le contrat d'achat, l'acheteur Nérée Tremblay s'engage: 1) à payer cens et rentes et autres droits seigneuriaux qui peuvent affecter l'immeuble vendu quitte de tous arrérages; 2) de souffrir des servitudes passées, apparentes ou occultes qui pourraient grever l'immeuble; 3) de

Première maison

D'après M. Honoré Mainguy, Nérée Tremblay demeura une quinzaine d'années dans une petite maison qui s'élevait sur sa terre, à quelques arpents au nord du Chemin Sainte-Foy, à l'endroit où se dresse, de nos jours, la belle église Saint-Jean-Baptiste de la Salle, dans la perspective de l'avenue Chèvremont. Dans l'acte d'achat de cette terre, il n'est pas question ni de maison ni d'autres bâtisses. C'est pourquoi quelques anciens de Sainte-Foy prétendent que la petite maison proviendrait d'aïeux et aurait été démantelée en cet endroit, après l'achat de la terre par M. Tremblay. D'autres, dont M. Honoré Mainguy, affirment que cette vieille maison aurait été là depuis sa construction. Comme la terre a été achetée en 1902, rares sont donc les anciens qui pourraient éclaircir notre lanterne à ce sujet. Nous verrons, la semaine prochaine, que M. Tremblay a édifié, vers 1917, une plus grande maison, qui fait partie, aujourd'hui, du centre commercial Place Horizon.

(à suivre)

Vol II - Page 27

Une nouvelle résidence pour les Servites de Marie



Nouveau postulat et noviciat des Servites de Marie, situé rue Beaugard, une très petite rue à l'est du Scolasticat des Pères de Saint-Vincent de Paul, du 2555, chemin Sainte-Foy. Au moment où paraîtra ce numéro de l'Appel, les murs extérieurs auront été recouverts de briques. (Photo G. Lefrançois, L'Appel)

G. Lefrançois

Les Servites de Marie, de l'Ordre des Frères serviteurs de Marie, pourront inaugurer leur future résidence, le 23 décembre, rue Beaugard, à Sainte-Foy, à l'allure où vont les travaux de construction. Cette maison de postulat et de noviciat à ceux qui veulent faire partie de cet ordre. C'est un projet d'environ \$200 000.

La très petite rue Beaugard, en bordure de laquelle s'élève cet édifice, est située à l'est du scolasticat des Pères de Saint-Vincent de Paul, du 2555, chemin Sainte-Foy. Cette rue (un cul de sac) sert aussi d'accès à l'arrière des deux édifices à logements et à bureaux du Domaine des Quatre-Bourgeois. L'appellation de la rue Beaugard rappelle la mé-

moire de Marie Beaugard, épouse de Sébastien Langelier (1645-1690), un des premiers habitants de Sainte-Foy.

En plus d'enseigner, tout comme onze autres communautés, au Séminaire Saint-Augustin de Cap-Rouge, les Servites de Marie ont un collège dans les Cantons de l'Est.

Le projet d'agrandissement au Musée du Québec nécessitera un investissement de seize millions

22/11/1978
L'Appel

G. Lefrançois
Offrant une solution ori-



Pour M. Laurent Bouchard, directeur du Musée du Québec, un véritable musée ne doit pas être un endroit triste dont on sort fatigué. Il doit être plutôt un lieu de création, d'information, d'expérimentation, d'échange, de renouveau et même... de provocation.

C'est ce qu'il a déclaré dans une causerie qu'il a prononcée, en 1978, devant les membres de la Société des Écrivains, section de Québec.

ginales au développement du Musée du Québec, l'actuel programme d'expansion permet de restaurer la vieille prison des Plaines, de préserver, grâce à la construction d'une aile souterraine, le caractère exceptionnel du site et de fournir au musée les espaces nécessaires à la conservation et à la présentation de ses collections, soit une surface totale de 240 000 p.c.

La réalisation de ce projet, qui s'échelonne sur une période de trois ans, nécessitera, d'après l'estimation actuelle, un investissement de plus de seize millions de dollars.

Prison des Plaines: Construite de 1861 à 1871, la vieille prison des Plaines (la petite Bastille), oeuvre de l'architecte Charles Bailly, une fois restaurée, fournira des espaces de près de 50 000 p.c. qui présenteront un caractère fort original, notamment la cour intérieure avec ses

galeries étagées sur quatre niveaux et son puits de lumière. On retrouvera entre autres, dans ce bâtiment, des salles d'exposition permanente, et les services de restauration des oeuvres, de vidéo et de photographie. Les travaux de restauration, qui ont débuté il y a quelque temps, s'éleveront à plus de quatre millions de dollars.

Bâtiment de liaison: Afin de ne pas détruire l'harmonie entre deux architectures anciennes par l'insertion d'un bâtiment de conception moderne, les esquisses préliminaires permettent de conclure que la meilleure et seule solution élégante consistait à établir un lien souterrain. Ce bâtiment de jonction souterrain va assurer le fonctionnement de deux édifices existants et fournir des espaces supplémentaires d'environ 150 000 p.c. Les coûts de construction seront de plus de 9 millions. Pour compléter ce projet, il faudra des travaux d'aménagement et de voirie d'environ \$325 000.

Le musée actuel: Enfin, le programme d'expansion du musée prévoit également la réorganisation des espaces localisés dans l'édifice actuel. Celui-ci abritera les salles d'exposition permanente, les services éducatifs, la bibliothèque et les services des employés. Les coûts du nouvel aménagement seront d'environ \$2700 000.

"On peut d'ores et déjà affirmer, selon un communiqué du ministère des Affaires culturelles, que la réalisation de ce projet d'agrandissement permettra au Musée du Québec de poursuivre d'une manière satisfaisante ses programmes d'acquisition d'oeuvres d'art, de restauration, d'exposition et d'animation et de remplir ainsi sa mission culturelle et artistique au Québec".



Le Musée actuel du Québec manque des espaces nécessaires à la conservation et à la préservation de ses collections. C'est pourquoi un projet d'agrandissement de plus de \$16 millions est en cours. (Photo G. Lefrançois, L'Appel)



Maquette du projet d'agrandissement du Musée du Québec, situé dans le parc des Champs de bataille. La vieille prison des Plaines (à gauche) sera restaurée et réunie au Musée actuel (à droite) par une aile souterraine. (Photo G. Lefrançois, L'Appel)

Foyer d'accueil pour enseignants à leur retraite

G. Lefrançois
Les travaux de construction du Manoir Laure-Gaudreault avancent rapidement, de sorte qu'il pourra mettre en fin d'année, 133 logements à la disposition des membres de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec, affiliée à la CEO.

Cet édifice s'élève sur un terrain cédé à la Corporation du Manoir Laure-Gaudreault (bail emphytéotique de 50 ans) par les Pères de Saint-Vincent de Paul, à l'ouest de leur scolasticat situé au 2555, chemin Sainte-Foy. Les 133 logements, qui iront en priorité aux retraités de l'enseignement, se répartiront

comme suit: 27 de genre studio, 84 d'une chambre, et 21 de deux chambres.

La corporation, ci-dessus mentionnée, est responsable de la réalisation du projet et de l'administration de ce foyer. Son président et son vice-président sont respectivement le Père Maurice Carner, des religieux de Saint-Vincent de Paul, et Mme Alexandra Hudon, personne-ressource de la CEO.

L'entrepreneur général est la firme Poudrier et Boulay, l'architecte, Guy Fillion, et les ingénieurs-conseils, la firme Piette et Associés.

C'est à l'aide d'un prêt de plus de \$6 millions de la Société centrale d'hypothèques et de logement que le projet peut être réalisé.

Le Manoir Laure-Gaudreault a été nommé ainsi en témoignage de reconnaissance à une institutrice qui fut à l'origine du syndicalisme enseignant au Québec.



Le Manoir Laure-Gaudreault servira de foyer d'accueil pour les membres de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec. Il est situé à l'ouest du scolasticat des Pères de Saint-Vincent de Paul, 2555, chemin Sainte-Foy. (Photo G. Lefrançois, L'Appel)

Vol. II
Page 29

22/11/78
L'Appel



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy.

29/11/78
R. Appel ✓

(no 4)

Vol. II - Page 30

Nérée-Tremblay (rue) (suite) — M. Nérée Tremblay, dont les noms d'une rue et d'une école rappellent le souvenir dans la ville de Sainte-Foy, en plus de ses multiples occupations dans la ville de Québec, et surtout sur sa terre de 72 acres à Sainte-Foy, prit le temps de participer à la vie municipale et paroissiale de Sainte-Foy.

Activités municipales

Ayant délogé M. Honoré Mainguy, sr, de la mairie par seulement huit voix de majorité, il fut le premier magistrat de sa municipalité de 1927 à 1937. Il fut réélu pendant cinq termes consécutifs. C'est au cours de son administration que le village d'alors fut doté d'un système d'aqueduc, pour la construction duquel, il fallait faire consentir aux cultivateurs ou propriétaires de fermes un emprunt de \$33 000. Tâche difficile et exigeant alors du caractère. Ceux qui connaissent l'esprit de nos conseillers municipaux des jours anciens s'imaginent qu'il n'eut pas la tâche facile.

Activités paroissiales

Cofondateur de la Caisse populaire de Sainte-Foy, il en assumait la présidence de 1943 à 1948.

Quant à la vie paroissiale, il y fit un bref séjour de 1932 à 1934, mais comment pénible! En fait, il fut nommé administrateur des biens de la Fabrique, dont l'état s'avérait déplorable entre les mains d'un curé qui manquait, pour le moins, d'aptitudes financières. (Cf thèse du Frère Médéric Rodrigue, F.C.) Selon le témoignage de M. Honoré Mainguy, jr, il fut marguillier et a participé à diverses activités pour aider à la reconstruction de l'église de Notre-Dame de Foy incendiée en 1918. Dévoué pour les pauvres, alors qu'il n'existait pas encore de Société Saint-Vincent-de-Paul, il organisait la cueillette des aumônes pour venir en aide à ceux qui étaient dans le besoin ou traversaient d'autres épreuves. Il était d'une grande générosité et d'un grand dévouement.

En parlant de la grande charité de Nérée Tremblay pour les pauvres, il ne faudrait pas passer sous silence l'aide pécuniaire qu'il a apportée à l'Oeuvre apostolique de Saint-Pierre-Apôtre se traduisant par le don annuel de cent dollars, par versements trimestriels de vingt-cinq dollars, et cela durant quatorze ans. Grâce à ces dons, deux Japonais, un Congolais et un Anglais de Ceylan ont pu recevoir le sacerdoce. Ce grand bienfaiteur eut la joie d'assister à l'ordina-

tion de l'un de ses protégés, un Japonais venu faire sa dernière année de théologie à Montréal.

Vente d'une partie de sa terre

Le 4 mai 1909, dans un acte rédigé par le notaire Cyprien Labrecque, on apprend que Nérée Tremblay, professeur à l'École normale de Laval, vend à Dame Joséphine Bédard, épouse séparée de biens de Joseph-David Valiquet, confiseur, une partie de sa terre, au sud du chemin Sainte-Foy, portant les nos 157-1 et 157-A de la subdivision du lot original 157. Il ne gardait que le no 101-B, subdivision du lot original 101, situé au nord du chemin Sainte-Foy.

L'acquéreur s'engage à payer les dites rentes et autres droits seigneuriaux; à souffrir toutes les servitudes existantes. Le prix de vente est de \$2500 dont \$500 payées comptant. Quant au solde de \$2000, il sera payé à Dame Ida Neilson, veuve du Dr Michael H. Brophy, de Sainte-Foy, lequel avait vendu cette terre en 1902 à Nérée Tremblay. Ont signé cet acte de vente, en plus du notaire, M. Nérée Tremblay, Dame Joséphine B. Valiquet, M. J.-D. Valiquet et Dame Ida Neilson-Brophy.

Pius tard, cette portion de la terre de Nérée Tremblay a été revendue par la succession Jos-D. Valiquet à Paul Talbot, le 21 mars 1944.

Ce dernier la revendait au Scolasticat Saint-Vincent-de-Paul le 3 décembre 1945.

Décès de sa première femme

Le 6 décembre 1934, un deuil pénible s'abattait sur la famille Nérée Tremblay, avec le décès de la maman, dame Flore-Espérance Moreau-Tremblay. C'était une perte d'importance, car l'épouse de Nérée Tremblay était, paraît-il, une femme adorable, instruite et aimante, qui l'aurait admirablement secondé à tous points de vue, même dans les travaux de la terre. Elle était reconnue, selon l'expression à la mode, comme une femme déparreillée... et qui avait donné naissance à seize enfants. Madame Tremblay est

morte d'une embolie à la suite d'une fracture du fémur.

Un deuxième mariage

Mais la vie réservait une douce congoliation à l'homme de bien qu'était Nérée Tremblay. Le 11 avril 1938, il épousait en secondes noces, dans l'église de Saint-François d'Assise, à Québec, dame Laetitia Moreau, veuve Moquin, sœur de sa première femme. Et, grâce à cette épouse admirable, la vie continua, chez les enfants et les petits-enfants, comme aux plus

beaux jours d'autrefois. Cette deuxième épouse sera inhumée à Sainte-Foy en 1963.

Rectification

Dans cette chronique du 15 novembre, dans la description de la terre de M. Tremblay, il faudrait ajouter quelques mots qui ont été omis par le "typographe". Il aurait fallu lire une "terre... désignée sous les numéros 101-B de la subdivision du lot primitif 101, au nord du chemin Sainte-Foy, et 157-1 et 157-A de la subdivision du lot primitif 157, au sud du chemin Sainte-Foy".

G.L.

(à suivre)

29/11/78



Situé au 2555, chemin Sainte-Foy, sur l'ancienne terre de Nérée Tremblay, le scolasticat Saint-Vincent-de-Paul a été inauguré en 1947 avec le Père Siméon Arsensault comme premier supérieur. Il contient, dans l'aile arrière, la salle SICHEM, lieu de rencontre pour groupes de pastorale. SicheM est une localité de

l'ancienne Samarie, en Terre Sainte, à proximité de la ville de Naplouse, qui servait aux temps bibliques de lieu de rencontre.

Cette salle portait auparavant le nom de ASHRAM, mot hindou signifiant aussi lieu de rencontre. On a dû abandonner cette appellation pour celle de SicheM, parce qu'elle prêtait à confusion. Pour certaines personnes, elle évoquait un lieu de méditation transcendentale ou autre du même genre dirigé par un gourou. (Photo G. Lefrançois, L'Appel)

Le Centre des Archives nationales du Québec occupera une grande partie de l'ex-grand séminaire

Vol. # - Page 31



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

6/12/78
L. Appel
(MOS)

Nérée Tremblay (rue) (suite) — Le 16 avril 1936, à l'âge d'environ 70 ans, M. Nérée Tremblay vend une partie de sa terre 101-B, au sud du chemin Sainte-Foy, à l'Hôtel-Dieu de Québec, et une autre partie au même acquéreur, le 24 février 1937. Mentionnons que l'Hôtel-Dieu aurait acheté plusieurs terres dans ce coin de Sainte-Foy vers la même époque.

Il est très intéressant de suivre toutes les transactions de vente de terres qui se sont effectuées, en tout ou en partie, entre 1930 et 1960, dans le territoire de Sainte-Foy. S'il y a des gens qui ont fait de l'argent, ce ne sont pas toujours les propriétaires originaires, mais bien plutôt les spéculateurs, sans toutefois donner un sens péjoratif à ce nom dans toutes les transactions qui eurent lieu.

Après 55 ans dans l'enseignement, dont 43 à l'École normale de Québec, M. Tremblay prend une retraite bien méritée, en 1941, à l'âge respectable de 75 ans. Mais il ne reste pas oisif. Après avoir élevé et instruit une belle famille, après avoir rempli avec honneur toutes les charges officielles de sa paroisse, l'on aurait pu penser que ce vénérable vieillard aurait bien gagné de se reposer. Cependant, il aurait fallu compter sur l'activité étonnante d'un homme de cette trempe. À sa retraite, il occupe ses loisirs à écrire. Ce fut l'histoire de Saint-Hilarion puis celle de la Baie Saint-Paul.

Après la vente de sa terre, M. Nérée Tremblay, selon les renseignements fournis par son gendre, M. Ls-Ph. Bonneau, alla demeurer au 2949, chemin Sainte-Foy (sud), dans une petite maison dont il fit l'acquisition et qui était située en face du vieux couvent des Soeurs du Bon-Pasteur aujourd'hui disparu. Selon M. Bonneau, il s'agissait d'une maison d'un dénommé Routhier, mais selon un ancien, il s'agissait plutôt de la maison de Honoré Robitaille, qu'il dut rénover.

Un beau jour, toujours selon M. Bonneau, il fait l'acquisition d'une ferme à Château-Richer, d'un dénommé Cazeau, pour son fils Clément, encore célibataire, et va demeurer avec lui, tout en louant à Jos Morin, pour quelques années, sa maison du 2949, chemin Sainte-Foy. Au mariage de son fils Clément, en 1940, il vient habiter à Québec, rue des Franciscains, en attendant l'expiration de son bail avec Jos Morin. En 1941, il vend sa maison à son gendre, M.

Bonneau (Agathe Tremblay), et demeure avec lui jusqu'à sa mort qui est survenue le 2 février 1967. Dans ses dernières années, il ne pouvait encore rester inactif. Il cultivait un jardin et allait chaque matin entendre la messe à l'église N.-D. de Foy, dont il n'était pas éloigné.

Souvenirs du Dr J.-M. Bélanger — Le Dr J.-M. Bélanger, du 2546, chemin Sainte-Foy, a bien connu Nérée Tremblay. Il est le fils du Dr Jules Bélanger, qui était autrefois propriétaire d'une partie du terrain qu'occupe l'hôpital Laval, et dont la résidence s'élevait au sud du chemin Sainte-Foy, à un endroit faisant face, aujourd'hui, au centre commercial Plaza Laval. Son grand-père maternel était l'ancien maire Elzéar Bédard.

Au cours de l'hiver 1927, alors qu'il fréquentait le Petit Séminaire de Québec, il se rappelle avoir voyagé avec le professeur Tremblay, qui se rendait enseigner à l'École normale, qui se dressait, dans le temps, angle de la rue Sherbrooke et du chemin Sainte-Foy, sur l'emplacement de l'école secondaire Jean-François-Perreault. Il laissait sa voiture sur la rue Candiac. Le jeune J.-M. Bélanger et Clément, le fils du professeur, détalèrent le cheval et le mettaient à l'abri, puis ils se rendaient à pied, tous les deux, de là jusqu'au Petit Séminaire.

Le Dr Bélanger raconte que Nérée Tremblay, malgré sa petite taille et sa santé un peu frêle, était d'une résistance physique assez surprenante. Alors qu'il avait atteint l'âge de 87 ans environ, il le trouva gisant sur la chaussée du chemin Sainte-Foy, ayant été happé par une automobile. Ayant défendu aux gens de le transporter en auto à l'hôpital, il le coucha sur le bord du chemin, et comme il pleuvait, il l'abrita d'une couverture, en attendant l'arrivée de l'ambulance au service plus ou moins rapide.

Comme il souffrait de fractures à une hanche et au bassin, le médecin de l'hôpital semblait désespérer de lui sauver la vie. "Ne craignez rien, il s'en réchappera", lui dit le Dr Bélanger pour le rassurer. Il demeura huit jours dans le coma. Toute la parenté s'attendait à une mort imminente et commençait à envisager la tenue de ses funérailles. Mais un matin, il accueillit le Dr Bélanger dans sa chambre d'hôpital, en lui demandant, d'un air ironique: "Comment ça va, docteur?"

Alors qu'il avait atteint l'âge de 94 ans, et que le Dr Bélanger s'était rendu chez lui pour une visite médicale et lui demandait, pour le taquiner, s'il n'avait pas peur de mourir à son âge.

"Ne te fatigue pas, mon jeune, rétorqua-t-il avec humour, car il n'y a pas beaucoup de gens qui meurent à 94 ans".

Voilà en substance le résumé de quelques-uns des souvenirs que le sympathique Dr J.-M. Bélanger m'a racontés sur l'homme qui devait mourir centenaire.

Rappelons-nous, amis lecteurs, que Nérée Tremblay a convolé en secondes noces, le 11 août 1938, avec sa belle-soeur Laetitia Moreau, qui est décédée en 1963. Il est donc entendu, même si je ne l'ai pas spécifié, dans cette présente chronique, que la nouvelle épouse a toujours accompagné son mari dans les changements successifs de demeures qui ont suivi la vente de sa terre.

(à suivre)

G. Lefrançois
L'ancien Grand séminaire du campus de l'Université Laval, devenu proprié-

té de ce dernier, subit présentement des travaux de rénovation, afin de pouvoir réunir sous un même toit

quatre des cinq endroits différents où sont dispersées les Archives nationales du Québec (A.N.Q.).



Le futur centre des Archives nationales du Québec.

Passant de 35000 p.c. de superficie qu'elles occupent actuellement à plus de 100000 p.c., ces archives occuperont un centre qui constituera un des plus spacieux du genre parmi les autres provinces du Canada.

C'est ce qu'a révélé M. François Beaudin, conservateur aux A.N.Q., le 17 novembre, dans une causerie illustrée de diapositives qu'il prononçait à la fin de la Semaine des archives, au Pavillon De Koninck, de Laval.

Une priorité

Lorsqu'il est entré en fonction aux A.N.Q., en septembre 1976, M. Beaudin s'est donné comme première priorité de trouver une solution au problème de logement des Archives nationales du Québec.

Le 17 novembre 1977, au cours d'une conférence de presse conjointe, le premier ministre et le ministre des Affaires culturelles du Québec annonçaient un certain déblocage. Le Grand séminaire serait vendu à l'Université Laval qui, tout en s'y réservant un certain espace pour son expansion, s'engageait à céder une superficie d'environ 100000 p.c. pour loger les A.N.Q. dans cet édifice qu'on nomme aujourd'hui le Pavillon Casault.

Travaux de \$6,25 millions

À la suite de travaux de rénovation d'environ \$6,25 millions, les A.N.Q. seront, fin 79 ou début 80, installées dans la partie du pavillon qui correspond à la chapelle et à l'auditorium. Les coûts d'acquisition et de transformation seront financés à même les revenus du bail à long terme conclu avec le ministère des Travaux publics. Le ministère de l'Éducation financera le solde au moyen d'une émission d'obligations garantie par le Québec (cf Archives en tête, mai 1978).

Six zones de fonctionnement interne

D'après les architectes Bégin et Rodrigue, responsables des travaux, la partie du Pavillon Casault qu'occuperont les A.N.Q. comprendra six zones de fonctionnement interne.

La zone 1 recevra les magasins et entrepôts d'archives, soit une surface de 38400 p.c. La zone 2 sera consacrée aux divers ateliers: traitement, restauration, photographie, reproduction, reliure (15400 p.c.). La zone 3 sera réservée à la consultation ou à la recherche. On y trouvera l'audio-visuel, la généalogie, la bibliothèque, la numismatique, la philatélie (20500 p.c.). La zone 4 formera la grande salle d'expositions de la Maison des archives. Elle comprendra également salles de conférences et de réception (7000 p.c.). Les zones 5 et 6 seront réservées à l'administration. La zone 5 sera occupée par le cabinet du Conservateur et par la Direction générale (7700 p.c.). La zone 6 deviendra le centre d'archives de la Capitale et groupera les membres du personnel: archivistes, dactylos, agents de bureau (6400 p.c.).

Les plans prévoient la création de bureaux confortables et d'entrepôts convenables reliés par des ascenseurs, les tunnels du réseau souterrain de l'Université assurant un accès facile de l'édifice à la clientèle étudiante.

Les superficies attribuées au début à chaque zone ont changé quelque peu, selon les chiffres fournis par M. Beaudin au cours de sa causerie.

Autres détails sur le projet

À l'extérieur, on a aménagé un terrain de stationnement pour les usagers de l'édifice. L'avenue des Archives relie le Pavillon Casault à l'édifice de la biblio-

thèque.

L'immeuble sera climatisé. Il y aura chambre froide et chambre forte pour la conservation des documents. Le bureau du Conservateur sera au rez-de-chaussée afin d'être plus à la portée des visiteurs. On comptera aussi un système de protection contre les incendies avec gicleurs, un système de sécurité assez sophistiqué, un mini-théâtre de 500 places, trois ascenseurs. Tous les documents des archives devront passer par le fumigatoire avant d'entrer dans le nouvel édifice.

L'aménagement dans ce bâtiment se fera selon un programme bien défini. Les premiers servis seront les archives et les archivistes du Musée du Québec, afin de décongestionner ce bâtiment au plus tôt. On prévoit qu'au début de l'année 1980, tous les services seront rendus au Pavillon Casault.

30

Qu'advient-il des ruines de l'église de Notre-Dame-de-Foy?

24/11/78
G. Lefrançois

Pour avoir l'occasion d'apprendre qu'est-ce qu'il advient des ruines de l'église Notre-Dame-de-Foy, qui a été incendiée le 12 juin 1977, le public est invité à se rendre à une séance d'information qui sera donnée, sous les auspices de la Société d'histoire de Sainte-Foy, en la salle du conseil municipal, mardi le 5 décembre, à 20 heures. M. Jacques Langlois, his-

torien à la Direction de l'archéologie et de l'ethnologie du ministère des Affaires culturelles du Québec, présentera un dossier historique sur l'histoire de cette église, alors que M. André Robitaille, professeur à l'école d'architecture de l'Université Laval, montrera et expliquera les plans et autres documents, œuvres de ses élèves, qui ont été montés sur l'aménagement de ce site historique.

Le public aura alors l'occasion d'exprimer son point de vue sur le sujet. Toutes les suggestions seront envoyées à la Fabrique de la paroisse, à la ville de Sainte-Foy et au ministère des Affaires culturelles.

Que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des ruines historiques de cette église prennent la précaution d'encercler en rouge la date du 5 décembre sur leur calendrier, afin de ne pas oublier d'être présents.

Vol. # - Page 32

L'APPEL, mercredi 13 décembre 1978 — Page 3



UN DES SEIZE PROJETS de réutilisation et d'aménagement du site des ruines de l'église N.-D. de Foy qui ont été préparés par les étudiants en architecture (2e année) de l'Université Laval, et dont M. André Robitaille est le professeur. L'étudiant Jean-Paul Tremblay présente et explique son projet au cours de la séance d'information sur l'avenir du site de cette église, le 5 décembre. On reviendra la semaine

prochaine sur la tenue de cette séance, si l'espace disponible le permet.

(Photo G. Lefrançois, L'Appel)

Page 6 — L'APPEL, mercredi 13 décembre 1978

Pour recruter des membres

La Société d'histoire de Sainte-Foy offre un programme alléchant pour 1979

G. Lefrançois

Dans son programme d'activités pour 1979, la Société d'histoire de Sainte-Foy a inscrit les projets suivants, afin d'inciter plus de gens à devenir membres, au cours d'une grande campagne de recrutement qui se déroulera en janvier, espérant ainsi passer de 60 membres à une centaine de membres.

En annonçant la tenue de cette campagne de recrutement, le président Jacques Santerre, après avoir rappelé le grand succès remporté par l'expo dans le cadre de la Se-

maine du patrimoine, en juin dernier, a promis, le 5 décembre, au cours d'une séance d'information sur l'avenir du site de l'église Notre-Dame-de-Foy, que de telles séances d'information auront lieu en 1979, à tous les deux mois. Elles traiteront de l'histoire locale, sous différentes formes. A la prochaine séance, un ancien de Sainte-Foy viendra relater des faits pittoresques auxquels il a participé et remuer la cendre de ses souvenirs.

Dans le cadre de la Semaine du patrimoine, en juin 1979, il s'agira d'organiser une fête populaire où les anciens de Sainte-Foy revivront des souvenirs d'autrefois et seront à l'honneur. Costumes et musique d'époque, en résumé la tenue d'une fête avec les couleurs de jadis.

Le président a aussi mentionné les démarches entreprises en vue de la conservation de la maison Rochette (Parent), autre maison historique de Sainte-Foy d'une grande valeur historique dont

la construction remonte au XVII^e siècle. Cette dernière est située à l'angle de l'avenue Rochette et du chemin Sainte-Foy.

Enfin, M. Santerre a rappelé les démarches qui ont été entreprises pour la réalisation du jumelage de la ville de Dinant, en Belgique, avec la ville de Sainte-Foy. C'est de Dinant qu'origine le vocable de Notre-DAME-DE-Foy. Il y aurait espoir que ce projet se concrétise l'été prochain.

Le président espère que la révélation du programme 1979 incitera l'adhésion de nombreux nouveaux membres à la société. Ceux-ci pourront participer à ses activités et recevoir les brochures en préparation et contribueront à encourager la Société d'histoire à poursuivre ses démarches pour devenir un organisme vraiment représentatif des autorités municipales dans l'utilisation et la conservation des sites et maisons historiques.

Pourquoi l'église de Notre-Dame-de-Foy a-t-elle été classée site historique?

13 Dec 1978 L'Appel

Vol. II
Page 33



Monsieur Jacques Langlois, historien à la Direction de l'archéologie et de l'éthnologie au ministère des Affaires culturelles, prononce une causerie sur l'histoire de l'église Notre-Dame-de-Foy.

(Photo G. Lefrançois, L'Appel)

G. Lefrançois

Pourquoi le 5 octobre, le ministère des Affaires culturelles a-t-il déclaré site historique l'église, la sacristie, le presbytère, le charnier et le vieux cimetière de la paroisse Notre-Dame-de-Foy? C'est à cette question que M. Jacques Langlois, historien à la Direction de l'archéologie et de l'éthnologie du ministère ci-dessus mentionné, a tâché de répondre, le 5 décembre, dans une causerie qu'il prononçait au cours d'une séance d'information sur le site de l'église Notre-Dame-de-Foy qui s'est déroulée dans la salle de l'hôtel de ville, sous les auspices de la Société d'histoire de Sainte-Foy.

Le ministère a posé ce geste parce que cette église, comme telle a une importance architecturale, une importance historique, une importance religieuse, une importance qu'elle renfermait des trésors. C'est pourquoi, en étant déclaré historique, le site pourra être protégé.

Importance relative du site

En concluant son historique de l'église Notre-Dame-de-Foy (historique qui est reproduit dans ce même journal), M. Langlois a admis qu'au Québec on connaissait peu ce qu'était l'architecture religieuse au temps de Mgr de Laval et de Mgr de Saint-Vallier. Dans les greffes des notaires et les archives, a-t-il précisé, on retrouve très peu de plans des églises de cette époque, et de gravures, etc. Les son-

necter à cet endroit, en plus de nous faire découvrir des objets de valeur, nous permettraient d'avoir une idée du point de vue architectural et des dimensions qu'avaient les églises de cette époque-là. Plusieurs églises ont été l'objet de classement mais peu connurent des fouilles archéologiques.

L'importance de l'église Notre-Dame-de-Foy réside aussi dans le fait qu'elle est située dans une paroisse qui a donné naissance à toutes les autres églises de la ville de Sainte-Foy et qu'elle est située au cœur d'une ville qui a connu depuis 1956 un taux de croissance démographique phénoménal. À l'occasion, M. Langlois a cité le texte suivant du chanoine H.-A. Scott, ancien curé et historien de la grande paroisse de Sainte-Foy d'aujourd'hui.

"L'église Notre-Dame-de-Foy et son presbytère, la route de l'Église, le chemin Sainte-Foy, les bâtiments à faible marge de recul sont donc des vestiges qui doivent jouer pleinement leur fonction de rappel du passé... Ce secteur est le cœur historique de Sainte-Foy, son noyau le plus ancien". (Fin de la citation).

Quant aux autres arguments pour démontrer l'importance historique, religieuse et militaire, nous en retrouvons plusieurs dans l'historique de l'église Notre-Dame-de-Foy qu'a donné M. Langlois et dont nous reproduisons de larges extraits ci-dessous.

Historique de l'église Notre-Dame-de-Foy

L'histoire de l'église Notre-Dame-de-Foy est liée à l'histoire même de la ville de Sainte-Foy, l'un des premiers établissements de la Nouvelle-France.

Peu après l'arrivée des Hurons dans la région de la "Coste Saint-Michel" (chemin Sainte-Foy actuel) les pères Jésuites de la Mission de Sillery décidaient de leur faire construire une chapelle-desserte. Celle-ci fut érigée sur la route du Vallon actuelle. Les dimensions de cette première chapelle étaient très réduites et on la disait faite d'écorce.

Première église en bois

En 1669, les Jésuites reçurent de Dinant la statue de la Vierge qui allait donner son nom au lieu, c'était Notre-Dame-de-Foy. Cette statue, réplique de celle de Foy, près de Dinant, fut envoyée au père Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, responsable de la mission de la "Coste Saint-Michel". Celui-ci édifia donc dans la même année, avec le concours des Français, une petite église en bois qu'il dédia à Notre-Dame-de-Foy. Les Hurons la fréquentèrent jusque vers les années 1673, année de leur départ pour la mission de Lorette, et les Français jusqu'à l'incendie de celle-ci en 1698.

À la Direction de l'archéologie et de l'éthnologie, à partir d'une carte de Villeneuve de 1685, on a essayé de reproduire sur le cadastre actuel l'emplacement de cette fameuse chapelle et du cimetière qui l'entourait. Cette localisation serait plus précisément le long de la route du Vallon.

Église de 1698

J'ai décidé de traiter de l'église de Notre-Dame-de-Foy, de 1698 à 1878, et vous allez comprendre pourquoi. Le 18 septembre 1698, Mgr de Saint-Vallier érigeait la mission de Sillery en paroisse. Malheureusement, l'église paroissiale fut la proie des flammes et l'on dut penser à la reconstruire. On décida d'en changer l'emplacement pour des raisons pratiques. Le 6 novembre 1698, un échange de terrain, entre l'évêque et le sieur Jacques Pinguet de Vaucour, allait permettre la construction de la nouvelle église et de sa localisation.

sur la "Coste Saint-Michel", c'est-à-dire sur le lot 185 actuel. Cette église allait être construite en pierre et elle aurait toujours le même vocable: Notre-Dame-de-Foy.

On avait voulu que le temple convienne au nombre grandissant des paroissiens. Érigée sur un terrain de trois arpents de superficie, elle mesurait 80 pieds de longueur et 30 pieds de largeur. Deux fenêtres avaient été prévues dans les longs pans, deux de chaque côté du chœur, ainsi qu'un oeil-de-boeuf au-dessus du portail principal et une niche qui le surmontait. La sacristie faisait corps avec l'église tandis que le presbytère s'élevait à peu de distance.

Utilisation militaire de 1760

Le 26 avril 1760, pour arrêter l'avance des troupes françaises dans le secteur, le général anglais Murray, a ordonné à un détachement de ses troupes de se porter à la rencontre de l'ennemi. Ce fut la bataille de Sainte-Foy.

Le Chevalier de Lévis avec ses troupes allaient remporter la victoire contre les Anglais qui avaient fortifié l'église et qui s'en servaient comme dépôt de vivres et de munitions. Se voyant pris, les Anglais mirent le feu à l'église, détruisant ainsi les munitions et battant en retraite devant les Français qui voulaient se porter au secours de Québec. Deux ans plus tard, Murray faisait parvenir au curé Fr. Borel un billet de 25 livres, qui devait servir à réparer l'église qu'il avait endommagée (on peut lire dans le document "blow up"). Le livre des comptes de la paroisse nous apprend qu'on dut dépenser 231 livres pour les travaux de couverture et de charpenterie. En fait, l'église fut probablement peu endommagée.

Église de 1878

En 1876, comme la paroisse s'était considérablement développée (car depuis 1698, Notre-Dame-de-Foy englobait tout le territoire de Sillery et de Cap-Rouge), on décida d'agrandir l'église de 1698 par la construction d'une nouvelle. Sur le même lot cadastral, tout autour de la "vieille" église de 1698, on érigea les murs du nou-

veau temple. On redécouvrit entièrement avec la nouvelle église, comme avec une coquille, celle de 1698, qu'on ne démolit qu'à la toute fin des travaux en 1878. Cette façon de procéder permettait aux ouvriers de poursuivre un nouveau temple sans interrompre le service divin de la paroisse.

L'église de 1878, nouvelle construction, était l'œuvre de l'architecte Ferdinand Peachy. Elle s'élevait sur 131 pieds de longueur par 61 pieds de largeur. Les ouvertures étaient beaucoup plus nombreuses que celles de 1698. Trois portes d'entrée sur la façade donnaient accès à celle-ci. La sacristie se trouvait toujours dans le prolongement arrière de l'église alors que le chœur s'inspirait de celui de 1698.

En septembre 1908, on ajouta les statues du Sacré-Coeur et de saint Michel aux angles du toit de la façade de l'église. Ces statues ont été déposées au Musée du Québec.

Restauration 1918-1920

En 1918, le feu endommageait l'intérieur de l'église. C'est ainsi que, de 1918 à 1920, on restaura l'intérieur de style néo-gothique, en profitant pour allonger l'église par le chœur, c'est-à-dire qu'on enligna le nouveau chœur sur les longs-pans.

Incendie de 1977

Enfin, le 12 juin 1977, les fidèles de Notre-Dame-de-Foy voyaient avec stupeur le feu venir mettre fin à l'histoire de cet important édifice.

À la suite de ce désastre, plusieurs personnes allaient se poser la même question: Va-t-on reconstruire? (70)

Note du chroniqueur sur la petite histoire

Afin de donner de l'espace pour reproduire de larges extraits de l'intéressante conférence de M. Jacques Langlois sur l'histoire de l'église Notre-Dame-de-Foy, ma chronique sur les noms de rues a été omise dans ce numéro de L'Appel. Elle vous reviendra la semaine prochaine.

G. Lefrançois



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NÉRÉE-TREMBLAY (rue) (suite) : La biographie de l'ancien maire de Sainte-Foy, Nérée Tremblay, dont l'appellation d'une rue et d'une école rappelle le souvenir, serait incomplète, si on ne la terminait pas par quelques précisions nouvelles sur la localisation de ses deux maisons qu'il a habitées, sur la place qu'occupe, aujourd'hui, sa terre dans le cadre de l'histoire de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle et de l'établissement du secteur Place Horizon.

Pour atteindre ce but et répondre aussi à plusieurs questions provenant des lecteurs de cette chronique, il faut d'abord donner un aperçu des diverses transactions immobilières qui ont suivi la vente de la partie de la terre de Nérée Tremblay, située au nord du chemin Sainte-Foy, c'est-à-dire le lot 101-B (à l'ouest de la route du Vallon). On se rappelle que l'autre partie de sa terre (lots 157-1 et 157-A), située au sud du chemin Sainte-Foy, a été vendue le 4 mai 1909 à Dame Joseph-David Valliquet. C'est à cet endroit que s'élevait la masse imposante du scolasticat Saint-Vincent-de-Paul et le nouvel édifice, Foyer Laure-Gaudreault, pour les enseignants.

Transactions immobilières: Dans une entrevue qu'il accordait dans le cadre de la préparation du Guide bibliographique de

Sainte-Foy, l'ancien maire Dermot O'Gallagher parle du phénomène d'acquisition de terres par les communautés religieuses, dont la plupart ne faisaient pas cultiver le sol dont elles étaient devenues propriétaires. C'était en fin de compte de la spéculation en vue de bénéfices éventuels dans de futurs lotissements. Comme ces nouveaux propriétaires étaient exempts de taxes foncières, le maire a discuté du problème avec Mgr l'archevêque Garand. Ce dernier a répondu qu'à l'avenir, il ne permettrait plus l'entrée des communautés religieuses dans la paroisse de Notre-Dame-de-Foy. Selon le maire O'Gallagher, plus d'un tiers des terres appartenait à ces communautés. "Si on parlait de Québec, anciennement, dit-il, et qu'on montait sur le chemin Sainte-Foy, on constatait que les terres qui appartenaient aux communautés religieuses se touchaient presque."

Hôtel-Dieu de Québec: En consultant les transactions immobilières qui ont été effectuées de 1926 à 1965, on relève entre autres les opérations suivantes:

La Communauté des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec acquiert tout un domaine au sud du chemin Sainte-Foy, dont trois terres à l'ouest de la route du Vallon et une quatrième terre à l'est de la même route. En 1936 et

1937, des parties de la terre 101-B de Nérée Tremblay; en 1926, des parties de la terre 102 de la veuve Arthur Routhier; en 1926, des parties de la terre 103 de J.-Bte Boivin, ainsi que de la terre 104 de Thomas McLish (cette dernière à l'est de la route du Vallon et les trois premières à l'ouest).

En 1960, cette même communauté revendait ce domaine au Monastère des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec pour la somme de \$54,550.45.

En 1960, le Monastère des religieuses de l'Hôtel-Dieu vendait à son tour le tout aux Immeubles Joncas Inc. (président: Benoît Joncas de Matane) pour la somme de \$900,000 dont \$200,000 comptant. Ce domaine contenait en superficie huit millions, sept cent soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt huit pieds carrés (8,764,788 pi.car.), dont il faut distraire une superficie totale de huit cent cinquante et un mille trois cent soixante-quatorze pieds carrés (851,374 pi.car.), pour l'emprise du chemin de fer CNR, pour l'emprise du boulevard Charest, pour l'emprise de la Shawinigan Water & Power Company, pour l'emprise de l'ancienne voie du chemin de fer CNR, pour le passage d'une ligne de transmission, ainsi que le lot 103-1.

Parc Horizon Inc. et le nouveau lot 414: En décembre 1960, l'acquéreur,

les Immeubles Joncas, vendait à la nouvelle compagnie Parc Horizon Inc. (Benoît Joncas et Jacques Germain, respectivement président et vice-président) pour le solde dû au Monastère des religieuses de l'Hôtel-Dieu, soit \$700,000, le bloc "A" du domaine qu'il avait fait subdiviser. Toutes ces nouvelles subdivisions étaient localisées dans cette portion des dits

immeubles comprise entre le chemin Sainte-Foy, au sud, et l'emprise de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux, au nord. Les Immeubles Joncas Inc. gardaient donc le bloc "B", c'est-à-dire la partie des terrains située au nord de cette même voie ferrée.

Parc Horizon Inc. faisait ensuite annuler les parties des lots 101-B, 102, 103 et 104 et ses récentes subdivisions composant le bloc "A", pour leur substituer, par une nouvelle cadastration, un seul lot qui sera désormais connu comme lot original quatre cent quatorze (414) du cadastre de la paroisse de Sainte-Foy. Ce nouveau lot sera formé de nouvelles subdivisions en vertu d'un nouveau projet de lotissement susceptible de favoriser davantage le développement et la vente des terrains com-

pris dans le bloc "A".

Afin de ne pas prolonger davantage cette chronique, on complètera, la semaine prochaine, la suite des transactions immobilières dont ont été l'objet les parties des terres 101-B (Nérée Tremblay), 102 (Arthur Routhier), 103 (J.-Bte Boivin) et 104 (Thomas McLish) qui formeront plus tard au point de vue cadastral un lot original unique, le no 414 sur lequel s'élevait l'école Nérée-Tremblay, le centre commercial Place Horizon et l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Puis on donnera des explications qui révéleront dans quel but l'auteur de cette chronique a tenu à donner autant de détails et de précisions sur ces dites transactions immobilières.

(À suivre)

Réalisation de deux projets

La Société d'histoire de Sainte-Foy reçoit deux subventions des Affaires culturelles

G. Lefrançois

La Société d'histoire de Sainte-Foy a reçu du ministère des Affaires culturelles deux subventions qui sont respectivement de \$1,500 et de \$2,000 pour la publication d'une brochure et pour l'élaboration d'un dossier sur l'utilisation et la conservation d'une maison historique. En révélant l'accord de ces deux subventions, le président Jacques Sarterre a fourni les explications suivantes sur la réalisation des deux projets, au début de la séance d'information sur le site historique de l'église Notre-Dame-de-Foy qui s'est déroulée le 5 décembre.

Brochure sur Sainte-Foy

Le premier projet consiste en la publication d'une brochure sur les grandes lignes de l'histoire de Sainte-Foy à partir des éléments du patrimoine qui existent à l'heure actuelle. La subvention du ministère permettra l'impression de cette brochure dans le cadre du programme qui a été annoncé le printemps dernier pour

subventionner certains projets qui auraient pour but de mettre en valeur le patrimoine des différentes municipalités du Québec. Ce projet de brochure devrait connaître sa réalisation finale au mois de mars.

Utilisation et conservation de la maison Fairdeau

L'autre projet très important, qui aura des répercussions dans le futur, consiste à monter un dossier sur le projet de restauration et d'utilisation de la maison Fairdeau, située à l'angle de la route du Vallon et du chemin Sainte-Foy. Il s'agirait de transformer cette maison historique en un centre d'interprétation de l'habitat rural du XVIIIe siècle ainsi qu'en un local pour la Société d'histoire. Ce dossier, qui sera aussi complété en mars, sera soumis aux autorités municipales et au ministère des Affaires culturelles.

Ces deux subventions de ce dernier ministère seront donc utilisées d'une manière rationnelle par la Société d'histoire de Sainte-Foy.

(30)

Vol. II
Page 35



La Petite Histoire se balade dans nos rues

L'Appel
27 dec 1978
(no 7)

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Nérée Tremblay (rue) (suite) — On a donné la semaine dernière une partie des principales transactions immobilières dont ont été l'objet les terres 101-B de Nérée Tremblay, 102, de la veuve Arthur Routhier, 103, de Jean-Bte Boivin et 104 de Thomas McClish, formant un domaine de 8764 788 pieds carrés.

On a aussi appris que les Immeubles Joncas ont partagé leur acquisition en deux blocs, soit le "Bloc A" (borné au sud par le chemin Sainte-Foy) et le "Bloc B" au nord. Ce promoteur a subdivisé le "Bloc A" en lots pour la construction, ce sera le nouveau lot originaire no 414. Puis il a revendu le tout (les deux blocs), au même prix qu'il l'avait payé, à sa filiale Parc Horizon Inc. (et non seulement le "Bloc A" comme il était mentionné la semaine dernière). La filiale Parc Horizon Inc. s'était, le 23 juin 1961, avec le Monastère des Religieuses de l'Hôtel-Dieu pour faire transférer l'hypothèque de \$700 000, qui lui était dû, aux Chanoinesses Hospitalières de Saint-Augustin de



L'école Nérée-Tremblay a été érigée vers 1956, au 2600, rue Biencourt, sur la terre no 101-1, autrefois propriété de Jos Montreuil. Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame du début ont cédé la place à des enseignants

laïques. La partie occupée par les religieuses a été convertie, avec l'aide pécuniaire de la ville, en un centre communautaire qui fut inauguré en septembre 1978. (Photo L'Appel)

Monastère de l'Hôtel-Dieu.

Le 8 juin 1965, Parc Horizon Inc., vendait à la Cité de Sainte-Foy le "Bloc B" d'une superficie totale de 5 141 460 pieds carrés au prix de \$1 369 803,60. Un beau profit! C'est sur une partie de ce bloc que fut aménagé, le crois, le parc industriel Colbert.

Complexe scientifique du Québec — En 1970, le ministère des Travaux publics se fait autoriser par les arrêtés en conseil 1028 et 1222, à acquérir de gré à gré ou par expropriation, au coût de 33 cents le pied carré, de la ville de Sainte-Foy, des terrains dans le "Bloc B" et ailleurs, nécessaires à l'établissement du Com-

plexe scientifique de Québec. Il s'agit d'une superficie totale de 9 513 474 pieds carrés pour le prix de \$3 119 446,12.

Qui a fait de l'argent? En donnant les principales transactions immobilières dont ont été l'objet quatre terres de Sainte-Foy, dont celle de Nérée Tremblay (101-B), moi-même est de démentir la rumeur populaire

Jean-Baptiste de la Salle sont érigés sur la terre de Nérée Tremblay (101-B)? Dans le public, les opinions diffèrent à ce sujet. À l'aide de deux documents, on peut prouver que cette école, située au 2600, rue Biencourt, à l'ouest de l'église ci-dessus nommée, est érigée sur la terre no 101-1, autrefois propriété de Jos Montreuil.

En fait foi la minute 9640 du notaire Emile Boiteau, en date du 18 septembre 1956. Il s'agit du contrat de vente no 421778 à la Commission scolaire de Sainte-Foy par madame Jeannette Demers-Savary (épouse de l'ingénieur Roméo Savary) de la resubdivision no un du lot originaire cent un (101-1) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy, dont la description au livre de renvoi est la suivante:

De forme rectangulaire, bornée au nord-est par le lot numéro 101-1 non subdivisé, au nord-ouest par le lot numéro 101-1 non subdivisé, au sud-ouest par le lot numéro 99 non subdivisé, au sud-est par le lot numéro 101-1 non subdivisé, mesurant deux cent quarante-quatre pieds (244 pieds) de front par quatre cent cinquante pieds (450 pieds) de profondeur et formant une superficie de cent neuf mille huit cents pieds carrés (109 800 pi. car.) mesure anglaise.

Au vendeur appartient ledit lot pour l'avoir acquis avant subdivision et avec plus grande étendue de M. Philippe Rochette aux termes d'un acte de vente reçu devant Jean-Conrad Moreau, notaire, le 25 février 1942, et enregistré à Québec le 28 février 1942, sous le no 271611.

Par une clause du contrat, la vendeuse se réserve le droit de vendre à son profit la tourbe ou gazon recouvrant le terrain vendu.

La présente vente est faite pour le prix de vingt-et-un mille neuf cent soixante dollars (\$21 960).

Ce contrat d'achat du lot 101-1 est signé par Jeannette Demers-Savary, Roméo Savary, et par J. Sauvageau et A. Fréchet, respectivement secrétaire-trésorier et président de la Commission scolaire.

Dans la résolution de la Commission scolaire, en date du 1er avril 1956, qui est annexée au contrat d'achat, on apprend que c'est M. Louis-Ph. Bonneau (gendre de Nérée Tremblay) qui en a été le proposeur. Il s'agissait d'autoriser l'achat d'un terrain de 105 750 pieds carrés du lot 101-1 au prix de 20 cents le pied carré.

D'après les extraits des deux documents ci-dessus cités, il appartient donc au domaine de la légende, et non de la vérité historique, que de prétendre que l'école Nérée-Tremblay serait située sur l'ancienne terre 101-B de Nérée Tremblay. (à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

L'Appel
10/1/79
(no 8)

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

NÉRÉE-TREMBLAY (rue) (suite) — Dans des chroniques précédentes, on a effectué un relevé des principales transactions immobilières dont ont été l'objet les terres (en partie) 101-B de Nérée Tremblay, 102 de Arthur Routhier, 103 de J.-Bte Boivin et 104 de Thomas McClish, toutes quatre situées au sud du chemin Sainte-Foy, à proximité de la route du Vallon. Dans une dernière chronique, il a été prouvé, avec documents à l'appui, que l'école Nérée Tremblay n'avait pas été érigée sur l'ancien lot 101-B de Nérée Tremblay, mais bien sur la resubdivision numéro un de la subdivision numéro un du lot originaire numéro cent un (101-1) de l'ancienne terre de Frédéric Montreuil.

Aujourd'hui, à l'aide d'autres documents, on prouvera que le terrain sur lequel est érigée l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle faisait partie autrefois des lots originaires 101-B de Nérée Tremblay et 102 de Arthur Routhier. Ce terrain de la Fabrique est désigné, aujourd'hui, comme le lot 414-146.

Achat du terrain par l'Archevêché:

Le 17 mars 1961, l'Archevêché catholique romain de Québec achète de Parc Horizon Inc., représentée par Jacques Germain, pour le prix de \$28 624, le lot 414-146, en vue de la fondation éventuelle d'une nouvelle paroisse. Dans le contrat passé devant le notaire Gustave Guay, il est spécifié que ce lot 414-146 provient particulièrement de partie annu-

lée des lots 101-B (Nérée Tremblay) et 102 (Arthur Routhier).

Revente du terrain à la Fabrique:

Le 12 avril 1966, l'Archevêché revend à la Fabrique de la nouvelle paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, pour le prix de \$38 444, ce lot 414-146 (partie annulée des lots 101-B et 102), contenant en superficie cent quarante-trois mille cent vingt pieds (143 120 pi. car.) mesure anglaise.

Dans l'acte de vente passé devant le notaire J.-Gaspard Chaussegros de Léry, de Sainte-Foy, on apprend que le siège social de la Fabrique est situé au 760, Carré Bon-Accueil (premier presbytère), que M. l'abbé Louis-Marie Vachon est le premier curé de la paroisse, que M. Jacques Germain, entrepreneur,

(Parc Horizon Inc.) est le marguillier en charge.

Les deux documents ci-dessus cités établissent donc, hors de tout doute, que le terrain sur lequel est situé l'église est une partie des anciennes terres 101-B de Nérée Tremblay et 102 de Arthur Routhier. De plus ces deux documents nous fournissent des renseignements précieux sur les origines de la paroisse, renseignements que nous compléterons, la semaine prochaine, grâce à des documents de la Fabrique que nous avons pu consulter.

Localisation des deux maisons de Nérée Tremblay:

Avant de terminer l'histoire de la famille Nérée Tremblay, il serait bon d'apporter quelques précisions sur cette localisation telle que décrite dans des chroniques précédentes.

Lorsque des "anciens" de Sainte-Foy disent que la première maison de Nérée Tremblay aurait été située approximativement à l'endroit où s'élève l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Suite en page 36

Je suis
mission
solidaire

Suite de la
page 35
NERÉE-TREMBLAY
(suite)



Vol. II - Page 36

Érigée en 1966, l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle est située sur le lot 414-146, partie annulée des lots originaires 101-B de Nérée Tremblay et 102 d'Arthur Routhier.
(Photo G. Lefrançois, L'Appel)

C'est-à-dire rue Biencourt et dans l'axe de la rue Chèvremont. Il faudrait interpréter une telle localisation dans un sens très large. En réalité, cette première maison aurait été située beaucoup plus à l'ouest et moins éloignée du chemin Sainte-Foy. Voici la version du Dr Jean-Marie Bélanger, au 2546, chemin Sainte-Foy (nord), dont la résidence est située sur la terre 101-B de Nérée Tremblay, étant la deuxième à l'ouest de l'intersection de la rue Chèvremont.

D'après ce médecin bien connu de Sainte-Foy, les deux maisons de M. Tremblay se seraient succédées, la seconde en avant de la première qui s'élevait à 250 pieds environ en arrière de sa résidence actuelle, c'est-à-dire au nord du 2546, chemin Sainte-Foy. Le Dr Bélanger est convaincu que la première maison était là depuis longtemps lorsque Nérée Tremblay acheta sa terre en 1902. C'était alors une petite maison très vieille d'apparence. (Chose curieuse cependant, dans le contrat d'achat notarié, il n'est fait mention de la présence d'aucun bâtiment!). En 1917, la seconde maison, beaucoup plus spacieuse, a été construite en avant

de la première. Lorsque en 1962, le Dr Bélanger fit ériger sa propre maison (lot 414-179), il a fallu enlever la deuxième maison Tremblay qui était devenue un obstacle devant des travaux de remplissage qu'il fallut effectuer. Comme il a été mentionné précédemment, elle aurait été alors démenagée, probablement par l'entrepreneur Jacques Germain, sur l'emplacement qu'elle occupe actuellement (2510, chemin Sainte-Foy nord), près de Place d'Affaires Horizon, abritant quelques petits commerces dont Les Délicatesses Culina Enr. (traiteurs) et J.-B. Rousseau Enr. (voir texte et photo du 28 novembre de L'Appel).

(À suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L. Appel
17/1/79

(no 9)

Nérée-Tremblay (rue) (suite) — Il ne serait pas juste de finir la biographie de M. Nérée Tremblay, sans donner quelques notes historiques sur les débuts de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, dont il fut, pourrait-on dire, au sens large du mot, un pionnier lointain. La terre qu'il a défrichée et cultivée ne fait-elle pas partie de cette paroisse? Une partie du terrain sur lequel est érigée l'église ne lui a-t-il pas appartenu autrefois? En donnant son nom à une école de la paroisse, la Commission scolaire de Sainte-Foy a voulu honorer la mémoire de ce vétéran. Il en est de même pour la ville de Sainte-Foy qui a voulu honorer un de ses anciens maires en donnant son nom à une artère qui sépare la paroisse Saint-Jean-Baptiste de la Salle de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin.

Officiellement, ce serait l'habitation du gardien du cimetière Belmont qui séparerait, paraît-il, les deux paroisses, mais en pratique, c'est la rue Nérée-Tremblay dont la partie ouest relèverait de Saint-Jean-Baptiste de la Salle et la partie est de Saint-Thomas d'Aquin.

Décret d'érection d'une paroisse: Le 20 août 1964, Monseigneur Maurice Roy, archevêque de Québec, décrétait l'érection de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de la Salle, étant un détachement des paroisses Notre-Dame de la Visitation de Sainte-Foy, Saint-Thomas d'Aquin et Sainte-Monique des Saules. Il décrétait aussi que l'église serait construite sur le lot 414-146 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy et qu'une chapelle temporaire serait installée dans l'école Nérée-Tremblay.

"Nous érigeons, écrit-il, en titre de cure et paroisse canonique, séculière et de libre collation, sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, confesseur dont la fête se célèbre le 15 mai, le territoire compris à l'intérieur d'un circuit fermé, en référence au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy, aux rues et boulevards de la cité de Sainte-Foy,

Les premiers marguilliers: Le 28 septembre 1964, se déroulait l'élection des premiers marguilliers suivants: Raymond Archambault, président, Jacques Germain, Alfred Bussières, J.-Roland Blais, Jules Frémont, Pierre-Georges Paquette et Pierre Gariépy.

Le 7 octobre, les marguilliers de "L'Oeuvre et Fabrique Saint-Jean-Baptiste de la Salle", se réunissaient pour accepter que tous les dimanches, en attendant la construction de l'église, une messe serait dite à 10 heures du matin au Scolasticat des Pères de Saint-Vincent de Paul, et une autre messe à l'école Nérée-Tremblay, à 5 heures du soir. Cette école était érigée sur un terrain acheté par la Commission scolaire de Sainte-Foy, le 18 sep-

tembre 1956, de Mme Roméo Savary (Jeanette Demers) (lot 101-1-1).

Premier presbytère: Le 10 novembre 1964, devant le notaire Jacques Perrin, l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse achetait de Jean-Guy Godbout, professeur, la maison située au 760, Carré Bon-Accueil, pour servir de presbytère (lot 101-1-15) pour le prix de \$24 500. Le vendeur avait acquis cet immeuble de Hamel & Doré Inc. le 9 juin 1962. Une clause du contrat de vente stipule que dans le cas de revente de cet immeuble, l'acquéreur s'engage à accorder la préférence au présent vendeur, et ce au même prix, plus le coût réel de toutes les améliorations ajoutées à l'immeuble. Ont signé cet acte MM. Louis-

Marie Vachon, prêtre, Raymond Archambault, marguillier en charge, Jean-Yves Godbout, le vendeur, et Me Jacques Perrier, notaire.

Saints-Martyrs canadiens. Officiant M. le curé Louis-Marie Vachon.

Le premier mariage, le 29 octobre 1964, celui de J.-Robert-Jean Guy Ouellet, majeure, étudiant en orientation professionnelle, domicilié à Saint-Thomas d'Aquin, fils de Majella Ouellet et d'Aurore Drolet, de Saint-Raymond de Portneuf, et de M^{lle} Jeanne-Fernande-Nicole Paquet, secrétaire, domiciliée en la paroisse Saint-Jean-Baptiste, fille majeure de feu Gérard Paquet et de Marie-Paule Matte, de cette paroisse. L'époux est né le 15 octobre 1938 à Saint-Raymond de Portneuf, et l'épouse est née le 11 juin 1962 à Notre-Dame de Jacques-Cartier.

La première sépulture: Le 9 novembre 1964, celle de Bernard Motard, époux de Dame Rita Cloutier de cette paroisse, décédé subitement en cette paroisse, le 4 du même mois, à l'âge de 44 ans et six mois. Le défunt était né le 11 mai 1920 à Saint-Charles de Limoilou. L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

(à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L. Appel
24/1/79

(no 10)

NÉRÉE-TREMBLAY (rue) (Suite et fin). — On terminera, aujourd'hui, de donner les renseignements biographiques qu'il a été possible de recueillir sur la personnalité que fut M. Nérée Tremblay par quelques dernières notes sur la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle dont il fut pour ainsi dire un pionnier lointain. Une partie du terrain sur lequel est érigée l'église de cette paroisse n'est-elle pas une partie de la terre 101-B dont il fut le propriétaire de 1902 à 1936-37.

Construction d'une église: Après avoir acheté le 12 avril 1966, de l'Archevêché de Québec, un terrain (lot 414-146) au prix de \$38,444, la Fabrique de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, dont l'érection canonique avait eu lieu, le 20 août 1964, obtint que Jean Déry de la firme des architectes La Roche-Ritchoy et Déry lui présente, le 15 novembre 1966, un projet pour la construction d'un même édifice qui contiendrait et l'église et le presbytère.

Les entrepreneurs généraux forent Beauvillage et Méthot et les ingénieurs furent Boulay et Leclerc du 880 chemin Sainte-Foy

L'édifice (église-presbytère) qui fut inauguré le jour de Noël 1967 avait coûté en tout la modeste somme de \$215,000, coût d'achat du terrain et de l'aménagement du stationnement compris.

On calcule qu'en octobre 1980, la dette de l'édifice sera complètement éteinte, grâce à la générosité des paroissiens qui ont consenti, à la Fabrique des dons et des prêts sans in-

terêt. Formule merveilleuse qui a permis à la paroisse d'éteindre sa dette dans un temps record et sans être obligée de payer des intérêts. Une ombre cependant au tableau. Il a fallu l'an dernier exécuter des réparations au toit du presbytère pour un montant de \$20,000 et il faudra exécuter des travaux semblables au toit de l'église.

Il ne faut pas oublier de mentionner aussi que la vente du premier presbytère et d'un morceau de ter-



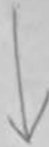
Servit de presbytère provisoire la maison située au 760, Carré Bon-Accueil, qui fut achetée de M. Jean-Guy Godbout le 10 novembre 1964 et revendue le

comptable Henry Guay et au chiropraticien Côme Charland de Lévis. C'est M. Guay qui en est, maintenant, le seul propriétaire.

(Photo G. Lefrançois, L'Appel)

Vol II
Page 37

→ voir en page 3



Suite
de la page 37
NERÉE-
TREMBLAY
(suite)

rain à la ville de Sainte-Foy a contribué par un certain apport d'argent à diminuer la dette de l'église.

Vente du premier presbytère: Après avoir occupé le nouveau presbytère qui faisait corps avec l'église, le 31 octobre 1967, la Fabrique revendait la maison du 760, Carré Bon-Accueil, qui avait servi de presbytère

temporaire depuis 1964. Elle fut achetée conjointement par MM. Henry Guay, comptable, et Côme Charland, chiropraticien de Lévis, au prix de \$30,000 (lot 101-1-15).

Vente d'un terrain à la ville: Au début de 1971, la ville de Sainte-Foy entreprit des démarches auprès de la Fabrique pour tenter de procéder à un échange de terrain avec elle, en vue d'y aménager un parc. En retour d'un terrain situé à l'ouest du boulevard Pie XII (Pointe Sainte-Foy), la ville aurait voulu avoir un morceau de terrain de 330 pieds sur la rue Montbray par 160 sur la rue Des Vignes, partie du lot 414-146 d'une superficie d'environ 52,800 pi. car. La Fabrique demanda, le 7 février 1973, la permission à l'Archevêché pour procéder à cet échange. Mais l'affaire en resta là.

Le 17 octobre 1977, la Fabrique vendait à la ville de Sainte-Foy, pour fins de parc, une subdivision du lot 414-146 (lot 414-146-1) d'une superficie de 70,368 pi. car. pour le prix de \$60,000.

D'après la Loi des Fabriques, toute Fabrique doit se départir des terrains dont elle n'a pas besoin.

Clergé paroissial: Le curé fondateur fut M. Louis-Marie Vachon, de 1964 à 1973. Il fut remplacé par le curé actuel, M. l'abbé Guy Blondeau, originaire de Saint-Raymond de Portneuf. Le vicaire actuel est M. l'abbé Luc Simard. Il fut précédé par MM. les abbés Michel Camiré, Guy Frenette et Léonard Bouchard.

Conclusion: En terminant cette dixième et dernière chronique sur l'homme admirable dont la rue Nérée-Tremblay et l'école Nérée-Tremblay rappellent le souvenir, je me fais un doux devoir de remercier tous ceux qui ont collaboré par leurs renseignements à faciliter ma tâche, particulièrement

M. Honoré Mainguy, M. Ls-Ph. Bonneau, le Dr J.-M. Bélanger, M. l'abbé Guy Blondeau et autres.

Dans ce modeste travail, j'ai essayé de rendre justice à l'homme, à l'éducateur, au pédagogue, à l'écrivain, à l'administrateur soit au municipal ou dans d'autres organismes publics, au père de famille, au chrétien, au patriote que fut Nérée Tremblay. Je sais que mon travail n'est pas parfait, mais j'en serais bien récompensé s'il contribuait à fournir des matériaux aux historiens futurs ainsi qu'à donner en exemple, à la génération montante, un homme dont le Québec doit être fier. Malgré une santé toujours chancelante, il a su, grâce à son courage et à sa ténacité, persévérer au travail jusque dans son extrême vieillesse.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L'Appel
31/1/79

no 1

ROCHETTE (avenue) — L'avenue Rochette du quartier Saint-Thomas-d'Aquin, dont l'appellation rappelle le souvenir d'un ancien propriétaire terrien du nom de Jules Rochette, a fait l'objet de toute une polémique dans un hebdomadaire de Sainte-Foy. Avant de donner quelques notes biographiques sur cette famille Rochette, il serait intéressant pour les lecteurs de cette chronique de leur citer quelques extraits des articles de journaux qui ont alimenté cette polémique.

Requête au conseil municipal — A son assemblée publique du 2 novembre 1952, le conseil de ville de Sainte-Foy prend connaissance d'une requête demandant que les noms des avenues Rochette et Paradis soient changés et remplacés respectivement par ceux des **avenues des Bruyères et Curé-Paradis**. A cette requête qui était présentée au nom d'une partie des contribuables de ces deux avenues, le conseil a résolu de renvoyer la demande à l'étude

Rochette trouve un défenseur — "Changer le nom de l'avenue Rochette pour celui 'Des Bruyères' c'est sans doute adopter un beau petit nom, lit-on dans Le Reveil de septembre 1952. Il sonne bien à l'oreille. Il évoque une plante de nos régions, de plus ne porte-t-il pas une particule ('Des'). Pourtant,

"Rochette" a sa raison d'être, c'est le nom d'un homme estimé dans Sainte-Foy, un de ses plus vieux propriétaires, un homme qui a fait

souche chez nous, un propriétaire terrien qui a loti son bien et ouvert Saint-Thomas-d'Aquin à l'expansion.

Pour plusieurs d'entre

nous, "Rochette" c'est beaucoup plus que le nom d'un homme qui a vendu des lots: c'est quelqu'un qui nous a traités en ami, qui nous a facilité la construction de nos maisons. Pour tous les paroissiens de Saint-Thomas-d'Aquin, "Rochette" évoque le souvenir du premier marguillier et de l'homme qui a donné la très grande partie du terrain sur lequel la future église paroissiale sera érigée, et à ce seul titre, M. Jules Rochette, père, aurait droit de voir son nom buriné dans la pierre pour l'édification des générations futures.

A défaut de pierre c'est par le nom d'une de ses belles avenues que

Vol. II
Page 39

Sainte-Foy a voulu honorer le nom d'un de ses citoyens éminents.

Il ne faut pas paraître dédaigner ce qui s'est bien fait. Ensignons plutôt la raison d'être de ce qui existe chez nous, et tous nous trouverons beau ce qui sans explication pourrait peut-être parfois nous paraître ordinaire.

La vraie noblesse canadienne se trouve encore de nos jours dans les noms que nos pères et mères ont illustrés, non pas tant par des actions d'éclat, mais par leur bonté, leur charité et leurs actions de tous les jours.

Gardons-nous d'une fausse esthétique, concédant l'auteur de l'article qui nous ferait préférer un nom de chose, belle sans doute, mais vide de sens à un nom qui rappelle, par lui-même, un peu de l'histoire de notre petite patrie. (Fin de la citation)

L'avenue des Bruyères trouve un promoteur — Dans cette même chronique de la semaine prochaine, le Dr Oscar Villeneuve, B.A. M. Sc. Ph.

D. ingénieur forestier et arpenteur-géomètre, professeur agrégé en météorologie et arpentage à la Faculté d'agriculture de l'Université Laval (en 1952) répond d'une manière humoristique à l'éditorialiste dont nous venons de citer l'argumentation.

Comme le Dr Villeneuve est réputé pour son franc parler et ses vastes connaissances, nous conseillons à nos lecteurs de ne pas manquer de lire notre prochaine chronique.

(à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L'Appel
7/2/79

no 2

ROCHETTE (avenue) (suite) La semaine dernière, un editorialiste d'un journal de Sainte-Foy se portait à la défense de l'appellation de "Rochette" donnée à une rue du quartier Saint-Thomas d'Aquin, faisant suite à une requête présentée au conseil municipal, en septembre 1952, qui demandait que les noms des avenues Rochette et Paradis soient changés et remplacés respectivement par ceux des "avenue des et Curé Paradis".

heureux. Cependant, bien des noms qui devraient appartenir à Sainte-Foy ont été choisis par la ville de Québec et nous ne pouvons blâmer Québec d'avoir imprimé ces noms sur ses rues alors que Sainte-Foy ne pouvait prévoir son expansion et son développement. Il a bien fallu alors choisir d'autres noms. Ainsi, nous avons de très beaux noms qui, sans être des noms propres, donnent un aspect particulier aux rues qu'ils représentent. Faut-il vous nommer le chemin des Quatre-Bourgeois, la route du Vallon, la route de l'Église, le chemin Sainte-Foy, l'avenue Bon-Air, l'avenue Bellevue, etc.

"Mais revenons au nom "Rochette" qui nous occupe particulièrement. Rochette est un très beau nom, comme le vôtre, comme le mien, comme tous les noms que les ancêtres nous ont légués. Vous avez parfaitement raison, monsieur l'éditeur, lorsque vous ajoutez que le nom "Rochette" est le nom d'un homme estimé de Sainte-Foy. Le nom d'un des plus vieux paroissiens, le nom d'un propriétaire qui a loti son bien.

"Ces raisons suffisent-elles à baptiser de "Rochette" une des ave-

nues de Sainte-Foy? Peut-être, si les sentiments seuls nous font agir.

"Que monsieur Jules Rochette soit un parfait gentilhomme, nous sommes d'accord avec vous, qu'il vous traite en ami, c'est son droit, son privilège, qu'il ait facilité la construction de vos maisons, c'est encore son affaire, qu'il ait fait un don à la paroisse d'une partie du terrain pour la construction de la future église (Saint-Thomas d'Aquin), c'est encore là un beau geste de sa part.

"Tous ces arguments, monsieur l'éditeur, nous pourrions les servir à tous les pionniers de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin. Mais il faut bien se rendre à l'évidence que les résidents actuels de l'avenue Rochette, malgré tout le respect et l'estime qu'ils ont pour monsieur Jules Rochette, désirent changer le nom de l'avenue sur laquelle ils demeurent.

"En effet, sur un total de 31 personnes consultées, 27 ont signé une requête en vue du changement. Les signataires de la requête préfèrent le nom "avenue des Bruyères", à l'appellation actuelle pour plusieurs raisons.

"Il y a très souvent confusion entre l'avenue Rochette et l'avenue Fréchette. Rochette est un nom dont les résidents se doivent d'expliquer l'origine à tous les visiteurs (et ils n'auront pas toujours pour le faire le dernier éditorial de votre journal), les résidents de l'avenue Rochette désirent pour leur avenue un nom qui ne demande pas d'explication, — comme par exemple les noms Bon-Air et Bellevue, ils ont manifesté leur acquiescement envers un nom qui évoque non pas une plante mais toute une série de plantes de notre région: la famille des Ericacées caractérisée ici par le Monotrope, la Gauthérie, l'Épiguée, le Rhododendron, la Pyroïle, le Ledon, le Kalmia, la Chamedaphnée, le Bleuet, pour ne nommer que ces plantes.

"Comme vous le dites, monsieur l'éditeur, ce nom, en plus d'être un "beau petit nom", sonne bien à l'oreille. Cependant, il ne comporte pas de particule, n'était pas un nom propre, mais un nom commun, et "des Bruyères" n'a aucune senteur aristocratique, les deux parties du nom commençant par d'humbles lettres minuscules.

"Comme autre argument en faveur du changement de nom, me permettez-vous d'ajouter que les résidents d'une rue peuvent avoir leur mot à dire dans la désignation d'une rue, si cette dernière doit porter un nom plutôt qu'un chiffre. Et comme exemple, on a changé, il y a quelques années, le nom de l'avenue Côté pour celui de l'avenue Bellevue.

"Pour en revenir au nom Rochette, je puis affirmer sans preuve que l'ancien propriétaire de nos lots n'a certainement pas mis comme condition de vente le fait d'accepter son nom sur notre avenue.

"Et pour terminer laissez-moi vous dire que je ne suis pas venu dans vos colonnes entreprendre une polémique mais seulement présenter les arguments de la majorité des résidents de l'avenue Rochette qui désirent un changement de nom.

"Que monsieur Rochette lui-même et sa famille me pardonnent de mêler leur nom à une requête au sujet d'une partie de leur ancienne terre. Qu'ils soient tout de même assurés de notre respect, de notre estime et de nos meilleurs sentiments à leur égard. Etc. (Fin de la citation).

Cette polémique s'est déroulée en 1952, et nous sommes en 1979... et l'avenue Rochette n'a pas changé de nom.

Pour écrire l'histoire de la famille Jules Rochette, il nous manque encore certains renseignements. Nous espérons les recueillir à temps pour la semaine prochaine.

Note: Au sud du chemin Saint-Louis (de la Falaise vers le sud), la ville de Sainte-Foy renferme un endroit qui s'appelle "Place de Bruyères".

(à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy



A cause de certains renseignements et précisions qui manquent encore, il est impossible de commencer, cette semaine, la biographie de M. Jules Rochette et de sa famille, dont l'avenue Rochette du quartier Saint-Thomas-d'Aquin rappelle le souvenir. Cette chronique vous donnera, aujourd'hui, l'origine de l'appellation de la Côte Gilmour qui fait tellement parler d'elle dans les journaux et autres média d'information, à l'occasion de la visite du premier ministre français Barre.

Côte Gilmour: Cette côte qui relie le boulevard Champlain à la haute ville de Québec commémore la mémoire de John Gilmour, marchand de bois et constructeur de navires, ancien résident de Sillery, né le 31 octobre 1812 à Craighton, Mearns, dans le Renfrewshire, près de Glasgow, en Écosse, quatrième enfant de John Gilmour, senior (décédé en 1841 ou 1842) et de Margaret Urie, décédée à Montréal le 25 février 1877.

En compagnie de son frère David, John Gilmour arriva à Québec vers 1832, pour travailler chez Pollock, Gilmour et Co., une maison de Glasgow qui exportait du bois. Les trois associés qui dirigeaient cette firme, John et Arthur Pollock et Allan Gilmour l'aîné, étaient tous originaires de Mearns et habitaient Glasgow. Ils avaient fondé en 1804 un commerce d'exploitation de bois, de goudron, de chanvre et de lin, qui provenaient des pays baltes.

Lorsque Napoléon empêcha l'Angleterre de s'approvisionner en bois sur le continent, Allan Gilmour le

jeune, neveu et homonyme de l'un des associés de la firme, fut envoyé en Amérique du Nord où il établit l'entreprise familiale au Nouveau-Brunswick. Allan le jeune, frère aîné de John et de David, vint dans le Bas-Canada en 1828 pour se lancer dans le commerce du bois que l'on faisait sur le Saint-Laurent et

mort de David Gilmour, John devint ainsi l'associé résidant à Québec. John Gilmour fut élu au conseil de Bureau de commerce de Québec en 1843. Il était un homme réservé qui avait tout du "fermier honnête et bonhomme". En juillet 1848, il acquit "Marchmont", une demeure entourée de terrains, sur le



La côte Gilmour, qui relie le boulevard Champlain à la haute ville, a fait la vedette de tous les média d'information, la semaine dernière. Habituellement fermée en hiver, elle a été ouverte à la circulation, à l'occasion de la visite, cette semaine, du premier ministre français Raymond Bar-

établir en même temps un bureau à Québec.

John et David Gilmour furent affectés aux trains de bois, à l'entrepôt et au bassin de dérivation, ou aux chantiers navals de la compagnie, tous situés à l'anse au Foulon (Wolfe's Cove), et travaillèrent également dans les bureaux. La firme ne cessa de se développer entre 1830 et 1850 et environ 130 bateaux furent construits pour ses besoins. Lorsque Allan Gilmour l'aîné prit sa retraite en 1838 son homonyme laissa la firme de Québec dans les mains de John et de David Gilmour, et repartit pour Glasgow.

Ces dernières entrèrent dans la compagnie en qualité d'associés. John épousa Caroline White. Après la

plateau situé juste au-dessus du chantier des Gilmour à l'anse au Foulon. Cette résidence est de nos jours la Maison générale des Ursulines de Québec (Collège Mérici et Jardins Mérici).

A partir de 1847, John Gilmour fut un membre actif de la St. Andrew's Society et fonda le cimetière Mount Hermon en 1848 (en bordure et à l'est de la Côte de l'Église). En dehors de ces activités, Gilmour se plongeait dans son travail à son bureau de la rue Saint-Pierre, dans la basse ville. Le chantier naval des Gilmour fut très actif entre 1850 et 1860, et la construction des navires s'y poursuivit même jusqu'en 1870. Le chantier naval et la manutention du bois occupèrent plus d'un millier

d'hommes. Un chantier d'expédition fut établi à l'anse aux Sauvages (Indian Cove) près de Lévis, où l'on remorquait les bilots entreposés à l'anse au Foulon. Parmi les gens qui travaillèrent à la construction des bateaux, les plus connus furent les architectes navals Robert McCord, le capitaine John Dicks, ainsi que le sculpteur sur bois John Penny.

Un nommé Thomas McDuff, d'Édimbourg, avait repris les intérêts de la famille Gilmour à Montréal, dirigés auparavant par le plus jeune frère de John Gilmour, James Gilmour, né en 1818. McDuff abusa de la confiance de John Gilmour, se livra à la spéculation sur la viande de porc, perdit de grosses sommes d'argent et prit la fuite. Ce

vil indiquent qu'il mourut le 25 février. La liquidation de ses anciens intérêts commerciaux à Québec eut lieu aussitôt après. (Source: Dictionnaire biographique du Canada, vol. X)

Ordinairement fermée l'hiver, la côte Gilmour vient d'être ouverte à la circulation à l'occasion de la visite à Québec, en fin de semaine dernière, du premier ministre français, M. Raymond Barre. Ça provoqua toute une tempête de protestations à l'Assemblée nationale. On a parlé de gaspillage, parce que cette ouverture a nécessité l'utilisation de deux chasse-neige, d'une sableuse, d'une pelle mécanique, d'une niveleuse et l'emploi d'au moins huit personnes pendant trois à quatre jours. Une dépense d'environ \$3.500 de préciser le ministre des Transports, M. Lucien Lessard. "Ça va coûter en tout cas moins cher que pour l'arbre de Noël envoyé en France par un autre gouvernement" a conclu le ministre.

re. Le général de Gaulle avait emprunté cette même voie lors de son voyage historique où il avait lancé son fameux "Vive le Québec libre!"

Photo prise du pied de la cote Gilmour du boulevard Champlain. (Photo l'Appel).

fut là un terrible coup pour John Gilmour, qui en fut profondément affecté et disparut au début de 1877. Au printemps, on découvrit son cadavre sous la glace dans le port de Montréal. Les registres d'état ci-



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

21/2/79
L'Appel
no 3

ROCHETTE (Avenue): — L'appellation de cette avenue, qui relie la rue Le Bosquet au chemin Sainte-Foy, dans le quartier Saint-Thomas-d'Aquin de Sainte-Foy, rappelle le souvenir de M. Jules Rochette, ancien propriétaire du terrain où se déroule cette voie de communication.

Une très vieille maison: — Comme tout autre nouveau venu dans la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, j'ai été fort intrigué dès mon arrivée dans ce coin charmant de Sainte-Foy en 1973, à la vue de cette ancienne maison du 2095, chemin Sainte-Foy, angle Rochette. Qui n'est pas intrigué par cette grande résidence, au style ancien, disposée un peu de travers et dont la galerie, à l'ouest, semble empiéter un peu sur la rue? Elle doit certainement cette disposition à un élargissement du chemin Sainte-Foy. Et que dire de la façade du côté nord qui est plus courte que la façade opposée?

Cette vieille maison a été affublée de divers noms depuis le moment où elle fut construite, selon les noms des familles qui l'ont habitée successivement. Avant d'être louée à différents locataires, elle servait autrefois de résidence au fermier de la terre de Jules Rochette qui appartenait auparavant au ministre protestant William Henry Crawford (marchand de charbon, paraît-il). Aujourd'hui, on l'appelle la "maison Parent". On l'aurait aussi appelée "maison O'Hurley", "maison Dugan" (ou Duncan), etc.

Un peu d'architecture:

Au cours de l'exposition de la Société d'histoire de Sainte-Foy, du 24 juin au 2 juillet 1978, la photo de cette maison occupait la vedette, portant la légende suivante du chercheur Yvan Fortier, diplômé en histoire:

"Cette maison de bois, édiflée sur un solage en pierre, se compose d'un corps de logis principal, comprenant une cheminée centrale en pierre, et d'une allongée érigée en direction de l'est.

Le mur pignon de l'allongée ne rejoint pas les murs de façade à angle droit, de sorte que la façade du côté nord (celle qui donne sur le chemin Sainte-Foy) est plus courte que la façade opposée. C'est là un exemple rare au Québec dans le cadre de l'architecture rurale traditionnelle.

Cette maison s'apparente à tous points à la maison (Maurice) Falardeau (2491, chemin Sainte-Foy). Ses murs se constituent par l'empilement de madriers horizontaux coulissant entre des poteaux verticaux élevés aux quatre coins de la structure.

Elle remonte, vraisemblablement, à la première

moitié du XVIII^e siècle, quoique cela reste à démontrer" (fin de la citation)

Voilà un éclairage architectural qui dévoile en grande partie son aspect matériel qui lui donne un petit air mystérieux. Quant à la vie qui a animé cette vieille maison, quant aux gens qui l'ont habitée, nous ne savons pas beaucoup de chose.

Achat par Jules Rochette en 1918: — Le 6 juillet 1918, lorsque M. Jules Rochette acheta une terre en cet endroit, il devint donc le propriétaire de cette vieille maison dont les origines sont encore plongées dans l'inconnu. Elle était alors habitée par le fermier de l'ancien propriétaire, le ministre protestant William Henry Crawford. C'était un nommé Fortunat Mainguy qui était marié, paraît-il, avec une irlandaise. Selon notre fidèle informateur, M. Honoré Mainguy, Jr., ce fermier Mainguy descendait de la lignée de Charles Mainguy et faisait donc partie de sa parenté. Il paraît que lui et son épouse étaient deux personnes assez corpulentes. Fortunat Mainguy continua à travailler comme fermier pour M. Rochette et à occuper cette maison. Le dernier fermier qui habita cette maison aurait été M. Adrien Gilbert. Le fermier en charge était secondé par des aides. Il est question alors des dénommés Duchesne et Descarreaux.

Quant à M. Jules Rochette, qui fut durant cinquante et un an épicier dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, il occupera éventuellement la grande et belle maison de William Henry Crawford, au sud du chemin Sainte-Foy, là où s'élevait, aujourd'hui les

"Appartements Le Garnier" (no 2116).

La semaine prochaine, on parlera plus longuement du nouveau propriétaire, M. Jules Rochette, des quatre lots (117, 131, 132 et 133) qui formaient sa terre et qu'il avait achetés des héritiers de William Henry Crawford.

Si quelque lecteur pouvait nous fournir d'autres renseignements sur la maison du fermier de MM. Crawford et Rochette, il nous rendrait un grand service. Il en serait de même pour leur résidence du 2116, chemin Sainte-Foy qui est tombée sous le pic des démolisseurs, vers 1964, pour faire place aux Appartements Le Garnier.

(à suivre)

Vol. II
Page 41

Maison Maurice Parent, 2095, chemin Sainte-Foy



21/2/1979

autrefois comme rue la maison sociale
à l'angle High et Foy

Cette vieille maison, portant le numéro civique 2095 du chemin Sainte-Foy, est connue aujourd'hui sous l'appellation de "Maison Maurice Parent". Ayant été érigée, paraît-il, entre 1725 et 1750, elle serait la plus vieille maison du quartier Saint-Thomas-d'Aquin. Elle servait

autrefois de demeure au fermier qui cultivait la terre à cet endroit pour le compte du propriétaire qui lui demeurait dans une spacieuse résidence, au sud du chemin Sainte-Foy, qui a cédé la place aux Appartements Le Garnier (No 2116).
(Photo G. Lefrançois, L'Appel)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

28/2/79

L'Appel
no (4)

ROCHETTE

(Avenue): L'auteur de cette chronique a présenté, la semaine dernière, la plus vieille maison de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin qui servait autrefois de logement au fermier du propriétaire terrien Jules Rochette, dont l'appellation d'une avenue rappelle le souvenir. Il s'agit de la maison presqu'historique portant le numéro civique 2095, chemin Sainte-Foy. Quels en ont donc été les anciens propriétaires? C'est en relevant les anciens actes notariaux que nous pourrions continuer à soulever le voile de mystère qui semble envelopper cette maison datant des débuts du XVIII^e siècle ainsi que ceux qui l'ont successivement possédée.

Jules Rochette: — Qu'était donc ce Jules Rochette qui a déjà possédé cette maison de style ancien et possédé également, tout comme Alfred Myrand et Émile Côté, une grande partie du terrain où s'élève la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, à l'extrémité nord-est de la ville de Sainte-Foy?

C'était le cadet d'une famille de six enfants, originaire de Saint-Augustin, comte de Portneuf. Fils d'Alfred Rochette et d'Agnès Juaneau, il fut baptisé dans l'église de Saint-Augustin, le 6 avril 1877. Après

la mort de son père et quelque temps après le remariage de sa mère avec Onésime Doré, Jules (ainsi que ses frères) vint demeurer à Québec vers l'âge de 14 à 15 ans. Il fréquenta l'Académie commerciale et, dans ses moments de loisir, l'école des Beaux-Arts.

Vers l'âge de 20 ans, il entra commis dans un magasin. Il travailla, entre autres pour le commerçant en gros Kirouac et pour un épicier du nom de Chabot qui possédait deux magasins, l'un qui existe encore à l'angle Dorchester et Saint-Joseph et l'autre qui était situé angle Deligny et Latourrelle dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste. Il devint gérant du premier magasin, puis à la mort de son patron, il loua le second et acheta toute la marchandise qui s'y trouvait. Quant à la famille de la veuve Chabot, elle continua à habiter l'étage du magasin.

Ayant épousé en l'église Saint-Jean-Baptiste, le 15 mai 1904 Marie-Alma Matte fille d'Albert Matte, forgeron et de Josephine Baril, il habitera avec sa famille un logement en arrière du magasin (autrefois portant le numéro civique 92 Latourrelle).

Achat d'une terre: — Laissons de côté pour le moment la biographie de l'épicier Jules Rochette

du faubourg Saint-Jean-Baptiste (angle Deligny et Latourrelle) et abordons l'achat de sa terre au nord-est de la ville de Sainte-Foy.

Le 6 juillet 1918, il fait l'achat des lots nos 117, 131, 132 et 133, en passant un contrat devant notaire avec Dame Robert Sims Sinclair au montant de \$15 000. Ces quatre lots faisaient partie de la succession de Dame Charlotte Auguste Boulton, épouse de feu William Henry Crawford, ministre protestant et commerçant de charbon.

Le lot 117 était borné en front par le chemin de Québec au Cap-Rouge par Sainte-Foy, en profondeur par la ligne limitative entre la paroisse de Sainte-Foy (du temps) et la paroisse de Saint-Sauveur, au nord-est par le lot 118 et au sud-ouest par le lot 116. Il mesurait un arpent, une perche et douze pieds de largeur, sur 28 arpents et six perches de profondeur dans une ligne, vingt-sept arpents et deux perches dans l'autre, contenant en superficie trente-trois arpents et vingt-deux perches. Ce lot était traversé par le chemin à lisses de Québec à Gosford et aussi par le chemin de fer de la Rive-Nord (Voir livre de terroir du cadastre de 1873). C'était le seul lot situé au nord du chemin Sainte-Foy.



M. Jules Rochette, ancien propriétaire d'une terre à Saint-Thomas-d'Aquin, dont l'appellation de l'avenue Rochette rappelle le souvenir.

les trois autres lots étant situés au sud du même chemin.

Madame Crawford avait acheté ce lot de John Pye le 2^e mai 1879, au prix de \$4 200, devant le notaire Henry Charles Austin. Dans le contrat, il est question d'un lot mesurant 1 arpent et 4 perches de front sur 26 arpents de profondeur.

C'est sur le front de ce lot que s'élevait les Appartements Le Garnier, 2116, chemin Sainte-Foy et que se dressait auparavant la spacieuse maison que devaient habiter successivement les familles William Henry Crawford et Jules Rochette.

On reviendra, la semaine prochaine, avec l'origine et la description des trois lots (131, 132 et 133) qui étaient situés au sud du chemin Sainte-Foy et sur un desquels se dresse la belle église de Saint-Thomas-d'Aquin. Jules Ro-

(suite en page 42)

(suite de la page)
41

ROCHTTE
(suite)

chette fera cultiver par son fermier ces trois lots, mais ne fera pas de même pour le no 117 sur lequel il résidait. Il décidera d'abandonner la culture de la partie de ce lot qui s'étendait depuis le bas de la falaise jusqu'aux limites de la paroisse Saint-Sauveur, parce qu'il s'y faisait voler royalement.

(à suivre)

-gation →

Etait-ce sur ce ruisseau que fut construit le moulin à eau des Jésuites qui devint le moulin Dalrymple, sous le fief Abbaye - Ursule ?
cf. le livre de comptes d'un ^{moulin} ~~moulin~~ québécois (p. 12)
(Moral Jureau et Claude Parrie)
Presets de l'Université Laval

G.L.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L'Appel
7/3/79
no 5

ROCHETTE (Avenue (suite)):
Dans des chroniques précédentes, on a vu que le marchand-épicer Jules Rochette du faubourg Saint-Jean-Baptiste, dont l'appellation de l'avenue Rochette rappelle le souvenir, avait acheté au nord-est de l'ancienne paroisse Notre-Dame de Foy (Saint-Thomas d'Aquin), une terre comprenant le lot 117 au nord du chemin Sainte-Foy et les lots 131, 132 et 133 au sud du même chemin. C'est à l'instigation de son épouse qui avait la flempe d'une femme d'affaires, qu'il se décida à poser un tel geste.

Propriété du ministre Crawford: — Le 6 juillet 1918, devant le notaire Réginald Meredith, Jules Rochette achetait ces quatre lots au prix de \$15.000 des héritiers du ministre protestant William Henry Crawford, marchand de charbon et seul propriétaire de la firme W.H. Crawford et Co., et de son épouse dame Charlotte Augusta Boulton. Ces héritiers étaient leurs deux filles: Clara Mildred Crawford, épouse de Robert Sims Sinclair, d'Indianapolis, en Indiana, États-Unis, et Charlotte Augusta Crawford, épouse de Francis William Jerrard, marchand à Scotswood en Angleterre.

Dame William Henry Crawford (Charlotte Augusta Boulton) étant décédée sans testament et sans contrat de mariage, le 28 mars 1912, son époux et leurs deux filles, Clara Mildred, des États-Unis, et Charlotte Augusta (cette dernière par procuration) d'Angleterre, signent le 5 octobre 1914 une "déclaration de transmission" devant le notaire Edwards Graves Meredith de Québec. Il y est spécifié que la moitié des biens du couple sera partagée entre les deux filles et que l'autre moitié restera à l'époux. En plus des quatre lots ci-dessus mentionnés, l'acte notarié mentionne que l'épouse aurait possédé une propriété à Toronto, transmise en héritage par son père, Henry John Boulton, et qu'elle aurait vendue en juin 1875.

Le révérend W.H. Crawford serait mort, paraît-il, entre 1914 et

1918, alors qu'il prononçait une homélie dans une église protestante de la région de Québec. En quelle église et à quelle date précise? Ce sont des renseignements que j'espère vous faire connaître sous peu.

Ruisseau Belleville (lot 117): — Grâce à un autre acte notarié, je peux apporter plus de précision sur le bornage du lot 117 situé au sud du chemin Sainte-Foy et dont il a été question, la semaine dernière, ainsi que sur un certain ruisseau dont les anciens font mention quand ils parlent de l'avenue Terrasse-Laurentienne.

Dans cet acte, le notaire spécifie que le lot 117 était borné au sud-est par le ruisseau Belleville, sur un côté au nord-est par la propriété de Noël(?) Belleau dit Larose (où sont situées les avenues Terrasse-Laurentienne et De Longpré) ou ses représentants, au sud-ouest par la terre appartenant aux héritiers de Joseph Montreuil(?) (ne s'agirait-il pas plutôt de la terre de Jérôme Myrand, M. le notaire?). On y trouvait une maison (résidence du ministre Crawford), une grande et autres bâtiments.

Sur ce lot se dressent de nos jours, les appartements Le Garnier (2116-2118 chemin Sainte-Foy), l'école élémentaire Saint-Thomas d'Aquin situées au bordure de la rue Thémis, et, sur le versant de la falaise, la rue Branly qui relie l'avenue Myrand au boulevard Charest.

Madame Cécile Rochette-Marchand, du 809, avenue Rochette, se souvient très bien de l'existence du ruisseau qui touchait à la terre paternelle, mais elle n'a jamais su qu'il s'appelait le ruisseau Belleville. Selon elle, ce ruisseau servait probablement de déversoir aux égouts de surface de la terre voisine des héritiers de Jérôme Myrand (no 116) et des autres terres à l'ouest. Dans sa course, ce ruisseau passait sous le chemin Sainte-Foy en empruntant un ponton, puis coupait le coin sud-est du lot paternel no 117, en avant de la résidence familiale, et continuait sa course sur les terres à l'est, dont celle des Belleau (no 118) où se trouvent



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L'Appel
14/3/79
no 6

ROCHETTE (Avenue) Histoire de la famille Jules Rochette, suite. Afin de remettre mes lecteurs dans le contexte de l'histoire de la famille Rochette dont l'avenue Rochette rappelle le souvenir, je me permets de répéter la substance des chroniques précédentes.

L'épicier Jules Rochette du faubourg Saint-Jean-Baptiste de Québec acheta de la succession du ministre protestant W.H. Crawford, le 6 juillet 1918, une terre (lots 117, 131, 132 et 133) située dans la future paroisse de Saint-Thomas d'Aquin.

Cette terre comptait dans le temps deux maisons. Une, servant de résidence au fermier et à ses aides, était située sur le lot 132, au sud du chemin Sainte-Foy (no 2095). Cette maison du début du XVIII^e siècle est la plus vieille de ce coin nord-est de la ville de Sainte-Foy (Cf L'Appel du 21 février 1979). L'autre, étant occupée par le propriétaire de la terre, W.H. Crawford, était située sur le lot 117, au sud du chemin Sainte-Foy.

Maison Crawford-Rochette: D'après le dire des anciens, le ministre protestant W.H. Crawford, marchand de charbon, aurait fait construire cette spacieuse résidence, vers 1866, sur le lot 117 de 33 arpents que son épouse, Charlotte-Augusta, Boulton, avait acquis le 2 mai 1879 de John Pys.

Le front de ce lot, qui mesurait un arpent, une perche et douze pieds, s'étendait de l'ouest de la maison Raoul Baby (2102 chemin Sainte-Foy, angle de Terrasse-Laurentienne) jusqu'à l'est de l'édifice de Télé-Capitale (no 2120, angle de l'avenue Myrand).

En passant, j'ai le plaisir de vous apprendre que j'ai éclairci un point de la mort du ministre Crawford. Je viens d'apprendre d'un ancien de Saint-Thomas d'Aquin, M. Blaise Belleau, que ce ministre serait mort alors qu'il prononçait une homélie dans un temple Baptiste, rue Saint-Augustin, temple qu'occupe aujourd'hui la Brasserie ChFZ Baptiste. Il serait décédé entre 1914 et 1918, comme il était mentionné dans notre dernière chronique.

La famille de l'épicier Jules Rochette, qui demeurerait rue Latourelle dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, à Québec, après l'a-

de nos jours les avenues Terrasse-Laurentienne et De Longpré et formait un étang au bas de la falaise. Ce ruisseau avait un gros débit lors de la fonte des neiges ou des grosses pluies de l'automne.

C'est ce qui explique que dans le journal Le Réveil du 11 juin 1955, on parle de "travaux de

remplissage du ravin de l'avenue Terrasse-Laurentienne qui fut durant 30 ans un ruisseau public".

Dans une prochaine chronique, aussitôt que j'aurais obtenu la

photo promise je vous donnerai une illustration et une description de la spacieuse résidence en briques rouges qu'ont habitée successivement les familles du ministre W.H. Crawford et de Jules Rochette, aujourd'hui site des appartements Le Garnier.

(à suivre)

Vols II
Page 43



Une partie des bâtiments de ferme qui étaient situés à l'est de la maison Crawford-Rochette.

chat de cette maison, prit l'habitude d'y venir les beaux jours de fête, de 1918 à 1924. Apparaissant, elle passait ses étés, loin de la chaleur de la ville, dans une maison de campagne à l'Ancienne-Lorette.

La famille Rochette déménage définitivement dans l'ancienne maison Crawford, en 1924, alors que son chef continue à faire fonctionner l'épicerie, angle Deligny-Latourelle. Quant à la terre, elle continuera d'être cultivée par l'ancien fermier de Crawford, Fortunat Mainguy, et des aides. En passant, mentionnons que j'ai vu une photo de ce bonhomme. C'était tout un colosse. Il aurait épousé une grande femme, une Irlandaise protestante qui était servante chez Crawford. Depuis lors, il n'aurait pu continuer à fréquenter l'église catholique à cause des moeurs rigides du temps.

La nouvelle résidence de la famille Rochette, à Sainte-Foy, était une maison assez spacieuse dont les murs extérieurs étaient en briques rouges et dont le solage d'environ 20 pouces d'épaisseur était composé de pierres des champs. Une cheminée double pointait à chaque bout du toit. À l'ouest, une fenêtre en saillie (bay-window) donnait sur une serre, qui n'exista plus en 1918, ainsi que sur un jardin décoratif agencé à la française.

Selon madame Cécile Rochette-Marchand, cette résidence ou villa était identifiée par un nom anglais qui était inscrit sur une plaquette apposée sur la façade principale. Mais personne ne se souvient de



Construite vers 1866, cette spacieuse maison servit successivement de résidence aux familles W.H. Crawford et Jules Rochette. Démolie en 1964, elle a cédé sa place aux appartements Le Garnier, 2116-2118, chemin Sainte-Foy dont les 68 logements ont été récemment convertis en condominiums.

l'appellation de cette résidence.

Anciennement, cette grande maison contenait au rez-de-chaussée deux grands salons à l'ouest, l'un en avant et l'autre en arrière, dont l'un contenait un foyer. Ces deux pièces étaient séparées par un corridor de la salle à dîner et d'une autre pièce qui étaient situées à l'ouest. De la porte principale, face au chemin Sainte-Foy, et du vestibule, le corridor conduisait jusqu'à l'arrière de la maison. Là, un bel escalier

ouvragé conduisait à l'étage supérieur et un autre escalier plus discret donnait accès au sous-sol, où se trouvaient la cuisine et les pièces servant aux domestiques. De la cuisine, les

meubles parvenaient à la salle à dîner par un monte-charge. Après son arrivée, la famille Rochette fit des modifications. La cuisine fut installée au rez-de-chaussée, à l'ouest, et communiquait avec la salle à dîner par deux portes jumelles comprenant 68 vitres. (On s'imagine l'entretien qu'elles exigeaient!) À l'étage, on comptait trois grandes chambres et une petite ainsi qu'une chambre de toilette, le tout rechauffé par deux foyers.

Au début, la maison était rechauffée par les foyers et des poèles à bois. Plus tard, après l'arrivée des Rochettes, ce fut l'installation d'un système à air chaud avec une grille centrale dans le corridor, et comme combustible on se servait de

Vol. II - Page 44

(suite de la page 43)
ROCHETTE
(suite)

bois et de charbon. En 1932, on adopta un système à l'eau chaude avec calorifères, et le combustible étaient le bois et le charbon "buckweat", et, en 1942, ce fut l'huile.

Avec l'arrivée de la famille de Jules Rochette qui comprenait cinq enfants, la maison "abandonnée" du ministre protestant Crawford a connu une vie intense durant plus de 40 ans. On y reviendra dans une prochaine chronique.

(À suivre)

Paroisse Notre-Dame de Foy

Les travaux de construction d'une nouvelle église reprennent pour de bon

L. Appel 2/3/79

G. Lefrançois

Finie la pénurie de l'acier sur les marchés! Après avoir été suspendus au cours de l'hiver, les travaux de construction ont pu reprendre il y a quelques semaines, si

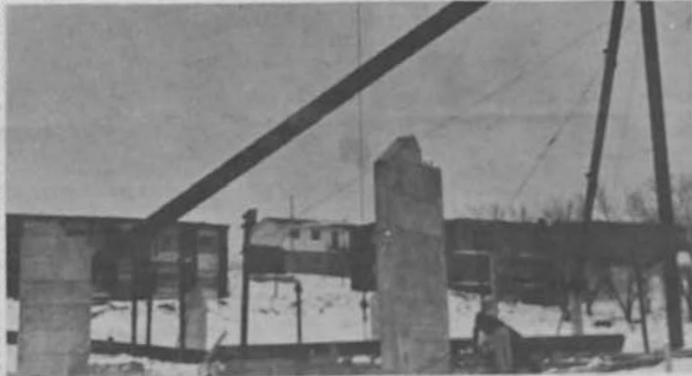
l'on en juge par la photo qui a été prise le 13 mars.

C'est un projet de plus de \$800,000 qui sera réalisé par l'entrepreneur général Charles-E. Roy et dont les plans et devis ont été pré-

parés par la firme d'architectes Côté et Chabot. Comme la Fabrique a reçu des compagnies d'assurance une compensation de \$1,100,000, à la suite de l'incendie du 12 juin 1977 de

l'ancienne église, il va sans dire qu'elle ne sera pas obligée de s'endetter pour la réalisation de ce projet.

Le nouvel édifice, qui s'élève à l'est du cimetière, n'aura pas de sous-sol et le chauffage à l'électricité sera très économique, car se faisant à partir du plancher on n'aura plus à réchauffer tout l'intérieur de l'édifice jusqu'à la voûte avant que les fidèles ne ressentent les bienfaits de la chaleur. Cet édifice, dont la nef pourra contenir 404 places, comprendra une salle polyvalente qui pourra servir de garderie, de lieu de réunion pour les marguilliers, etc., une mezzanine dans le pignon, un grand hall à l'arrière, un confessionnal mais aussi un bureau intime où le prêtre pourra s'entretenir avec les fidèles en toute confidentialité.



La pénurie d'acier sur les marchés n'est plus maintenant un obstacle aux travaux d'érection de la structure de la nouvelle église Notre-Dame de Foy qui ont repris dernièrement.

Ayant débuté au commencement de novembre, les travaux avaient dû être suspendus à cause de la rareté de l'acier.
(L'Appel, G. Lefrançois)

"Maison Dieu" Comme l'explique si bien le curé Alfred Berthiaume qui se déclare très enthousiasmé du projet, ce sera une véritable "Maison Dieu" aux dimensions humaines et à l'ambiance accueillante.

Le chœur sera différent de la nef, mais aucun fidèle ne sera éloigné de plus de 48 pieds du célébrant. Au lieu des grands bancs habituels, on installera des fauteuils rembourrés. Il y aura des robots aux fenêtres, des tentures, des tapis... et tout un agencement de couloirs aux tons chauds et vives qui contribuera à créer une atmosphère pour ainsi dire familiale.

Ce sera donc une véritable "Maison Dieu" où l'on ressentira la présence du divin ainsi que l'amour miséricordieux du Père. En résumé selon l'expression du pasteur des âmes de la paroisse, "ça va sentir le Bon Dieu".

Vol. II
Page 45



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

21/3/79
L. Pigeon
no 7

ROCHETTE (Avenue) Histoire de la famille Jules Rochette, suite.
La semaine dernière, on a fait connaissance avec la spacieuse maison que l'épicier Jules Rochette avait acquise de W.H. Crawford, en 1918, en même temps que sa terre qui comprenait les lots 131, 132 et 133, au sud du chemin Sainte-Foy, et le lot 117, au nord du

milieu Rochette ainsi que plusieurs bâtiments de la ferme. Cette résidence a été démolie en 1964 ainsi que les autres bâtiments pour faire place aux appartements Le Garnier.
Comme il a déjà été mentionné, le lot 117, qui s'étendait du chemin Sainte-Foy jusqu'à la paroisse Saint-Sauveur, ne fut cultivé qu'en partie. En arrière

La résidence de la famille Rochette était en retrait assez prononcé du chemin Sainte-Foy. L'été, elle était à peine visible pour les passants, à cause des beaux et grands arbres feuillus qui protégeaient son intimité. Vers 1930, on abattit plusieurs arbres pour aménager un jeu de tennis à l'endroit même où se creuse aujourd'hui une piscine.



Dans le champ de pacage situé entre le jardin potager et le bord de la falaise, Lucienne SOREL (animal de race enregistré) et Finette brouillent paisiblement sans se douter, en cette année 1924 où fut prise cette photo, que plus tard s'éle-

veraient à cet endroit l'école élémentaire Saint-Thomas d'Aquin, rue Richer, et de nombreuses autres maisons, et que la rue Chapdeleine longerait le bord de la falaise. Au loin, on devine avec peine les Laurentides.

même chemin. C'est sur ce dernier lot que se dressaient la résidence de la fa-

de la maison, un grand jardin potager faisait l'orgueil de la famille. Puis, c'était un champ de pacage pour animaux domestiques, à peu près aux environs de l'actuelle école élémentaire Saint-Thomas d'Aquin, rue Richer. Ce champ s'étendait jusqu'aux bords de la falaise. En bas se succédaient des champs d'avoine, de sarrasin et de foin, puis c'était un terrain boisé qui s'étendait jusqu'à Saint-Sauveur. Placée trop loin de toute surveillance, cette partie boisée devait rester telle quelle selon le désir du propriétaire du temps. Des squatters y bâtissaient des camps. En surgissaient de temps à autre des gens scrupuleux qui s'exerçaient au tir sur les animaux de la ferme ou qui venaient s'approvisionner en légumes à la faveur de la nuit.

Comme ce jeu de tennis deviendra vite une attraction qui fera partie de la vie familiale et sociale du temps, il serait donc logique, avant de parler de cette vie, de présenter à nos lecteurs les membres de la

famille Rochette et de remonter même à ses racines, sans oublier naturellement de mentionner les autres familles qui habitaient dans les environs.

Racines de la famille Rochette: Jules Rochette était le fils d'Alfred Rochette et d'Agnès Juneau, du village de Saint-Augustin, comté de Portneuf. Son ancêtre au pays fut Michel Rochette qui fut baptisé en 1639 au Faubourg Saint-Germain, à Paris, et qui épousa le 4 septembre 1670 dame Marguerite Laumain. Il fut inhumé en 1684 à Pointe-aux-Tremblés (aujourd'hui connue sous le nom de Neuville). Son fils Charles s'installa, non loin de là, à Saint-Augustin. Et c'est depuis cette époque éloignée que la famille Rochette s'est perpétuée à Saint-Augustin.

Jules Rochette était le cadet d'une famille de six enfants dont voici les noms: Alfred, baptisé à Saint-Jean-Baptiste en 1866 et inhumé à Saint-Augustin le 31 août 1880; Eugène, baptisé le 1er juillet 1868, décédé à Québec et inhumé au cimetière Belmont le 5 décembre 1930; Arthur-Isidore, baptisé le 19 octobre 1870 et inhumé à Saint-Raymond-de-Portneuf le 19 décembre 1941; Ulric-Elzéar, baptisé le 10 juin 1873 et inhumé à Saint-Raymond, le 12 août 1958; Jos Emmanuel, prêtre, baptisé le 17 juillet 1875 à Saint-Augustin et décédé à Québec, Maison Saint-Dominique, le 12 août 1965, inhumé à Saint-Augustin. Ce dernier fut ordonné prêtre par le futur cardinal L-N Bégin le 22 août 1900. Notons aussi qu'Emilien Rochette, ancien député de Québec, était le fils d'Eugène.

Quant au cadet Jules, il fut baptisé le 6 avril 1877 à Saint-Augustin. Il devait

décéder le 24 février 1963 et être inhumé dans le lot familial du cimetière Belmont.

Biographie de dame Jules Rochette: Jules épousa le 15 mai 1904, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, dame Marie-Alma Matte, fille d'Albert Matte, forgeron, et de Joséphine Baril.

Née en la paroisse Saint-Jean-Baptiste le 6 juin 1872, Alma Matte perdit son père à l'âge de six ans et fut pensionnaire au couvent de Deschambault jusqu'à l'âge de dix ans (âge de la première communion à cette époque), institution dirigée par les Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) de Québec. Elle poursuivit ses études jusqu'au diplôme "modèle qui était le brevet exigé pour devenir "maîtresse d'école" comme on disait dans le temps. Elle commença à enseigner dès l'âge de seize ans. Pour débiter, elle exerça sa profession durant deux ans dans une école rurale à Contrecoeur.

Madame Jules Rochette était ce que l'Évangile appelle "une femme forte". Mère aimante, épouse dévouée, instruite et pleine d'initiatives. Elle sera le bras droit de son mari. Avant de se marier à l'âge de 32 ans, elle demeura avec sa mère qui était veuve d'un second mariage avec Marc Papillon. Après son mariage avec l'épicier Jules Rochette, sa mère vint demeurer avec elle successivement à Saint-Jean-Baptiste et à Sainte-Foy, sachant se rendre utile dans les divers travaux ménagers. Et lorsqu'elle mourut le 6 mai 1932, à l'âge de 84 ans, elle fut remplacée à la maison par sa propre fille, Mme Alma Rochette-

(Voir Rochette en page 5)



Cette joye scène champêtre, qui provoque chez

nous la nostalgie des jours anciens, fut croquée sur le lot 117 dans le versant de la falaise, aux environs de la rue Branly qui relie l'avenue Myrand au boulevard Charest. Dans le tombeau quelques anciens reconnaîtront-ils le fermier Fortunat Mainguy, le propriétaire de la terre, Jules Rochette, ainsi que ses enfants.

Maranda qui avait alors deux enfants.

Grâce à la collaboration de ses deux femmes qui la libéra de divers travaux domestiques, elle put consacrer beaucoup de temps à aider son mari dans son commerce. C'est elle qui s'occupera de faire les achats auprès des commis voyageurs et de tenir la comptabilité pour le commerce familial. C'est elle qui aura la merveilleuse idée de convaincre son mari d'acheter une terre dans la campagne de Sainte-Foy. Elle fut donc une véritable femme de tête en affaires.

Après une vie bien remplie et au regret de tous les siens, elle précédera de près de treize ans son époux au cimetière Belmont, en décédant, mardi le 4 juillet 1950 à l'âge de 78 ans et un mois. On reviendra plus tard sur son décès ainsi que sur celui de son époux.

La semaine prochaine, nous vous présenterons probablement les autres membres de la famille Jules Rochette et donnerons un aperçu des activités familiales et sociales du temps. Selon madame Cécile Rochette-Marchand, un des membres de cette famille, "nous avons eu une jeunesse heureuse".

(à suivre)

me Guin
par
Cette
la rue porta d'abord le nom
de rue Richer et cette dernière
le nom de Boivin
G.L.

Vol. 7 - Page 46



La Petite Histoire se balade dans nos rues

J. Angel
no 8

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

ROCHETTE (Avenue) Histoire de la famille Jules Rochette, suite

Après le décès de son épouse, née Charlotte Augusta Boulton, le 28 mars 1912, et le mariage de ses deux enfants, Clara-Mildred (Mme Robert Sims Sinclair) et Charlotte-Augusta (Mme Francis William Jerrard) qui allèrent demeurer respectivement aux États-Unis et en Angleterre, le ministre protestant W.H. Crawford resta seul, peut-être avec quelques domestiques, dans sa spacieuse demeure qui perdurait jusqu'à sa mort (entre 1914 et 1918) la joyeuse activité familiale et sociale qui y avait régné aux beaux jours d'autrefois.

La maison Crawford reprend vite: Avec l'achat de la terre de M. Crawford, le 6 juillet 1918, cette maison quasi abandonnée connut de nouveau une vie familiale et sociale intense, avec l'arrivée des cinq enfants du nouveau propriétaire, Jules Rochette, ainsi que de son épouse et de la mère de celle-ci. Cependant, la maison ne redevint vivante qu'au cours de la période estivale, et ce jusqu'en 1924, alors que la famille Rochette quitta définitivement le faubourg Saint-

Jean-Baptiste pour venir habiter d'une manière permanente leur nouvelle maison de Sainte-Foy (maison remplacée depuis 1964 par les appartements Le Garnier, 2116-2118, chemin Sainte-Foy). Après le mariage des cinq enfants, dont le premier fut celui d'Alma, l'aînée de la famille, ce fut les visites des petits-enfants qui contribuèrent à intensifier la vie de ce foyer, ainsi que celles des soupriants qu'attiraient les jeunes filles de la maison.

temps, je me contenterai de vous révéler, cette semaine, un aperçu de ces dites activités, quitte à revenir, la semaine prochaine, avec plus de détails. L'été, on jouait au tennis, au croquet, on allait se baigner dans des endroits qui sont de nos jours pollués, on participait aux travaux de la ferme, et, en toutes saisons, on jouait aux cartes (bridge, au charlemagne, etc) et c'étaient les jeux de société, la musique et les chants, les ouvrages de fan-



Avant que l'urbanisation n'envahisse Sainte-Foy, cette ville populeuse d'aujourd'hui n'était vers les années '30 qu'une campagne où les champs étaient livrés à la culture. Cette photo prise en 1925 représente un champ de

"betteraves à vaches" qui faisait partie de la terre de Jules Rochette où s'élevait de nos jours une partie du quartier Saint-Thomas d'Aquin. On appelait ce quartier, autrefois, le "petit village".

Activités familiales et sociales: Comme en 1924, il n'était pas question de la radio, de la télé et encore moins du cinéma, comment les jeunes gens et les jeunes filles du temps peuplaient-ils leurs moments de loisir, alors que Mme Cécile Rochette-Marchand, notre principale source d'informations, nous affirme, aujourd'hui, que ses soeurs, son frère et leurs amis ont connu "une jeunesse heureuse"?

Comme l'espace que me réserve l'éditeur du journal ne me permet pas, dans cette présente chronique, de m'étendre sur les activités familiales et sociales du

taisie. En hiver, on faisait du ski alpin ainsi que du ski de randonnée au clair de lune. Avant de vous revenir, la semaine prochaine, avec plus de détails sur ces activités familiales et sociales de la famille Rochette et de leurs amis, il serait logique, aujourd'hui, que je termine ma chronique en vous donnant une courte biographie sur les cinq enfants de la famille Rochette. Même si ces dernières données n'intéressent peut-être que les anciens de Sainte-Foy, elles aideront cependant tous les fervents lecteurs de cette chronique à se mettre dans la peau des jeunes d'alors et à mieux comprendre un exposé plus complet des activités fami-

liales et sociales des années qui ont précédé l'avènement de la radio, de la télé et du cinéma, années qu'a connues votre humble chroniqueur.

Enfants de Jules Rochette: Pour faire revivre les différentes activités familiales et sociales de la famille Jules Rochette, il faudrait présenter aux lecteurs, pour compléter la cellule familiale, les cinq enfants qui mirent de la vie dans ce foyer pionnier de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin. Ils sont au nombre de cinq dont quatre sont encore vivants et rendus à l'âge d'or ou au troisième âge, si l'on aime mieux.

1) ALMA — mariage avec Lucien Maranda le 24 juin 1929. Maintenant âgé de 79 ans, ce dernier fut autrefois gérant de succursale de la Banque d'Économie de Québec (aujourd'hui Banque Provinciale). Ce couple, qui fêtera ses nocés d'argent en juin et qui de-

tométriste, par l'oncle Joseph Emmanuel Rochette, prêtre. Son époux est décédé le 27 juin 1970; il était né à Saint-Jean-Baptiste, Montréal, le 1er mai 1904 d'Arthur Marchand et de Rose de Lima Baril (parenté avec la grand-mère Joséphine Baril-Matte). Enfants: Jean-Luc, Jean-Marie-Daniel, Cécile-Aliette-Lorette (Soeur Cécile de la Trinité), Alma-Léa, Jean, Diane, René (docteur en optométrie), Céline et Claude. Elle demeure au 809, avenue Rochette, et a 14 petits-enfants.

4) MARGUERITE — mariage le 17 juillet 1935 avec Charles-Edmond Tardif (entrepreneur électricien) qui est décédé le 21 novembre 1945 à l'âge de 37 ans. Elle demeure au 771, des Talus. Enfants Michel (ordonné prêtre le 5 juin 1958 en l'église de Saint-Thomas d'Aquin par Mgr Garant), Charlotte, Louis (technologiste médical), Annette (professeur) et Rachel (Infirmière).

5) JULES-ALBERT — mariage le 5 septembre 1938 avec Jeanne-d'Arc Bussières qui est décédée le 12 mars 1968 à l'âge de 49 ans. Ce seul fils de la famille est décédé subitement le 24 août 1965, à l'âge de 52 ans. Il fut tour à tour fonctionnaire, négociant puis propriétaire d'une tabagie au Motel Universel. Enfants: Claire, Jules (ingénieur en aéronautique), Francine, Denise (hôtesse de l'air), Lise et Jacques.

Quelques lecteurs de cette chronique trouveront peut-être fastidieuse la présentation, cette semaine, de différents personnages qui ont contribué à jouer un rôle dans la petite histoire d'avant et d'après la fondation de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin et qu'ils n'ont pas connus, mais qu'ils soient assurés que je leur reviendrai, la semaine prochaine, avec des données plus intéressantes et plus détaillées sur les activités familiales et sociales des familles d'avant 1950 de ce coin de Sainte-Foy. (à suivre)

meure au 101-1086, rue Dion, a eu les enfants suivants: Pierre, Nicole, Louise, Rémi (géologue), Angèle et Bruno, (docteur en bio-chimie)

2) ANTOINETTE — mariage avec le Dr Jean L. Dufour le 9 novembre 1931. Ce dernier est décédé le 24 octobre 1960 à l'âge de 57 ans; il fut surintendant de l'Hospice de Baie-Saint-Paul. Son épouse demeure au 834 Bon-Air. Enfants: France, Luc, Jacques, Juliette, Jeannette, André et Louise.

3) CÉCILE — mariage le 2 juin 1930 en l'église Saint-Sacrement avec le Dr J.-Raymond Marchand, op-

decédée
le 17 juin 2001
c. Ste Augustin



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

4/4/79
L. Appel
no 9

ROCHETTE (Avenue) Histoire de la famille Jules Rochette, (suite) —

Après avoir fait connaissance dans des chroniques précédentes avec les membres de la famille Jules Rochette et de la spacieuse maison qu'ils habitaient, chemin Sainte-Foy (emplacement des appartements Le Garnier), il seyait séant maintenant d'aborder le sujet de leurs activités familiales et sociales, afin de tenter de recréer le milieu où ils ont vécu, alors que le "petit village", comme on l'appelait dans le temps, n'était pas encore devenu la paroisse Saint-Thomas d'Aquin d'aujourd'hui.

Lorsque la famille s'installa en 1924 d'une façon permanente dans cette partie de l'extrémité nord-est de Sainte-Foy, naturellement les enfants d'âge scolaire continuèrent de fréquenter les deux écoles (une pour les filles et l'autre pour les garçons) dirigées par les Soeurs de la Charité dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, et dont l'enseignement se couronnait en 12^e année par l'obtention d'un diplôme.

Activités familiales: Il est un peu artificiel d'essayer de séparer les activités de la famille Rochette en activités familiales et sociales, car il arrivait souvent que les unes s'imbriquaient dans les autres.

Ce fut tout un regain de vie que connut l'ancienne résidence du ministre protestant W.H. Crawford, avec la venue de la famille Rochette en 1918 (en été) et en 1924 (en permanence). A un vœu seul, avec un ou deux domestiques, succédaient une famille de cinq enfants et une grand-maman encore très active.

"Même si dans le temps, il n'existait ni radio ni télévision et que la danse était défendue, raconte Mme Cécile Rochette-Marchand, nous avons eu quand même une jeunesse heureuse, parce que, contrairement aux jeunes d'aujourd'hui, nous nous contentions de loisirs sains et non sophistiqués, et que par-dessus tout, nous étions motivés. Dans notre jeunesse, explique-t-elle, les jeunes filles avaient pour objectif de fonder un foyer. C'est pourquoi, elles consacraient une grande partie de leurs loisirs à monter leur trousseau de mariage et à se perfectionner dans les arts ménagers. Chez-nous, comme la maman consacrait une grande partie de son temps à aider notre père dans son commerce d'épicerie, c'est la grand-maman qui le remplaçait pour initier les qua-



Vers 1930, la famille Rochette aménagea un jeu de tennis, en avant de sa résidence, à l'endroit où se trouve de nos jours une piscine entourée par une palissade aveugle. (L'Appel, G. Lefrançois)

tre jeunes filles que nous étions aux arts ménagers".

Les quatre jeunes filles mirent leur savoir à la disposition de l'Ouvroir Saint-Jean-Bosco qu'avait fondé leur maman. Il fallait faire les réparations des vêtements des jeunes garçons qu'hébergeait l'institution du même nom. De plus, comme Mme Emile Côté (maison du 2074, chemin

Sainte-Foy) était dame patronnesse à la Crèche de Saint-Vincent-de-Paul, elles firent des travaux d'artisanat qui étaient vendus au profit des oeuvres de cette institution.

Comme elles avaient appris la musique et le chant, il va sans dire que le piano à queue de la maison ne restait pas inactif, surtout quand leurs amies Evan-

geline et Juliette Côté (filles d'Emile), Lucienne et Evangéline Tardif (filles de Jos, leur voisin) et autres amies ou amis venaient se joindre à elles.

A ces activités familiales, il faudrait ajouter la participation aux travaux habituels de la culture d'une terre: planter, sarcler et cueillir les fruits et légumes, nourrir les animaux domestiques, et autres travaux, sans oublier ceux de la fenaison. L'une de ces filles dit aujourd'hui qu'elle s'était plus attachée à la terre qu'à la maison.

L'hiver comme le chemin Sainte-Foy n'était pas entretenu depuis l'avenue Madeleine-de-Verchères (limites de la ville de Québec où il eut autrefois une barrière à péage), et que le cantonnier n'y passait que la gratte ou le rouleau, il fallait des chaînes à la Ford ou des poches de jute sous les roues. Une prenait le volant et les autres poussaient afin de pouvoir aller à Québec ou en revenir.

Activités sociales: Comme la danse était défendue, pour s'amuser dans les veillées de parents ou d'amis, on faisait de la musique, du chant, on jouait aux cartes (bridge, charlemagne, etc.) et on prenait part à ce qu'on appelle des "jeux de société".

En hiver, on partait en groupe pour faire de la raquette, du ski de randonnée au clair de lune, même du ski alpin. On allait glisser dans les côtes de la fa-

laise, à Saint-Sacrement et à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui la rue Branly.

En été, on allait jouer au croquet chez l'amie Annette Belleau (2102 chemin Sainte-Foy), on allait se baigner à Saint-Antoine-de-Tilly, à l'île d'Orléans, à Cap-Rouge et à l'anse aux Foulons. Le jeu le plus populaire était le tennis. Les Rochette aménagèrent un tennis vers 1930 et Jules-Albert (le seul garçon de la famille) fonda le club de tennis des Peupliers où pendant quelques années se disputèrent des tournois, à l'automne, dont le compte-rendu était publié dans les journaux. Des tournois eurent aussi lieu sur le tennis de la famille Emile Côté (2074, chemin Sainte-Foy) et sur un autre qui était situé à Saint-Sacrement. En plus des membres de la famille Rochette, on comptait parmi les joueurs: Charles et Jacques

Tardif (fils de Jos), Maurice Godbout (fils de H-D angle), Myrand-chemin Sainte-Foy), Marc Côté (fils d'Emile), un très bon joueur qui participait chaque année au club des Employés civils, à Québec, au tournoi pour la coupe Rondeau. Marc invitait à Sainte-Foy des amis et bons joueurs de Québec dont le champion Alphonse Gingras. On comptait aussi au 2604, chemin Sainte-Foy le tennis de l'entrepreneur Chrysanthé Jobin.

Vol. II
Page 47

Au revoir, amis lecteurs, à la semaine prochaine, où l'on parlera des lots 131, 132 et 133 de la terre de Jules Rochette, situés au sud du chemin Sainte-Foy. Et s'il y a de l'espace, on complètera la biographie de Jules Rochette, épicier et cultivateur.

(à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

11/4/79
L. Appel
no 10

ROCHETTE (Avenue) — Histoire de la famille Jules Rochette (suite)

La terre que l'épicer Jules Rochette, du faubourg Saint-Jean-Baptiste de Québec, achète le 6 juillet 1918 comprend quatre lots: le lot 117 dont il a été question dans nos dernières chroniques et sur lequel s'élevait de nos jours, en bordure et au nord du chemin Sainte-Foy, les appartements Le Garnier (nos 2116 et 2118), ainsi que les lots 131, 132 et 133 situés au sud du chemin Sainte-Foy (l'avenue Rochette) le côté est et une partie du côté ouest de l'avenue Paradis où se dresse l'église Saint-Thomas d'Aquin.

Arrière-fief de Sainte-Ursule: Comme les lots 131 et 132 faisaient partie de cet arrière-fief, il nous faut renouveler la mémoire de nos lecteurs sur ce sujet qui fut traité dans L'Appel du 3 mai 1978.

Cet arrière-fief est un démembrement de la seigneurie de Sillery et consistait en deux cent cinquante-trois arpents de terre en superficie. Il a été concédé en franc-alleu par les Jésuites aux Ursulines en 1654. Acquis en 1844 par

l'abbé Antoine Parant, supérieur du séminaire de Québec, il passa après sa mort à ses héritiers. Cet arrière-fief était situé à l'est de l'ancienne paroisse de Sainte-Foy (une partie de la paroisse Saint-Thomas en fait partie), avec front un peu au sud de l'ancien chemin Gomin, et s'étendait au nord jusqu'à une faible distance de la voie ferrée du Pacifique Canadien.

Lot no 131: Selon un acte notarié de 1914, ce lot d'une superficie de 26 arpents et 54 perches était borné au nord par le chemin Sainte-Foy; au sud par une partie de la terre de Jérôme Myrand (père d'Alfred) et le lot des héritiers de Henry Benjamin; à l'est par le lot 128 des héritiers de René-C. Belleau et le lot des héritiers de Henry Benjamin, et à l'ouest en partie par le lot 133 de Mme W.H. Crawford et en partie par la terre de Jérôme Myrand (lot 134).

Ce lot 131 de deux arpents de front sur 13 arpents de profondeur avait été acquis par Mme W.H. Crawford, le 11 janvier 1882, de Georges-M. Deschênes (acte devant le notaire Henry Chs Austin) qui, lui, l'aurait acquis de Léon

Belleau et de son épouse Angélique Belleau dont les noms apparaissent dans le cadastre abrégé de 1858 de cet arrière-fief de Sainte-Ursule.

Sur ce lot no 131, qui s'étend de la rue Le Bosquet jusqu'au chemin Sainte-Foy, s'étendent l'avenue Rochette et le côté est de l'avenue Paradis. Ce lot contient, sur le côté sud du chemin Sainte-Foy, les propriétés suivantes: no 2077, maison à trois logements de Mme Cécile Rochette-Marchand, no 2061, maison que le professeur Robert Lachance a achetée de Jacques Gosselin, en février 1979, et qu'il viendra habiter à l'été, no 2089, Maison Marie-Barbier des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame; no 2091, maison du Dr G. Carter; no 2105, maison qu'Edgar Trahan a achetée de Pierre Martel et qu'il viendra habiter en juillet. Quant à la vieille maison historique no 2095 qu'habitait le fermier des propriétaires terriens W.H. Crawford et Jules Rochette, elle s'élève sur le lot no 132 qui est une enclave dans le lot no 131. On reparlera de ce lot dans une prochaine chronique.

Extraits de journaux: Le conseil municipal de Sainte-Foy annonce la tenue d'un référendum les 4 et 5 septembre 1953 sur le projet de paver l'avenue Rochette et quelques autres rues du quartier Saint-Thomas d'Aquin (Le Réveil, août-septembre 1953).

Le nombre des voteurs au référendum n'a pas été suffisant pour justifier la réalisation du projet de pavage (Le Réveil, 5 septembre 1954).

Le conseil municipal approuve un règlement d'emprunt, le 31 mai 1955, au montant de \$9 000 pour travaux de pavage de l'avenue Rochette. Il est question de l'adoption d'autres règlements pour le pavage d'autres rues du même quartier. (Le Réveil, 2 juin 1955).

Coiffées du titre "Pour une architecture et une civilisation", deux pages de photos de vieilles maisons de Sainte-Foy, par Jean Dubuc, dont la maison du fermier de Jules Rochette (no 2095, chemin Sainte-Foy) qui arbore le titre "Douceur et sérénité". (Le Réveil, 14 janvier 1956).

Encore dans le même journal du 21 janvier 1956 on rapporte la réélection de l'échevin J. Raymond (époux de Cécile Rochette) qui a déjà rempli un premier mandat de 1949 à 1955, pour le quartier Saint-Thomas d'Aquin.

La semaine prochaine il sera question dans cette chronique du petit lot no 132, enclavé dans le lot no 131 sur laquelle se dresse la maison no 2095 la plus vieille du quartier Saint-Thomas d'Aquin. Il sera peut-être aussi question du lot 133 sur lequel est construite l'église paroissiale.

(suite en page 48)



Vers 1925, on faisait les foin sur les lieux où se trouvent maintenant les avenues Rochette et Paradis. Si l'on se base sur la forte stature de l'homme qui soulève une

fourchée de foin, on peut supposer qu'il s'agit du fermier Fortunat Mainguy qui était à l'emploi de Jules Rochette.

← (suite de la page 47)
ROCHETTE
(suite)

11/4/79 (à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

18/4/79

ROCHETTE (Avenue) — Histoire de la famille Jules Rochette, suite.

Au début de cette présente chronique, il faut corriger deux inexactitudes qui se sont glissées dans le texte de la semaine dernière. La maison no 2105, chemin Sainte-Foy (coin avenue Paradis), maintenant propriété de M. Edgar Trahan, se situe sur le lot originaire 133 et non sur le 131. Quant au petit lot 132, il était non une enclave du lot 131 mais il était situé entre les lots 131 et 133.

En effet, les lots 131, 132 et 133, qui composaient une grande partie de la terre de Jules Rochette, se succédaient côte à côte sur le sud du chemin Sainte-Foy, présentant un front commun qui, de nos jours, s'étend depuis le no 2077, propriété de Mme Cécile Rochette-Marchand, jusqu'au no 2113 inclusivement, propriété de M. G.-E. Marier. Quant à l'autre lot de M. Rochette, le no 117, il était situé au nord du chemin Sainte-Foy.

Trêve de sèches mises au point, pour aborder le sujet très intéressant que représente le petit lot 132 avec sa très vieille maison, dont il a déjà été question dans cette chronique du 21 février.

Mrs
Lot 132 et maison du XVIII^e siècle: La plus vieille maison du quartier Saint-Thomas d'Aquin, à Sainte-Foy (no 2095, chemin Sainte-Foy) est la seule construction qui s'élève sur le petit lot originaire 132.

J'espère pouvoir réussir à remonter jusqu'à son premier propriétaire, (entre 1735 et 1750 selon certains experts en architecture canadienne).

Dans un acte de déclaration de transmission dressé par le notaire Edward Graves Meredith, le 5 octobre 1914, il est question d'un morceau de terrain d'environ un demi-acre de front (sur environ un demi-acre de profondeur) sur le chemin Sainte-Foy, situé entre les lots 131 et 133. D'après un autre acte notarié, sa superficie était d'environ 6650 pieds.

Ce minuscule lot 132, bordé en arrière par une partie du lot 131, a été acquis par Mme W.H. Crawford de Patrick Mc Caffrey de Toronto qui en était devenu le propriétaire pour l'avoir acheté de Henry Scullion, le 22 juin 1881. Ce lot aurait-il appartenu auparavant à Michael Scullion, un grand propriétaire de terrains, dont le nom apparaît dans le cadastre abrégé de l'arrière-Sainte-Ursule daté

1859? J'espère que les recherches que j'effectue présentement, permettront de relier à cet arrière-fief un certain nombre d'anciens propriétaires terriens de Saint-Thomas d'Aquin, comme les Rochette, les Belleau, les Bélanger, les Richard, les Côté. D'après l'historien Marcel Trudel (Le Terrier du Saint-Laurent en 1663), cet arrière-fief aurait eu comme front la rue Bourbonnière, comme limite nord-est l'avenue Maguire, la rue Painchaud et le prolongement de cette dernière; la limite sud-ouest passerait le long de l'avenue Rochette en direction de la rivière Saint-Charles (Je mets en doute la limite sud-ouest, n'en déplaie à ce brillant historien!)

Comme contribution à la petite histoire de la vieille maison du lot 132 dont nous avons donné un aperçu dans L'Appel du 21 février, apportons les souvenirs de M. Adrien Gilbert, le dernier fermier de la famille Rochette. Fils de Pierre Gilbert de Saint-Augustin et époux d'Anne-Marie Gilbert, il demeure au 3054 des Sorbiers, Sainte-Foy.

Dans son temps, cette maison contenait deux logements. Un pour le fer-

mier qu'il habita de 1938 à 1953. L'auraient précédé comme fermier Fortunat Mainguy et les dénommés Deschênes et Goupil. A son départ, en 1953, la famille Léon O'Hurley, qui habitait l'autre logement, fit disparaître le mur de division et occupa toute la maison. Il aurait été précédé dans son logement par les familles Moreau et Chabot. En finissant son témoignage, M. Gilbert mentionne que le fermier était aidé dans sa tâche par des travailleurs occasionnels ou par des membres de la famille Rochette.

Madame veuve J.-G. Dufour (Antoinette Rochette), d'après un acte notarié du 29 janvier 1974 aurait hérité de cette maison de son père, décédé le 24 février 1963. Elle l'a vendue le 3 avril 1970 au prix de \$7,500 à l'agent immobilier Maurice Parent. C'est pourquoi on l'appelle maintenant la maison Maurice Parent, après l'avoir appelée la maison Rochette et la maison O'Hurley.

L'automne dernier, cette maison pour ainsi dire "historique" a subi diverses réparations mineures dont un



Pour ceux qui n'ont pas lu cette chronique du 21 février, on reproduit de nouveau une illustration de la "maison Maurice Parent" qui a servi successivement d'habitation au fermier de la famille du ministre protestant W.H. Crawford et de la famille de Jules Rochette. Avec la disparition éventuelle de cette plus vieille

maison de la paroisse de Saint-Thomas d'Aquin, c'est un peu de l'âme de ce beau coin de Sainte-Foy qui disparaîtrait. Puisse la maison du 2095 chemin Sainte-Foy tomber dans des mains qui sauront la conserver au lieu de la détruire! (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

revêtement de peinture à l'extérieur. Comme une vieille coquette qui veut attraper un preneur, elle s'est fardée et poudrée pour réparer des ans l'irréparable outrage" comme écrivait Racine, le grand poète dramatique. La rumeur court qu'elle serait à vendre au prix plus ou moins modeste de \$65,000, parce qu'une

partie de son terrain serait, paraît-il, zonée commerciale?

Ce serait une grande perte pour le quartier Saint-Thomas d'Aquin et même pour toute la ville de Sainte-Foy, si cette doyenne aux origines encore inconnues venait à disparaître. Ne fait-elle pas partie de notre patrimoine?

(à suivre)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

18/4/79 - no 12

ROCHETTE (Avenue) — Histoire de la famille Jules Rochette, suite.

Après avoir parlé dans des chroniques précédentes des lots 117, 131 et 132, il ne me reste plus qu'à finir avec le lot 133 pour compléter la petite histoire de la terre que l'épicière Jules Rochette a achetée, le 6 juillet 1918, des héritiers du ministre protestant W.H. Crawford, de descendance irlandaise et de religion baptiste.

Lot 133 et l'église Saint-Thomas d'Aquin: Ce lot, sur une subdivision duquel se dresse la belle église de Saint-Thomas d'Aquin, est ainsi décrit dans un acte de déclaration de transmission, rédigé en anglais le 5 octobre 1914, par le notaire Edward Graves Meredith, en présence du ministre baptiste W.H. Crawford, dont l'épouse Charlotte Augusta Boulton était décédée sans testament, le 28 mars 1912, et aussi en présence d'une de ses deux filles, dame Clara Mildred Crawford-Sinclair,

d'Indianapolis, Etats-Unis. "Le lot 133 mesure environ 12 perches et cinq

pieds de front sur le chemin Sainte-Foy sur une profondeur d'environ trois arpents, huit perches et onze pieds sur le côté ouest et sur une profondeur d'environ trois arpents, trois perches et onze pieds sur le côté est. D'une superficie d'environ

cinq arpents, il est borné au nord par le chemin Sainte-Foy; au sud en arrière par le lot (no 134) des représentants Montreuil (plus tard, Jérôme Myrand); au nord-est, en partie par le lot 132 (vieux maison du XVIII^e siècle) et en partie par le lot 131; au sud-ouest par le lot (no 134) des représentants de Montreuil (plus tard, Jérôme Myrand)."

Les mots entre parenthèses ont été ajoutés par l'auteur de cette chronique qui, en s'inspirant du cadastre de la municipalité de la paroisse de Sain-

te-Foy (1945), a voulu rendre plus compréhensible aux gens d'aujourd'hui la description de ce lot. Il semble que le notaire s'est inspiré en 1914 d'actes anciens pour la description de ce lot, car le lot 134 appartenait à Alfred Myrand en 1914 qui l'avait eu en héritage de son père, Jérôme Myrand.

Ce lot 133, tout comme le 132, a été acheté par Mme W.H. Crawford de Patrick Mac Caffrey de Toronto, qui, à son tour, l'avait acquis, le 22 juin 1881, de Henry Scullion.

Sur le front de ce lot, chemin Sainte-Foy, s'élevaient de nos jours les maisons suivantes dont les propriétaires furent successivement: pour le no 2105, Albert Tremblay (21 janvier 1941), Mme Gusta-

ve Papillon, fille du précédent (12 sept. 1969), Pierre Martel (12 oct. 1971), Mme Roger Fortin (27 nov. 1972) et Edgar Trahan (24 mai 1978); pour le no 2109, Jules-Albert Rochette (4 nov. 1940), Jos-

Hamel, boucher (10 déc. 1943), puis l'épouse de ce dernier, pour le no 2113, Jean Jobin, tailleur (25 août 1921), Chs-Édouard Tardif (9 sept. 1939), puis son épouse Marg. Rochette, et G.-E. Marier (24 janv. 1956) qui a transformé la maison en trois logements. Puis c'est le début de la terre de la famille Myrand avec la station de service Shell.

Achat du lot 133-14 pour la fabrique: Le 2 décembre 1949, Jules Rochette vend à la Corporation archiépiscopale romaine catholique de Québec la subdivision no 14 du lot originaire no 133 pour le modique prix de \$600.

Dans l'acte de vente no 340 332 rédigé par le notaire Émile Boiteau, la subdivision no 14 est ainsi décrite: Bornée au nord-ouest par le lot 133-12 (rue), au nord-est par le lot 133-13 (rue), au sud-est par le lot 133-15 et au sud-ouest par le lot 134, mesurant 200 pieds au nord-est, 177 pieds au sud-est, et 262 pieds au sud-ouest; superficie de 40 887 pieds, mesure anglaise. Le 23 septembre 1950.

par l'acte de vente notarié no 34866, la Corporation épiscopale revand à l'Oeuvre de la fabrique Saint-Thomas d'Aquin le lot 133-14 (sur lequel s'élève l'église) ainsi que d'autres parties de terrain provenant de la terre d'Alfred Myrand no 134. C'est le début de la fondation de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, la première des dix paroisses à se détacher de la paroisse-mère Notre-Dame de Foy.

D'après le témoignage de Mme Cécile Rochette-Marchand, du 809, avenue Rochette, son père Jules Rochette avait réservé, en vue de la construction d'une église, cette partie du lot 133, considérant que c'était topographiquement l'endroit par excellence pour un tel édifice.

Dans une treizième et dernière chronique, se terminera probablement, l'histoire de la famille Jules Rochette. On y complètera la biographie du chef de famille dont un aperçu a été publiée dans L'Appel du 28 février 1979.

Rectification: Dans la chronique du 11 avril, il faudrait lire dans l'avant-dernier paragraphe qu'il s'agissait de la réélection de l'échevin J.-Raymond MARCHAND (époux de Cécile Rochette). Dans le texte, le nom de famille "Marchand" avait été omis.

(Suite et fin à la semaine prochaine)



Érigée sur le lot 133-14, propriété de Jules Rochette, l'église de Saint-Thomas d'Aquin fut inaugurée le 21 août 1955 et solennellement bénie par Mgr Maurice Roy (aujourd'hui cardinal) le 9 octobre suivant.

25/11/99

(Suite de la page #1)
ROCHETTE
(à suivre)

1/7/2001

HOMMAGE FUNÈBRE

À la suite de M. le Curé, dans son homélie des funérailles, je désire rendre hommage à la grande dame que fut Cécile Rochette-Marchand, dont le père Jules Rochette donna une grande partie du terrain où s'élève notre belle église. Les pionniers Jules Rochette, Émile Côté, Jos Tardif et autres ne furent-ils pas les fondateurs du « Petit Village » qui deviendra, par la suite, la paroisse d'aujourd'hui?

De plus, dame Cécile a grandement aidé le soussigné, tant par ses renseignements que par ses photos, à écrire les 15 chroniques publiées dans le journal l'Appel, du 31 janvier au 2 mai 1979, principalement sur Jules Rochette et autres pionniers.

C'est pourquoi, comme tant d'autres paroissiens, j'ai tenu, en assistant au service funèbre, malgré mon état de santé précaire et un temps pluvieux, à rendre un dernier hommage, en osant me faire le porte-parole de tous, à cette grande dame qui a tellement fait pour notre paroisse.

Bulletin paroissial

Gérard Lefrançois
ex-journaliste



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy 2 mai 1979

ROCHETTE (Avenue) — Histoire de la famille Jules Rochette, suite et fin.

Dans cette 13e et dernière chronique sur l'histoire de cette famille, on parlera d'un deuxième magasin que Jules Rochette fonda dans la paroisse Saint-Sacrement et l'on tentera de compléter la biographie de ce propriétaire terrien.

Second magasin: Sur les instances de sa femme qui voulait que le commerce de son mari se rapproche de la maison familiale (emplacement des Appartements Le Garnier), Jules Rochette ouvrit vers 1925 (7), dans la paroisse alors naissante de Saint-Sacrement, un magasin général au rez-de-chaussée d'un édifice de trois étages qu'il fit construire par l'entrepreneur Jacques Savard, édifice qui se dresse presque en face de l'église (probablement le no 1345, chemin Sainte-Foy). Dans les deux étages supérieurs, on comptait deux logements et un autre de seulement deux pièces en arrière du local du magasin pour M. et Mme Edgar Bois, apparentés avec madame Rochette, qui s'occupèrent au début du fonctionnement de ce nouveau commerce auquel devait s'ajouter par la suite un bureau de poste secondaire.

Dans le temps, on ne comptait dans ce coin de Québec que la petite église de dame Desmeules et la pharmacie Boissinot. Puis viendront peu après l'épicerie de Lucien Côté, fils d'Émile, et le magasin des Bégin. Réalisant que ce deuxième magasin, qu'il destinait éventuellement à son fils Jules-

Albert, lui donnait trop d'occupation, l'épicier Jules Rochette le louera puis le vendra, entre 1935 et 1938 (?), aux frères Adolphe et Maurice Gauvin, respectivement boucher et épicerie et anciens employés de l'épicerie Lucien Côté, apparentés eux aussi à madame Rochette.

Biographie de Jules Rochette: Complétons cette biographie qui a été esquissée dans la chronique du 18 février. Jules Rochette, originaire de Saint-Augustin-de-Portneuf, époux de dame Marie-Alma Matte et père de cinq enfants, tenait une épicerie dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste de Québec. Le 6 juillet 1918, il acheta, dans le "Petit Village" qui deviendrait plus tard la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, des héritiers du ministre baptiste W.H. Crawford, une terre que cultivait et continuera de cultiver un fermier à salaire, avec l'aide d'employés occasionnels et de membres de la famille Rochette.

Jules Rochette n'était pas un cultivateur, mais aimait beaucoup travailler sur sa terre quand il pouvait s'échapper de son magasin. La plupart des produits de celle-ci approvisionnaient son commerce: pommes, prunes, cerises de France, tomates, blé d'inde, framboises cultivées, navets ou choux de siam, pommes de terre, choux, carottes, et autres fruits ou légumes ainsi que les oeufs, les volailles et autres viandes. Selon notre informatrice, Mme Cécile Rochette-Marchand, sa fille, il aurait fait plus d'argent avec les produits de sa terre qu'avec la vente de lots

pour la construction. Un bon jour, devant l'urbanisation envahissante de ce coin de Sainte-Foy et l'escalade des impôts fonciers tant municipaux que scolaires, il dut se résigner à procéder à la lotisation de sa terre qu'il aimait tant.

Mais, lorsque l'on consulte les actes notariés du temps, on se rend compte qu'il fut très modéré et très humain dans ses prix de vente de lots et dans le taux des prêts qu'il consentait aux futurs propriétaires. De nombreux paroissiens de Saint-Thomas-d'Aquin lui doivent l'avantage d'avoir pu devenir ainsi propriétaire d'une maison.

Jules Rochette était un type plutôt réservé, un peu timide, peu exigeant, un homme humble et effacé qui n'aimait pas qu'on parle de lui. Il était aimé des siens et des personnes qui avaient l'avantage de le côtoyer de près. Catholique pratiquant, il remplira la charge de marguillier et fera don à sa paroisse d'une croix d'une valeur de \$300 qui se dresse sur le toit de l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

C'était un travailleur acharné qui s'accordait peu de répit. Il ne prit sa retraite qu'à l'âge de 81 ans, vendant son commerce à un de ses commis, vers 1958. Dans les dernières années de sa vie active, il fut aidé dans son commerce successivement par ses petites-filles Nicole et Louise Maranda qui conduisaient également l'auto du grand-papa qui faisait la navette entre le magasin du faubourg Saint-Jean-Baptiste et



Les appartements Le Garnier, 2116-2118, chemin

Sainte-Foy, comprenant 68 logements, furent érigés par l'entrepreneur Wilfrid Chailfour, en 1964-65, sur l'emplacement de la spacieuse résidence de la famille Jules Rochette qu'il avait acquise, le 27 avril 1964, de Mme Alma Rochette-Maranda. Cet ensemble immobilier (lot 117-22) fut vendu, le 30 décembre 1967, à dame J.-L. Bois.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

2/5/79

la résidence familiale à Saint-Thomas-d'Aquin.

Le décès de son épouse: Le 4 juillet 1950, décéda son épouse, dame Marie-Alma Matte, à l'âge de 78 ans et un mois. Son service fut chanté en la chapelle de l'Institut Saint-Jean-Bosco qui servait de lieu du culte en attendant la construction de l'église paroissiale. Elle aurait, paraît-il, été la première paroissienne à décéder dans la nouvelle paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin.

Le décès de Jules Rochette: C'est un dimanche matin, à 7h30 le 24 février 1963, dans sa résidence de Sainte-Foy qu'est décédé, après une semaine de maladie, à l'âge de 85 ans et dix mois, l'épicier et le propriétaire terrien Jules Rochette, recevant la dernière absolution d'un de ses petits-fils qui était alors père Jésuite et qui était en séjour de repos dans la famille Rochette. M. le curé C.-H.

Paradis a prononcé son éloge au prône de ce même dimanche. Il repose depuis le 27 février 1963, à côté de son épouse, dans le lot familial, au cimetière Belmont.

Dans son édition du 28 février 1963, le Reveil de Sainte-Foy lui rend un bel hommage. "La mort de M. Rochette, y lit-on, marque la fin de la dynastie terrienne à Sainte-Foy. Avec les Côtés et les Myrand, il détenait une grande partie des terrains sur lesquels s'éleva la paroisse Saint-Thomas-

d'Aquin. ... foyen "dépareillé", à un homme juste et intègre que ce journal rend ses derniers hommages".

En terminant cette 13e et dernière chronique sur la famille Jules Rochette, je profite de l'occasion pour offrir mes plus sincères remerciements à ceux qui m'ont fourni des renseignements précieux sur ce pionnier de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, et principalement à une de ses deux filles, Mme Cécile Rochette-Marchand, du 809, avenue Rochette, qui s'est

montrée ma plus fidèle collaboratrice. J'espère que les lecteurs de cette chronique sont convaincus plus que jamais que M. Jules Rochette méritait que l'appellation d'une avenue rappelle son souvenir, dans sa paroisse et dans son quartier.

(+)



L'épicier Jules Rochette aimait beaucoup travailler sur sa terre. On le voit ici s'occupant aux travaux de la fenaison. (Photo Mme Cécile Rochette-Marchand)

V.R.H. - Page 51

Souvenirs de nos ancêtres — Saint-Augustin de Desmaures

9 mai 1979

L. Aggel

Gaby Giasson

La Seigneurie de Maure (de Desmaures)

La seigneurie de Maure est l'une des plus anciennes que l'on retrouve au Québec. À l'origine, son étendue était d'environ 2 lieues et demie de front par une lieue et demie de profondeur. Jusqu'en 1862, le territoire du Cap Rouge se trouvait d'ailleurs enclavé en grande partie dans la paroisse de Saint-Augustin ou dans la seigneurie de Maure. Joseph Bouchette, dans Description Topographique de la Province du Bas Canada, ouvrage publié en 1815, décrit la seigneurie de Maure comme ceci: "Desmaures, ou St-Augustin (la seigneurie de) dans le comté de Hants (comté de Hampshire maintenant Portneuf) ayant

en front le St-Laurent, est bornée au nord-est par Gaudarville, au sud-ouest par Pointe aux trembles, et au fond par Guillaume Bonhomme et Fossambault".

Le premier seigneur de Saint-Augustin fut M. de Maure (ou de More) qui obtint le titre de cette seigneurie vers le milieu du XVIIe siècle, soit au début de la colonie. Jean Juchereau de Maure (1592-1672) qui était conseiller du roi ne semble cependant pas avoir habité Saint-Augustin puisque ses quatre fils sont tous nés à Québec.

Le second seigneur de Saint-Augustin fut François Aubert (Auber), arrière petit-fils de Jean Juchereau de Maure. On ignore s'il acheta cette propriété ou s'il l'eut en héritage en sa qualité de fils de la

petite-fille du premier seigneur. Quoiqu'il en soit, il semble que François Aubert n'était pas riche puisque la propriété fut adjugée aux religieuses de l'Hotel-Dieu de Québec qui

l'ont saisie aux héritiers de François Aubert le 22 septembre 1734.

Les religieuses de l'Hotel-Dieu de Québec (et non celles de l'hôpital Gé-

néral comme plusieurs le croient) devinrent donc le troisième seigneur de la seigneurie de DesMaures.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L'Appel
9 mai 1979

Objectif de cette chronique: L'objectif de cette chronique est de renseigner la population sur l'origine des noms de rues des municipalités que couvre notre journal, afin de contribuer ainsi à développer chez nos lecteurs le goût de leur petite patrie.

Jusqu'ici, il n'a été question que des rues de la ville de Sainte-Foy. Mais il peut arriver à l'avenir que, de temps à autre, une chronique entière soit consacrée soit à Sillery, à Cap-Rouge ou à Saint-Augustin. Ce ne serait que justice à rendre à nos lecteurs de ces trois dernières municipalités. Pour y arriver, on entreprendra bientôt des recherches sur l'origine des noms de rues de ces dernières.

Naturellement, on sera plus bref quand il s'agira des noms de rues qui ne se rattachent pas à la petite histoire locale, afin de s'en tenir au titre qui coiffe cette chronique. Comme l'objectif à atteindre embrasse plus d'un millier de noms de rues, il serait tout à fait logique, si l'on veut parvenir à compléter cette tâche, de synthétiser l'histoire d'une

famille importante ou la biographie d'un personnage de marque, et de réserver de temps à autre une chronique entière à de nombreux noms de rues, surtout après une série de plusieurs chroniques qui a été consacrée exclusivement à un seul nom de rue.

Projets sur le métier: L'auteur de cette chronique a présentement sur le métier l'histoire des familles Neilson, Myrand, Larocque, Falardeau, Belleau et autres ainsi que celle du fameux Manoir Belmont. Comme tout cela exige des recherches nombreuses dans les archives et plusieurs interviews auprès des "anciens" dont les souvenirs sont une source de renseignements très précieux, il faut donc compter sur le facteur temps et sur le facteur accessibilité aux archives écrites ainsi que sur le facteur disponibilité des archives vivantes que ce sont les personnes âgées d'origine locale. En passant, on fait appel à toutes les personnes qui pourraient nous donner des renseignements sur les familles citées ci-dessus ainsi que sur d'autres vieilles familles de la région, de bien vouloir entrer en communication avec l'auteur de cette chronique (tél. 687-2727).

Un travail de bénédictin: Le profane ne peut s'imaginer combien d'heures de recherches peut exiger l'histoire d'une famille ou d'un personnage disparu depuis 50, 75 et même parfois 100 ans! C'est ce qu'on appelle un véritable travail de "bénédictin", c'est-à-dire, d'après le Petit Larousse, "un travail long et

pénible et qui exige de la patience".

Combien d'heures passées à déchiffrer dans les archives des documents qui sont de véritables grimoires! Un seul acte notarié peut exiger plusieurs heures de travail. On dirait que certains notaires ou copistes se sont ingénies à rendre leurs écritures illisibles. Un bon jour, vous découvrez un nouveau dépôt d'archives, mais on vous en refuse l'accès, soit qu'on est à la veille de le déménager dans un autre local ou soit qu'on exige une autorisation écrite et signée par un fonctionnaire supérieur de tel ou tel ministère.

Par exemple, la préparation de l'histoire de la famille Neilson a déjà exigé — et ce n'est pas fini — une dizaine d'heures au bureau d'enregistrement, autant aux archives nationales et aux archives de l'université Laval, un voyage à la ville de Chambly pour une interview, un voyage au village de Valcartier, et combien d'heures d'entrevue avec les descendants de cette famille! Et ce n'est pas fini...

Si, après d'intenses et longues recherches, votre chroniqueur se hasarde enfin à commencer dans ce journal l'histoire d'une famille ou la biographie d'un personnage d'importance, même s'il sait qu'il n'a pu recueillir tous les renseignements voulus, il se rendra vite compte qu'il s'aventure sur un sable mouvant ou il court le risque de s'enlisier. En effet, en cours de

route, il recevra ou mettra la main sur des renseignements imprévus ou il fera des découvertes inattendues qui peuvent remettre en questions le fruit de ses efforts qu'il a déjà transmis à son public lecteur. Il se verra alors contraint, par respect de la vérité historique, à faire des rectifications et à fournir aux lecteurs un éclairage nouveau sur certains événements qu'il a déjà racontés. Il se rend vite compte que dans l'étude de la petite histoire, il n'y a rien de définitif...

Avant le plongeon: Avant de plonger, un nageur doit toujours s'assurer de la profondeur de l'eau et des obstacles qu'il pourra rencontrer. Il en est de même pour votre chroniqueur. Que les lecteurs ne soient pas surpris qu'après avoir écrit l'histoire de l'attachante famille Rochette, l'auteur de cette chronique préfère attendre quelques semaines, avant de hasarder à "plonger" dans l'histoire d'une autre vieille famille de Sainte-Foy. Il lui manque encore certains renseignements essentiels pour mener à bien l'histoire de la première famille qu'il doit publier.

En attendant, il se peut que quelques prochaines chroniques soient consacrées à de brèves données sur l'origine de noms de rues de Sainte-Foy qui se rattachent plus ou moins à la petite histoire locale.

Avant de plonger, votre chroniqueur veut s'assurer de la profondeur, de la qualité et de la nature de l'eau.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

Une maison se balade dans les rues de Sainte-Foy

G. Lefrançois

9 mai 1979



La maison portant le numéro civique 2262, chemin Sainte-Foy, a été transportée pour le compte de l'entrepreneur Robert Daigle, à l'angle de l'avenue Myrand et de la rue La Somme, quartier Saint-Thomas d'Aquin. Elle aurait été construite, paraît-il, dans les années '40, pour abriter une famille Chicoinne. Sa disparition contribue à mettre en valeur le complexe à logements Place Versailles dont elle masquait partiellement la vue.

(Photo L'Appel, G. Lefrançois)

Au début de la semaine dernière, une maison à deux étages, portant le numéro civique 2262, chemin Sainte-Foy, voisin du restaurant La Coukerie, a été transportée jusqu'à une excavation de terrain qui l'attendait à l'angle de l'avenue Myrand et de la rue La Somme, via le campus de l'université Laval, le boulevard Saint-Cyrille et l'avenue Myrand.

Cette opération a été effectuée, pour le compte de l'acquéreur de la maison qui est l'entrepreneur Robert Daigle, par l'entreprise Aurélien Lachance Inc. spécialisée dans de tels déménagements.

La maison aura désormais sa façade principale sur La Somme, qui la sépare de l'école désaffectée située à l'autre angle de La

Somme — Myrand.

Elle a été achetée de la firme Gestion Resto Inc. qui projette de prolonger, sur le terrain devenu libre, le parc de stationnement qui desservira le nouveau restaurant A&W qu'elle fait aménager présentement dans l'ancien restaurant La Coukerie qu'elle a acquis de M. Wassic Okayen.

*Vol. II
Page 53*

DELAGE (avenue): Au sud du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Sainte-Foy, avenue, parallèle à la route de l'Église, conduisant du chemin Sainte-Foy à la rue de Lorimier. Nommée ainsi en l'honneur de Cyrille-Fraser DELAGE (1869-1959), administrateur, né à Québec. Notaire; député de Québec à l'Assemblée législative, 1901; président de cette Chambre, 1912; surintendant de l'Instruction publique, 1916-1935. Président de la Chambre des notaires, 1936; membre de la Société royale du Canada; président du Conseil de la Vie Française, il a laissé "Discours, Conférences", 1919. (Dict. Beauchemin canadien)

LORIMIER (rue de): située dans le quartier Sainte-Foy, au nord des Quatre-Bourgeois, rue conduisant de l'avenue Chanoine-Martin à l'avenue Delage. En mémoire de Frs-Mar.-Thomas de LORIMIER, patriote de 1837 qui monta sur l'échafaud le 15 février 1839. Pour autres détails, consulter le Dictionnaire général du Canada du Père Le Jeune, vol. II, p. 511.

LANORAIE (rue): située dans les quartiers Laurier et Saint-Yves, au nord du chemin Saint-Louis, rue conduisant de Richard-Turner à Green. En l'honneur de Louis de NIORT, sieur de La Noraye (1639-1708), capitaine au régiment de Carignan, seigneur de LANORAIE. Originaire probablement de la Normandie, il décéda en la paroisse Sainte-Famille, Ile d'Orléans. Pour autres renseignements, consulter le Dictionnaire général du Canada du Père Le Jeune, vol. II, p. 65.

DE LESTRE (rue): située dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue con-

duit de la rue d'Entremont au boulevard du Versant-Nord. En souvenir d'Alou-

née DE LESTRE, l'ainé des dix-sept compagnons de Dollard des Ormeaux tué par les Iroquois au Long-Sault, en mai 1660. Voir Dictionnaire général du Canada du Père Le Jeune, vol. I, p. 518, pour plus de renseignements.

NOUVELLE-ORLEANS

(avenue): située dans le quartier Notre-Dame, au sud du chemin Sainte-Foy, conduisant de Rochambeau à Hertel. Ville au sud des États-Unis, dans la Louisiane, sur le Mississippi. La ville est bâtie autour du "Vieux Carré", ancien quartier français. (Dictionnaire Larousse)

FABRE (avenue): Située dans le quartier Neilson, au nord du chemin Saint-Louis, conduisant du chemin Saint-Louis à la rue Chambord. En l'honneur de Sir Hector FABRE (1834-1901), avocat, publiciste, journaliste, sénateur, commissaire général. Le journalisme l'intéressa plus que toute autre fonction. Il devint successivement rédacteur de L'ORDRE à Montréal, du CANADIEN et de L'ÉVÉNEMENT à Québec. Dans son Dictionnaire général du Canada, le Père Le Jeune le donne comme fondateur de LA PRESSE à Montréal. Et si l'on consulte le Dictionnaire Beauchemin canadien et "LA PRESSE QUÉBÉCOISE, des origines à nos jours" (Presses de l'université Laval), on se rend compte que ces trois sources d'information se contredisent sur certains points de sa carrière journalistique.

(fin)



Maison en rangée du milieu du XIXe siècle, sur le Chemin-des-Foulons dans l'Anse de Sillery, typique à l'arrondissement historique de Sillery. (Photo Ministère des Affaires culturelles)



Construite entre 1725 et 1750, la "Maison Maurice Falardeau" fait présentement l'objet d'un dossier de la Société d'histoire de Sainte-Foy, à la fin de l'utiliser à des fins collectives. (Photo Inventaire des Biens Culturels du Québec)

Société d'histoire de Sainte-Foy

L. Aggel 30 mai 1999

Il sera question de l'utilisation de la maison Falardeau au cours de l'assemblée générale annuelle des membres

G. Lefrançois

Au cours de cette assemblée qui se déroulera aujourd'hui, à 20h, en la salle du conseil de ville de Sainte-Foy, la Société d'histoire de Sainte-Foy rendra public un dossier d'utilisation à des fins collectives de la maison Falardeau située à l'angle du chemin Sainte-Foy et de la route du Vallon.

Ce dossier très documenté servira à promouvoir l'acquisition et la restauration de la maison Falardeau pour en faire un centre d'histoire locale et d'interprétation de l'habitat ancien à Sainte-Foy ainsi qu'un lieu ouvert à différentes fonctions sociales

On profitera de la tenue de cette réunion des membres, pour proposer l'adoption des amendements suivants aux statuts et règlements de la société: porter le nombre des directeurs de trois à cinq et le quorum de quatre à cinq membres aux réunions du conseil de direction, laisser ce même conseil décider de la date de la tenue dans le mois de mai de l'assemblée générale annuelle, alors que présentement elle est fixée à la 3e semaine de ce mois.

L. Aggel 23 mai 1999

Souvenirs de nos ancêtres - Saint-Augustin de Desmaures

Gaby Giasson

Les premiers colons

Comme nous l'avons dit lors du premier article, la paroisse de St-Augustin est l'une des plus vieilles paroisses rurales. Son nom de St-Augustin doit dater probablement des années 1660, soit à l'établissement des premiers colons.

Vu sa proximité de la ville, le territoire de Saint-Augustin a été un des premiers à être colonisés, après Beauport, Charlebourg, Lorette et Sainte-Foy. Les colons avaient probablement été attirés à cet endroit par la richesse remarquable des terres. En fait, dès les débuts de la colonie, au moment de la fondation de Québec en 1608, il y avait déjà quelques colons établis sur les rives du fleuve et au pied de la côte. Cependant, tout porte à croire que la majeure partie des colons venus s'éta-

blir à Saint-Augustin origineraient probablement des migrations du Poitou de 1656 et 1660.

Les premières familles à résider à Saint-Augustin étaient les Amyot-Ville-neuve, Gaboury, Garneau, Racet (Racette, Tinon-Desroches, Gingras, Harnois, Tugal (Dugal), Amiot, etc... En 1691, au moment où St-Augustin fut érigée en paroisse, la population était d'environ 200 âmes.

Les colons habitaient surtout au pied de la côte et sur le bord du fleuve. Le premier chemin était situé au bas de la falaise (chemin du roy). Cependant, pour aller à Québec, il n'y avait pas de voie terrestre, dû à l'obstacle naturel que créait la rivière du Cap Rouge. Les habitants de Saint-Augustin rejoignaient la ville par la voie fluviale à l'aide de radeaux en été. Cette voie étant impraticable l'hiver, ils trouquaient les embarcations pour les raquettes et ils longeaient le fleuve sur les glaces pour se rendre à Québec.

Quoique la vie n'était pas toujours facile, les premiers colons de St-Augustin avaient une vie calme que peu d'événements venaient troubler et que les bonnes récoltes, dues à la richesse du sol de l'endroit, rendait heureuse à chaque moisson.



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L'Appel
23 mai 1979

NICOLAS-PINEL (rue): située dans le quartier Saint-Thomas, au nord du chemin Sainte-Foy, cette rue conduit de la rue Nérée-Tremblay à la rue Jean-Durand (en arrière du centre commercial Innovation). Dans son livre "Notre-Dame de Sainte-Foy", le chanoine H.-A. Scott nous parle à quelques reprises de ce pionnier de Sainte-Foy.

"Nicolas Pinel, écrit-il, bien que venu en ce pays en 1645, ne semble pas avoir obtenu sa concession (dans la seigneurie de Gaudarville avant 1651, puisqu'en 1650, il était fermier (pour le seigneur) de Monceaux. Il mourut à l'hôtel-Dieu en 1655 d'une blessure d'arquebuse, et en 1659, sa veuve (Madeleine Marault) épousa à Québec André Renault. Ses enfants, Pierre, Martin et Gilles, restèrent plusieurs années à Sainte-Foy", etc.

JEAN-DURAND (rue): au nord du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Saint-Thomas, cette rue rattache la rue Galvani à la rue Nérée-Tremblay.

"Jean Durand dit Lafortune, époux de Catherine Annononta, huronne, écrit le chanoine Scott avait en 1668, comme son voisin, Pierre Pinel (fils de Nicolas ci-dessus cité), deux arpents de terre de front sur douze et demi de profondeur, qu'il avait acquis, le 15 mars 1662, de Madeleine Marault, veuve de Nicolas Pinel et femme d'André Renault. Le 16 août 1665, il céda cette terre à Jean Pinsart (voir rue du même nom).

Jean Durand dit Lafortune se fit accorder le 12 juillet 1674, une concession de trois arpents de front sur trente de profondeur, dans la seigneurie de Maure, sur les bords de la rivière du Cap-Rouge. Il demeurerait alors, d'après l'acte du (notaire) Ragoet, encore à Gaudarville. Une autre terre qu'il avait dans cette même seigneurie, entre la rivière du Cap-Rouge et le fief de Maure, fut vendue par lui à Jean Labbé, le 12 janvier 1670.

Jean Durand était originaire de Deuil, évêché de Xaintes (France). Le dernier des enfants de Jean Durand baptisé à Sillery fut Louis, le 14 novembre 1670. Lui-même mourut l'année suivante". Etc.

GALVANI (rue): au nord du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Saint-Thomas, conduit de la rue Nérée-Tremblay à la rue Jean-Durand. Nommée ainsi en l'honneur de Luigi Galvani, physicien et médecin italien né à Bologne (1737-1798).

tre-Dame, elle conduit de l'avenue Rougemont vers l'est. En souvenir de Jean Pinsart, propriétaire terrien à Sainte-Foy en 1665 (voir texte de la rue Jean-Durand ci-dessus) dans la partie connue aujourd'hui sous le nom de Cap-Rouge. En bordure de cette rue, on découvre un petit cimetière privé des religieuses du Bon-Pasteur.

JEAN-DUMETZ (avenue): Au nord du boulevard Neilson et située dans le quartier du même nom, cette avenue relie les rues Francherville et Montpetit. Un des premiers habitants de Sainte-Foy, Jean Dumetz (aujourd'hui DEMERS) a été la souche d'une nombreuse famille.

Ce Jean Dumetz, dont le nom ne manque pas d'une certaine notoriété, n'apparaît pas au "liber baptisatorum" (registre des baptêmes) avant 1663 et s'y retrouve ensuite plusieurs fois jusqu'en 1677. Il demeurerait alors à la côte de Lauzon, juste en face de Sillery. Ce n'était qu'un tour de canot que d'y apporter ses enfants au baptême.

"Au reste, écrit le chanoine Scott, des liens étroits le rattachaient à ces lieux dont il avait été un des premiers habitants. Avant 1650, à une date qu'il a été impossible de préciser, il avait obtenu une concession de cinquante arpents environ sur le bord du fleuve, dans ce qui devint en-

suite la seigneurie de Gaudarville, s'y était bâti une maison, et avait commencé des défrichements.

Grâce à un acte du notaire Audouart, nous savons d'une manière précise que cette terre était à mi-distance entre la seigneurie de Sillery et la rivière du Cap-Rouge. C'était un poste extrêmement dangereux, où nous avons déjà vu les Iroquois y faire de nombreuses victimes. C'est sans doute la raison qui déterminait Jean Dumetz à l'abandonner vers 1649 ou 1650. (...)

Jean Dumetz, qui a été la souche d'une nombreuse famille (les Demers d'aujourd'hui sont des Dumetz ou Dumay), était allié s'établir à Montréal. C'est vers 1662 qu'il vint se fixer à la côte de Lauzon. Un incident, dont le souvenir s'est conservé, montre qu'en bon Normand — il était originaire de Dieppe — il était un brin entêté. On avait bâti de 1675 à 1677 une église à la Pointe-Lévy, aujourd'hui Saint-Joseph, et sur les instances réitérées de la Cour quelques paroisses avaient été érigées en 1678 (A Sainte-Foy, un registre fut ouvert le 11 août 1679).



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

30 mai 1979

LIEGEOIS (boulevard) — Situé au sud du chemin Saint-Louis, dans les quartiers Laurier et Saint-Yves, ce boulevard relie la route de l'Église à l'avenue du Verger. Il a été nommé en l'honneur du Frère Jean Liégeois, jésuite, mas-

sacré à Sillery en 1665 par les Agniers. Dans son livre "Notre-Dame de Sainte-Foy", le chanoine H.-A. Scott rend hommage à cet humble martyr.

Au printemps de 1665, les AGNIERS, qui faisaient la traite des fourrures, avec les Hollandais de la Nouvelle-Angleterre, commencèrent à rôder par petites bandes dans la colonie. A la fin de mai sept ou huit de leurs guerriers pour surprendre quelques-uns des Algonquins ou des Hurons réfugiés à SILLERY, vinrent se cacher dans les bois environnants. Le frère JEAN LIEGEOIS s'y trouvait alors, chargé de guider les Indiens (Amérindiens) dans la construction d'un nouveau fort au milieu des champs, pour protéger les travailleurs au temps de la semence et des récoltes.

Le bon frère, alors qu'il aidait les Indiens à se fortifier contre les Iroquois, étant entré dans la

forêt pour voir s'il ne s'y trouvait pas quelques ennemis en embuscade, fut transpercé d'un coup d'arquebuse, avant même d'avoir pu voir le danger. Les assassins lui coupèrent la tête, qu'ils laissèrent sur place après l'avoir scalpée, et s'enfuit.

Simple frère coadjuteur, il avait cependant rendu de grands services aux missions, avait présidé en 1650 à la reconstruction de l'ancien collège des Jésuites, brûlé en 1640, et de la nouvelle chapelle. (C'est le présent hôtel de ville de Québec qui s'élève à cet endroit). Le lendemain, les Algonquins trouvèrent son corps et l'apportèrent à Sillery, d'où il fut transporté en chaloupe à Québec. Les Jésuites allèrent en procession le prendre au bord de l'eau. Après de touchantes cérémonies, il fut inhumé au bas de la chapelle: c'est-à-dire dans l'un des deux côtés où se trouve aujourd'hui l'autel de la congrégation des messieurs.

C'est là que pendant plus de deux siècles reposèrent ces restes vénérables. Ils gisaient dans un profond oubli, lorsque, en 1878, le gouvernement du Québec

ayant ordonné, avec l'autorisation de l'autorité ecclésiastique, la démolition du collège, des Jésuites, transformé en caserne quelques années après la conquête et depuis longtemps abandonné, la pioche des démolisseurs mit à jour, à l'endroit où avait été la chapelle, les ossements de trois personnes.

Les amis de notre histoire, au courant de ses origines, eurent bientôt reconnu les corps de trois Jésuites, les seuls qui eussent été inhumés là: le frère Jean LIEGEOIS, facile à identifier, parce que le crâne n'était pas avec le corps le P. Jean Dequen mort à Québec en 1659, victime de son zèle pendant une épidémie, et le P. François Duperron.

Les reliques, mises en deux cercueils, disparurent de nouveau. Après onze ans l'on désespérait de les retrouver lorsqu'elles furent découvertes en 1889, dans un caveau du CIMETIERE BELMONT paroisse de Sainte-Foy où on les avait transportées clandestinement.

Ainsi le père Dequen et le frère Liégeois étaient venus, après deux cent trente ans, reposer tout près de ces lieux, où l'un avait si longtemps

Jusqu'à-là, Lauzon, comme Sillery et Gaudarville, faisait de droit partie de la paroisse de Québec, où étaient célébrés les mariages, les sépultures et les baptêmes. Mais dans l'été de 1679, le missionnaire de Saint-Joseph, Thomas Morel, commença à tenir les registres dans cette église, et les registres ordinaires voulaient que les habitants recussent les sacrements dans les églises de leurs districts respectifs. Or quelques habitants de Lauzon, dont Jean Dumetz, apportaient leurs enfants nouveaux nés à l'église Saint-Michel de Sillery qui était beaucoup plus rapprochée.

De la part de l'évêque, trois sommations lui furent signifiées par le grand vicaire et les abbés Baillet et Morel. Il s'obstina et, le 21 octobre, Mgr de Laval dut faire une ordonnance pour le contraindre sous peine d'excommunication de porter son enfant dans la huitaine à l'église de son district. Ce n'est qu'à la fin de novembre qu'il fit sa soumission et encore alla-t-il faire baptiser à Québec cet enfant qui reçut le nom de Michel.

Comme on peut le constater, l'ancêtre de nombreuses familles Demers de notre région avait une tête dure de Normand.

(30)

"prêché l'Évangile aux Indiens, et où l'autre était tombé victime de sa charité. Séjour temporaire, du reste: le 12 mai 1901, au milieu d'une pompe religieuse d'un éclat extraordinaire, à laquelle toute la population catholique voulut prendre part, elles furent transportées chez les Ursulines et déposées dans la vieille chapelle qui abritait déjà tant de cendres illustres. Le gouvernement du Québec y fit élever un monument en marbre blanc, sur le chapiteau duquel on lit ces mots: "Ad majorem Dei gloriam" — pour la plus grande gloire de Dieu. — sur le socle sont gravés les armes de la Province avec la belle devise "J'me souviens".

GENERAL-TREMBLAY: — au nord du chemin Saint-Louis, dans les quartiers Saint-Yves et Laurier, cette rue relie la route de l'Église à l'avenue Green.

En l'honneur de Thomas-Louis Tremblay (1886-1951), général né à Chicoutimi, Major d'artillerie en 1914, commandant du 22e régiment au front en 1916-1918, général de brigade, 1918, ingénieur en chef du port de Québec, 1921, major général et inspecteur général de l'armée pour l'est du Canada, 1939. (Dict Beauchemin canadien)

JEANNE-LEBER (avenue) — Au nord du boulevard Neilson et dans le quartier du même nom, cette avenue conduit de l'avenue Gaspereau à Place-Boucherville.

Nommée ainsi en mémoire de Jeanne Le Ber

(30)

Vol. I
Page 5



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L'Appel
6/6/79

MONNERIE (rue de La): Située au sud du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Sainte-Foy, cette rue relie l'avenue de Bourgogne à l'avenue Fortelle. C'est tout à fait par hasard que j'ai réussi à découvrir l'origine de ce nom, après de vaines recherches dans tous les dictionnaires courants. Il me semblait que ce nom était rattaché à un événement de l'Histoire du Canada, mais à lequel? Et c'est en feuilletant un livre de Robert de Roquembrun, "Les Canadiens d'ailleurs" que je fis la découverte suivante. Pour prouver que nos ancêtres aussi bien que les Français de France n'avaient pas encore du respect pour l'orthographe des noms, au XVIIIe siècle, l'auteur cite de nombreux exemples dont un tiré du célèbre "Mémoire à madame la comtesse de Maurepas" que régèa Madeleine de Verchères pour raconter le récit de l'aventure qu'elle a eue, en 1692, alors qu'elle fut en charge de la défense du fort de Verchères QUI FAIT ASSIÉGÉ PAR UNE BANDE d'Iroquois. Dans son récit, l'héroïne de Ver-

chères nommée "La Monnerie" (au lieu de La Mollerie) le lieutenant Milleray de LA MOLLERIE qui vint la secourir avec une quarantaine de soldats... Je venais de découvrir le mot de l'énigme!...

En consultant le dictionnaire général du Canada du père Louis Le Jeune (Vol. 11, page 772), on apprend que c'est âgée de quatorze ans et demi que Madeleine de Verchères accomplit l'acte héroïque qui l'a immortalisée. L'on a conservée du fait deux Relations, écrites de sa main: la première, datée du mois d'octobre 1699 et adressée à Madame la comtesse de Maurepas, qui lui assura la pension de son père, décédé en 1700, comme une rente viagère, la seconde, conservée aussi dans la collection de Saint-Méry, rédigée en 1726 sur les instances du gouverneur de Beauharnois.

Comme c'est le seul La Monnerie dont il est question dans l'Histoire du Canada, il est donc plausible que c'est en sa mémoire que fut ainsi nommée cette rue de Sainte-Foy.

COTE-ROSS (avenue de la): Située dans le quartier Saint-Yves, cette avenue relie le chemin Saint-Louis et le chemin des Foulons. "La Côte Ross, ouverte vis-à-vis l'anse Bridgewater qui était la propriété des marchands (de bois) John Sharples et Charles-Henry Ross", lit-on dans "L'Album souvenir des centennaires de Sillery 1956" (page 39). Après avoir porté les noms de "route du Trait-Carré" et de "Bridgewater", cette avenue prit donc le nom de ROSS en l'honneur du marchand de bois ci-dessus cité. L'appellation de Bridgewater a été donnée par la suite à une rue qui coupe perpendiculairement l'avenue de la Côte-Ross et qui relie l'avenue Beau-site à l'avenue

Ranvozyé. Quant à John Sharples, ancien propriétaire du fond du terrain de l'avenue de la Côte-Ross, une rue de Sillery rappelle le souvenir de cet ancien maire de cette dernière ville. Il est donc faux d'affirmer que l'avenue de la Côte-Ross rappelle le souvenir de l'ancien propriétaire du fond du terrain sur lequel est construit cette artère.

Les noms de Ross, Sharples et Bridgewater rappellent l'heureux temps où le flottage du bois et la construction des navires étaient très actifs sur les deux rives du fleuve dans la région de Québec, au XIXe siècle.

VILLE-MARIE (rue): Cette rue, qui portait auparavant le nom de Sharples, est située dans les quartiers Laurier et Saint-Yves et relie l'avenue Mon-Repos à la rue Mont-Royal. Son appellation rappelle Ville-Marie, nom officiel du premier établissement colonial dans l'île de Montréal. Nom donné par Maisonneuve à la bourgade palissadée qu'il éleva, en 1642, au pied du Mont-Royal, et qui fut le commencement de la ville de Montréal. Le nom de Ville-Marie disparaît des actes officiels à la fin du XVIIIe siècle. (Dict. Beauchemin canadien)

BIOGRAPHIE DE L'HON. JOHN SHARPLES: Aucun nom de rue ne rappelle plus de nos jours le souvenir de cet important personnage dans le Sainte-Foy du XIXe siècle, même s'il fut un des grands propriétaires terriens de l'endroit. En effet, dans le livre de renvoi du cadastre de Sainte-Foy de 1873 n'était-il pas propriétaire des lots suivants: nos 322-A, 323, 326 pties, 330, 332 pties, 333 pties, 334, 338 pties, 339 pties, 340 pties, 341 pties, 345-A et au-

tres. Le dictionnaire biographique du Canada (vol X, page 710) nous donne une excellente biographie du personnage en question. En voici quelques extraits: SHARPLES, John, important marchand de bois de Québec, constructeur de navires, fonctionnaire, maire de Sillery, conseiller législatif, né en 1814, dans le Lancashire, en Angleterre, décédé à Sillery, le 19 décembre 1876. Il est d'une famille dont les ancêtres sont restés fidèles au catholicisme. Il vint s'établir définitivement au Canada en 1827. Il est reçu à Québec par quelques membres de sa famille. En effet, son oncle William avait fondé en 1816 la compagnie de bois Sharples, la première dans le commerce du bois équarri à Québec. Vers 1850, John s'associe avec Owen Jones et avec les deux fils de William, Charles et Henry. Puis Charles et John forment la compagnie C. and J. Sharples and Co. à Québec. Charles et John Sharples achètent leur bois à l'est de Québec et l'apportent aux anses de Sillery et de Bridgewater. En 1852, John et ses cousins sont au nombre des "grands manitous" anglosaxons qui contrôlent le commerce du bois et la construction navale à Québec. De 1854 à 1871, Charles et John Sharples font construire trois navires chacun. La maison devient la propriété entière de John Sharples en 1870 et prend

le nom de JOHN SHARPLES SONS & CO. En plus, John remplit certaines fonctions publiques. En voici quelques-unes: maire de Sillery de 1870 à 1876, directeur et vice-président de la Banque d'Union du Bas-Canada ainsi que de la Stadacona Fire and Life Insurance Co. Sa carrière atteint son apogée le 27 février 1874, lorsqu'il est appelé à faire partie du Conseil législatif, comme représentant de la division de Stadacona. La même année, pendant un voyage d'affaires en Europe, il apprend la mort de sa seule fille. Le choc est tel qu'il ne semble pas s'en remettre. Il meurt à Sillery le 19 décembre 1876; la communauté catholique de langue anglaise de Québec pleure l'un de ses plus grands bienfaiteurs. Ses fils John (1848-1913) et William (1841-1886) continueront son commerce sous la raison sociale de W. & J. Sharples. Hommage à cet important personnage dont une rue de Sillery commémore le souvenir. En terminant, rappelons que son fils John fut aussi maire de Sillery et conseiller législatif et mourut en 1913. Pour autres renseignements sur la famille Sharples, on peut consulter "L'Histoire de Sillery de 1630-1950" de P.-A. Lamontagne (1952) et qui fut publiée en primeur et en entier dans l'Appel, par tranches de 1945 @ 1950.



Le nouveau bureau de direction de la Société d'histoire de Sainte-Foy, qui a été formé au cours de la réunion annuelle des membres, le 30 mai, se compose de Pauline J. Courville, directeur; Raymond Saint-Arnaud, président; et Clara Boivin, directeur; en 2e rangée, de Jean Rompré, secrétaire; Yvon Fortier, vice-président; Guy-W. Richard, trésorier; Émile Gingras, Gérard Lefrançois et Georges Monier, tous les trois directeurs. (Photo l'Appel, G. Lefrançois)

Vol. II
Page 58



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

ANJOU (carré d'): Situé au nord du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Notre-Dame, s'étend de la rue D'Amours vers le sud. En rappel d'une province de France qui a fourni beaucoup de colons à la Nouvelle-France.

D'AMOURS (rue): Située au nord du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Notre-Dame, cette rue conduit de la route de la Suète à la rue de Norvège. En l'honneur d'une ancienne famille de Sainte-Foy qui comptait parmi ses membres les sieurs de Louvière et le sieur de Chauffours. Cette rue s'appelait anciennement "de Tilly" (Notre-Dame de Sainte-Foy, chan. H.-A. Scott, page 322 et autres).

ARGENTEUIL (avenue d'): Située au nord et au sud du chemin Saint-Louis, dans le quartier Laurier, cette avenue relie les rues Sasseville et Valmont. En souvenir de Pierre d'Ailleboust, (1659-1711), officier né à

Québec, commandant de Makinac en 1695, seigneur d'ARGENTEUIL en 1697, se distingua, en 1709, à la prise de Saint-Jean de Terre-Neuve, sous Saint-Ovide. (Dict. Beauchemin canadien)

ARRAS (avenue): Dans le quartier Neilson, au nord du chemin Saint-Louis, cette avenue relie les rues de la Champagne et de Galais. Ancienne capitale de l'Artois, chef-lieu du Pas-de-Calais, ville française où les soldats canadiens se sont distingués au cours de la première grande guerre lors de l'offensive d'août 1918. (Dictionnaire Beauchemin canadien)

ARTHUR-BUIES (rue): Dans le quartier Saint-Yves, au sud du chemin Saint-Louis, cette rue part de la rue Silencieuse et se dirige vers le sud. En l'honneur de Joseph-Marie-Arthur Buies (1840-1901), avocat, homme de lettres, journaliste, auteur de plusieurs ouvrages. Il est inhumé dans le cimetière Belmont où un monument rappelle son nom et ceux des membres de sa famille. Qui ne se souvient de l'émission télévisée des Belles Histoires des Pays d'en Haut où il remplissait le rôle de secrétaire pour le bedonnant curé Labelle!

Son père, William, e-

pousa à Sorel (1837) Marie-Antoinette-Léocadie d'Estimauville. Tous deux sont morts à la Guyane anglaise, laissant une fille et un garçon. Leur fille, Marie-Isabelle-Victoria, née à New-York, se maria à Québec au notaire Édouard Le Moine. Quant à Arthur, né à la Côte-des-Neiges, Montréal, le 24 janvier 1840, il alla à Paris compléter ses études littéraires.

Au retour au Québec, il étudia le droit et fut admis au barreau, mais il ne plaida guère. Le journalisme l'attirant, il entra comme rédacteur à l'AVENIR, fonda la LANTERNE (1868), l'INDEPENDANT (1870), le REVEIL (1876), tous sans grand succès. Dans la suite, il publia une vingtaine de recueils, brochures, volumes, les uns descriptifs et géographiques, les autres historiques et humoristiques.

(Voir Bulletin des Recherches historiques, 1901).

Ses journaux furent frappés des censures ecclésiastiques. Les ouvrages de M. Buies, qui ont fait sa bonne réputation de penseurs et d'écrivains, sont les monographies relatives au Saguenay et à la vallée du lac Saint-Jean, à l'Outaouais supérieur, à Matapédia, aux Laurentides, etc.

(Voir Événement, journal du 28 janvier 1910).

Arthur Buies avait épousé, le 28 août 1887, Marie-Mila, fille de Ludger-Aimé Catellier, sous-secrétaire d'Etat à

Ottawa, et de Éléonore Lavoie, qui lui donna cinq enfants. Notons que son petit fils Arthur, qui fut correcteur d'épreuves au Soleil, illustra le roman "Le Coureur des Bois" qui fut publié par tranches dans l'Appel.

Pour renseignements supplémentaires, voir Dictionnaire général du Canada du père Le Jeune, Vol. 1, page 256 et ss.

La rue Arthur-Buies était autrefois le site de deux carrières de pierre dont l'une appartenait à Jos Vézina et l'autre à Jim Corrigan.

DEUX JOHN SHARPLES: Un lecteur m'a félicité d'avoir rappelé, la semaine dernière, la mémoire de l'hon. John Sharples, père, et m'a demandé de bien vouloir, cette semaine, parler de l'hon. John Sharples, fils, qu'il a bien connu.

Il fut comme son père maire de Sillery et conseiller législatif. Il est mort en 1913. Né à Québec en 1848, il était le fils de l'hon. John Sharples, ancien maire de Sillery, mort en 1876. Il avait suivi les traces de son père dans le commerce du bois, en continuant d'exploiter, avec son frère, le chantier de Sillery. John Sharples passait l'été à Sillery House, résidence que son père avait fait construire.

Conseiller, puis maire de Sillery, il avait été aussi marguillier de la paroisse. Il s'était beaucoup intéressé à la cons-

truction du chemin de fer de Sillery. Il avait fait partie de la Compagnie du pont de Québec et de la Québec Railway, Light, Heat et Power. Il avait été commissaire du port de Québec et membre du conseil d'administration de l'ancienne Banque Union.

Sharples avait été appelé au Conseil législatif en 1893. Il y représentait la division représentée par son père de 1874 à 1876. Il avait été créé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand en 1907, en récompense d'un don de \$25.000, à l'Hôtel-Dieu de Québec. C'était aussi un grand bienfaiteur de l'église de Sillery et des pauvres de la paroisse. Dans sa longue carrière d'homme d'affaires, Sharples, type accompli du gentilhomme anglais catholique, avait acquis une grande fortune et une réputation d'intégrité.

Pour plus de renseignements sur les deux John Sharples, voir L'Histoire de Sillery 1630-1650, de P.-A. Lamontagne, et la collection du journal L'APPEL.

(39)

Mathieu d'Amours seigneur de Notre-Dame de Chauffours

cf "The d'Amours Family in Canada" p. 165

à Sainte-Foy, Mathieu d'Amours lots 363 et autres (près du boulevard Pie XII)

Cap-Rouge

On veut sauver la maison Blanchette d'une vente

13/6/79
L'Appel

Abonnez-vous à L'Appel

Suivez l'histoire de la famille J.-B. Laroche dans notre journal

G. Lefrançois 7870(?) 3/6/79

La semaine prochaine, débutera dans la chronique sur les noms de rues l'histoire de la famille J.-Bte (John) Laroche dont une avenue, au nord du chemin Sainte-Foy, dans le quartier Notre-Dame, porte le nom. D'après l'album du centenaire de Sainte-Foy, le commerce de J.-B. Laroche Enr. était le plus vieux de

Sainte-Foy, ayant été fondé en 1866. Situé au 2910, chemin Sainte-Foy, à l'endroit où l'on trouve aujourd'hui l'entreprise Garon Ltée, vendeur de matériaux de construction, ce magasin, qui avait survécu durant trois générations, fut malheureusement la proie des flammes le 18 février 1972.

Céline G. Lapointe

Lors d'une visite de la Maison Blanchette et du Vieux Cap-Rouge à l'automne dernier, le Ministre Vaugeois avait recommandé que la Maison Blanchette, située Côte de Cap-Rouge, soit utilisée à des fins culturelles artisanales.

La Maison Blanchette fut sauvée de la démolition et renouée grâce à des efforts soutenus de la Société Historique du Cap-Rouge, composée de citoyens bénévoles. Si aucune aide ne survient du Ministère des Affaires Culturelles, la Maison Blanchette sera vendue à la fin juin.

Le Mouvement d'Animation Artistique de Cap-Rouge tente maintenant depuis un an d'empêcher la vente de la Maison

grâce à un projet d'utilisation communautaire, culturelle et artistique, préparé par ses membres, également des citoyens bénévoles.

Nous espérons attirer l'attention du Ministère des Affaires Culturelles sur un projet qui, par son caractère culturel et artistique, conserverait à la Maison son cachet historique et enrichirait la population grâce à des concerts, des expositions, des ateliers de travail artistique et artisanal.

Comment expliquer le silence du Ministère des Affaires Culturelles? Tant d'efforts soutenus ne peuvent rester sans réponse. Le Ministère des Affaires Culturelles doit participer à la réalisation et au succès de ce projet.

14/6/79 - "Le Soleil"



Le Soleil, Roland Marois

Les murs de l'église de Notre-Dame-de-Foy seront nettoyés, protégés et mis en valeur à la suite d'une entente entre la fabrique et le ministère des Affaires culturelles.

Entente sur l'église Notre-Dame de-Foy

par Vianney DUCHESNE

Deux ans jour pour jour après l'incendie qui a détruit l'église de Notre-Dame-de-Foy, une entente est intervenue entre le ministère des Affaires culturelles du Québec et la fabrique de cette paroisse de Sainte-Foy pour la mise en valeur des vestiges de l'édifice incendié et des fondations de ses deux prédécesseurs.

En effet, le ministère des Affaires culturelles a accepté de prendre à sa charge la responsabilité financière et technique de la mise en valeur de ce qui reste des trois anciennes églises et d'en favoriser l'accessibilité plus tard. Le curé de la paroisse, M. Fred

Berthiaume, a accueilli ce geste comme 'étant un pas très intéressant' pour la protection de ce symbole que constitue les murs encore debout. Il a ajouté qu'il est très important que ces vestiges soient conservés tant pour ses paroissiens que pour les autres citoyens.

L'entente prévoit que les décombres seront nettoyés dès cet été, la sacristie ayant la priorité à ce chapitre. Par la suite, les archéologues procéderont à des fouilles pour mettre au jour les fondations des deux églises précédentes, dont l'une date de 1598 et l'autre de 1876. L'an prochain, on verra à établir un programme à long

terme de mise en valeur et d'interprétation.

Le ministère fournira le personnel technique nécessaire (architectes et archéologues entre autres) et prévoit y investir, pour le moment, quelque \$40.000. La fabrique demeurera cependant le maître d'œuvre des travaux.

Selon M. Yves Laliberté, de la direction générale du patrimoine au ministère des Affaires culturelles, il n'y a aucun problème majeur pour la conservation des murs de l'église, incendiée le 12 juin 1977. Ils seront consolidés et fermés hermétiquement pour empêcher les infiltrations d'eau afin de les rendre très sécuritaires.

Quant aux fondations des deux églises précédentes, il suffira de les dégager du sous-sol puisqu'elles n'ont jamais été attaquées par les constructions subséquentes, les plans au sol étant à chaque fois modifiés.

Le dernier temple datait de 1919. Il était l'oeuvre du curé de l'époque, le chanoine Scott. Le curé Berthiaume est persuadé que les murs, une fois nettoyés, demeureront un chef-d'oeuvre à la mémoire de cet homme de lettres et de science dont les restes reposent d'ailleurs sous l'église. Si cela est possible, son tombeau sera mis aussi en valeur au moment des fouilles.

Vente du vieux presbytère

R'Appel

20/6/79

historique

de
Notre-Dame-de-Foy

Les Missionnaires de la Consolata, de Cap-Rouge, ont fait l'acquisition du presbytère de N.-D. de Foy avec son ameublement, dans le but d'en faire un centre d'animation missionnaire. Ils prendront possession de l'édifice par-

tiellement au mois de juillet et complètement en septembre. En attendant la construction d'un petit presbytère à proximité de la nouvelle église, on mettra probablement une roulotte à la disposition de M. le curé Alfred Berthiaume.



Construit en 1698-1699 sur une terre léguée par la famille Pinquet de Vaucours, le vieux presbytère a été allongé du côté ouest en 1841. Il y a aussi transformations au toit. En 1869, d'autres transformations importantes qui font

passer la maison du style traditionnel du XVIIe siècle au style anglo-normand. D'autres transformations considérables sont apportées à la fin du XVIIIe siècle et en 1953. (Photo: Inventaire des biens culturels du Québec)



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lafrancois
Société d'histoire de Sainte-Foy

LAROCHE (jeune) Située dans le quartier Notre-Dame, au nord du chemin Sainte-Foy et à l'ouest du boulevard Henri IV, cette avenue se dirige depuis le sud d'Entrampt vers le nord. Nommée ainsi en l'honneur d'une vieille famille de Sainte-Foy.

Le passé de Sainte-Foy est riche dans le domaine de la petite histoire. Combien de découvertes sensationnelles j'ai faites dans la consultation des archives écrites, tout aussi bien que dans celle des archives vivantes que sont les personnes âgées! Chaque famille, dont j'ai eu le plaisir et l'honneur d'écrire l'histoire, conserve jalousement des documents et des objets du passé qui sont toute une richesse au point de vue de notre patrimoine régional. Je n'ai pu rendre publics jusqu'à ce jour certaines de mes découvertes, mais la bonne raison que j'attends pour le faire d'avoir réussi à compiler certaines recherches entreprises.

C'est pourquoi, c'est avec une certaine appréhension que j'entreprends, cette semaine, l'histoire de la vieille famille Laroché, tel que je

l'avais promis, car il me manque certains renseignements que je n'ai pu obtenir, n'ayant pas eu le temps ou l'occasion de consulter certains dépôts d'archives plus ou moins accessibles et tous les principaux descendants de la famille en question dont quelques-uns n'ont pu être disponibles en temps voulu.

ALBUM DU CENTENAIRE: Dans l'album du cente-

naire d'or célébrant le centenaire de naissance de J.-B. (John) Laroché, né le 9 novembre 1874, voici quelques extraits d'un article sur ce sujet que le journaliste Monique Duval a écrit dans le journal *Le Soleil*.

"Avant que l'année 1974 ne se termine, Sainte-Foy aura son citoyen centenaire... avec le centième anniversaire de naissance de M. Jean-Baptiste Laroché.



Le dernier magasin de l'entreprise J.-B. Laroché, situé au 2910, chemin Sainte-Foy qui fut la proie d'un incendie le 12 février 1972. Il avait été inauguré en 1886. C'était le plus vieux commerce de

Sainte-Foy qui a fonctionné de père en fils durant trois générations. Il avait pris naissance sur le chemin Saint-Louis, vers 1870, dans un local loué par un dénommé Robitaille. (Photo juin 1949)

la municipalité de Sainte-Foy de 1955, le magasin J.-B. Laroché Enr. réclame l'honneur d'être le plus vieux commerce de Sainte-Foy dont les activités se sont échelonnées sur trois générations depuis 1870, avec le fondateur J.-B. Laroché, son fils J.-B. (John) Laroché et son petit-fils Honorius Laroché. On se rappelle que cette entreprise plus que centenaire disparaissait, le 12 février 1972, avec l'incendie du dernier magasin qui avait été construit en 1886 sur une partie du lot de J.-B. Falardeau, au 2910 chemin Sainte-Foy, à l'endroit où nous retrouvons, aujourd'hui, le commerce de matériaux de construction de la société Garon Ltée.

UN CENTENAIRE: Le 28 novembre 1874, la ville de Sainte-Foy et le club de

ceci. À partir de l'âge de 10 ans, après quelques années d'études d'abord à une école, alors située face à l'église Sainte-Foy, et à l'Académie commerciale, il venait aider son père, Jean-Baptiste (senior) au magasin général.

Il y est resté jusqu'à ces dernières années alors qu'à son tour son fils le remplaçait. Une grande épreuve l'attendait, car il y a trois ans (le 12 février 1972) le feu détruisait le magasin (2910, chemin Sainte-Foy) où l'aimait aller, chaque jour. Signalons qu'il habite en face (2911, chemin Sainte-Foy) et que ce magasin général à toujours été tout son univers.

Il se souvient avoir arpenté la ville et les abords pour livrer ses marchandises. Ces randonnées qui se faisaient à cheval et en voiture donnaient souvent lieu à des événements pas

considérables du point de vue Québec, il a d'ailleurs été témoin de la double chute de la charrue.

"Je n'ai pas trouvé le vie longue parce que j'ai passé mon temps à travailler et que j'aimais ça", nous dit-il. Il fait partie de cette catégorie de personnes d'aujourd'hui qui, connaissant du nom, abandonnent tout aux loisirs. Et ce mot "loisir" que nous employons, c'est ainsi qu'il le traduit.

Il n'a jamais pratiqué de sport et n'a pas voyagé. Ses distractions étaient aux cartes — il joue d'ailleurs encore chaque jour avec sa fille et des voisins — et à la collection de timbres. Ce n'est pas tous les jours qu'un collectionneur se vous dit: "Je ramasse les timbres depuis 90 ans". Dans le cas de M. Laroché c'est vrai, puisqu'il a commencé à la petite école à l'âge qu'il avait dix ans et qu'il n'a jamais cessé. Il possède plusieurs timbres rares, en particulier le premier délivré par le Canada au lendemain de la Confédération (le castor, en blème du pays): [...]

Nous verrons plus tard que M. Jean-Baptiste (John) Laroché est décédé le 12 janvier 1977 à l'âge de 102 ans.

(à suivre)

che". De Sainte-Foy, dont il est évidemment le doyen, il a suivi les développements. "Ça a bien changé, nous dit-il, autrefois, je parcourais la ville, mais il y a longtemps que je ne le fais plus".

N'était de sa surdité, M. Laroché serait en excellente condition. Très lucide, il bénéficie aussi d'une bonne mémoire, et ses yeux, encore neurs et taquins, nous indiquent qu'il était, ainsi qu'il le dit d'ailleurs lui-même, un "joyeux vivant, un homme qui aimait rire, parler et raconter des histoires".

Il faut dire que le métier qu'il pratiquait le portait à

toujours intéressants. Ainsi, cette fois, où à cause de la grande noirceur, il était tombé dans un puits, il dut attendre une heure avant qu'un voisin n'entende ses cris.

Il se souvient aussi avoir "fait des affaires" avec les ingénieurs chargés de la

La Place Myrand deviendra un nouveau lieu de rencontre

20/6/79

Vol. II
Page 61

La Place Myrand, ancienne aire de stationnement qui vient d'être aménagée de manière à lui garder son caractère d'ouverture sur la rue, deviendra un lieu préféré de rencontres pour les citoyens du quartier Saint-Thomas.

À son inauguration, vendredi soir le 15 juin, un groupe de folklore de Saint-Thomas d'Aquin et la chorale de Sainte-Foy ont donné un spectacle, à lequel ont assisté de nombreux citoyens du quartier et plusieurs personnalités de la ville de Sainte-Foy.

On peut dire que cette réalisation est une expérience unique d'aménagement qui a permis de combler le déficit en espaces verts du quartier.

Commencés à l'automne 1978, les travaux ont coûté \$250,000. La place a été plantée d'arbres, agrémentée de pelouse et de fleurs. On l'a dotée aussi d'un espace pavé et d'une fontaine qui constitue l'élément central de l'endroit. Cette place dispose d'une aire de jeux polyvalents et d'un terrain pouvant servir entre autres à la pétanque ou comme patinoire pour les enfants. Sa superficie totale est de 100,000 pieds carrés.

La Place Myrand complète harmonieusement le pôle d'attraction que constitue l'église, le centre communautaire, l'atelier de céramique et

l'école de yoga. Cette place doit être un lieu de rencontres, un espace où les gens ont le

loisir de se reposer, de prendre le temps de respirer. Elle bénéficie d'un important mou-

vement de population dû à la proximité de l'université et à la présence de nombreux com-

merces. L'idée majeure d'un tel aménagement réside dans l'ouverture sur la rue. Il faut donner aux piétons, très nombreux dans le quartier, la possibilité de s'arrêter et de prendre le temps de vivre.

Le service des loisirs de la ville entend proposer, cet été, des animations pour les enfants, citons, par exemple, une initiation à la réalisation d'un film super 8 mm pour les dix à douze ans, ou encore, pour tous les enfants, des danses, du théâtre et de la musique.

À l'occasion de l'inauguration, le maire Ben Morin et le conseiller Paul Dutil, représentant du quartier, ont insisté sur la nécessité d'une certaine discipline. Pour résumer leurs propos qui faisaient allusion au danger du vandalisme, ils ont déclaré que cette place serait agréable à fréquenter dans la mesure où tous en prendraient soin. Il appartiendrait aux citoyens du quartier de conserver ce parc en bon état. Comme conclusion, ils ont tous les deux invité toute la population à pratiquer le civisme.

Ont pris également la parole M. Roger Boisvert, curé de la paroisse, et Mme Marie-Thérèse Maillette, présidente de l'APSEC, qui ont remercié les autorités municipales pour une telle réalisation.



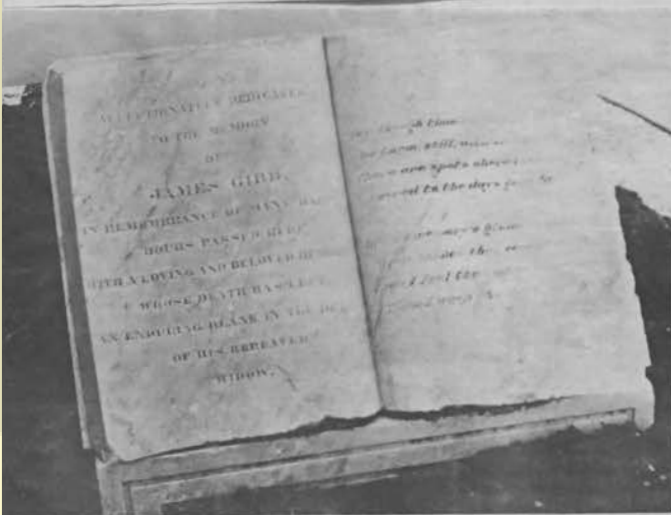
À la cérémonie d'inauguration de la Place Myrand, nous reconnaissons M. Paul Dutil, conseiller du quartier Saint-Thomas; M. le maire Ben Morin, M. Camilien Tremblay, conseiller du quartier Sainte-Foy; M. le curé Roger Bois-

vert, Mme M.-Thérèse Maillette, présidente de l'APSEC; M. Yvon Magnan, conseiller du quartier Laurier et M. C.-E. Matte, conseiller du quartier Neilson. (Photo L'Appel, G. Lefrançois).

Primeur à l'"Appel"

Un trésor du patrimoine de Sillery est rendu sur la Côte-Nord

27/6/79 L'Appel



Le trésor du patrimoine de Sillery a été rendu à Sainte-Anne-de-Portneuf. Il s'agit d'un bloc en marbre imitant la forme d'un livre ouvert. Ce bloc avait été

Jacé au pied d'un arbre de l'ancien domaine de Woodfield, de Sillery, par l'épouse du marchand de bois James Gibb. (Photo L'Appel, G. Lefrançois)

Lefrançois est avec un grand étonnement que j'ai découvert, au cours d'un rétrovoyage dans la région de la Côte-Nord, un trésor du patrimoine historique de Sillery qui était rendu dans l'abbaye de Sainte-Anne-de-Portneuf, en amont de la Rivière du Loup. C'est mon compagnon de voyage, Mgr Bélanger, historien de la région, qui m'a mis la puce à l'oreille. S'agit d'un bloc de

marbre blanc, imitant la forme d'un livre ouvert qui aurait été jeté au dépotoir par un entrepreneur qui a exécuté des travaux de voirie à Sillery. Ce trésor du patrimoine a été recueilli par un travailleur qui avait l'esprit ouvert sur les choses du passé. Il l'a placé à l'entrée de sa demeure.

Sur la page gauche de ce livre en marbre, nous lisons l'inscription suivante: "Affectionately dedicated to the memory of James Gibb, in remembrance of

many happy hours passed here with loving and beloved husband who's death has left an enduring blank in the heart of his bereaved widow". Sur la page droite de ce livre, je n'ai pas eu le temps de vérifier si c'était un texte de la Bible ou quelques vers d'un poète anglais.

Pour les lecteurs qui ne connaissent pas la langue anglaise, j'essaierai de faire de ce texte une traduction plus ou moins libre. "Affectueusement dédiée

à la mémoire de James Gibb, en souvenir de nombreuses heures passées ici avec un époux aimé dont la mort a laissé un vide permanent dans le cœur de sa veuve affligée".

Ce bloc de marbre était, paraît-il, placé au pied d'un gros arbre qui s'élevait sur l'ancienne propriété de WOODFIELD, dans le Sillery d'autrefois, qui avait été nommée ainsi par Thomas Ainsley qui l'avait acquise du Séminaire de Québec. C'était l'ancienne terre de Samos. Ce domaine passa successivement au juge Thomas-Adam Mabane, à Matthew Bell, William Sheppard, commerçant de bois, puis aux mains de Thomas Gibb, qui l'échangea avec son frère James Gibb contre son domaine de Bellevue, sur le chemin Sainte-Foy.

Dans son livre "Picturesque Québec", James Macpherson-Lemoine décrit ainsi le domaine Woodfield: "Un des endroits les plus majestueux et les plus séduisants du Canada, vanté à juste titre par M. J. Jay Smith, de Philadelphie, éditeur de l'Horticulturist, qui l'a visité avec quelques amis en 1857. Celui-ci déclare dans son ouvrage: "A Woodfield, M. James Gibb possède l'un des endroits les plus charmants de tout le continent américain. Le décor tout entier est un enchantement. Il y a là de tout: des pelouses bien entretenues, des serres à raisins et

des serres chaudes, des serres pour toute sorte de température, des jardins exhalant le parfum des fleurs les plus exquises ou les lis les plus beaux. Tenent une place remarquée, ainsi que toute espèce de fruits que l'on peut faire pousser. Le voyageur qui n'a pas vu Woodfield n'a pas vu ce qu'il y a de mieux au Canada".

En 1877, James Gibb a vendu la partie est du domaine, l'ancienne terre de Samos, aux Pères Rédemptoristes de Québec, qui est devenue le cimetière Saint-Patrice en 1879. En 1881, les Pères Rédemptoristes ont acheté la partie ouest de Woodfield, jusqu'à la limite des propriétés du Séminaire. Ils ont revendu ce terrain en 1921 à la congrégation des Pères Augustins de l'Assomption. Un noviciat et une chapelle y ont été construits en 1925 et 1926.

Ceux qui veulent en savoir plus long sur le domaine de Woodfield et sur James Gibb, peuvent consulter "Le Vieux Sillery" d'André Bernier et "L'Histoire de Sillery" de P.-A. Lamontagne.

James Gibb aurait été un des nombreux marchands de bois du Sillery d'autrefois.

aimant
James Gibb
dit toujours
à son propriétaire
1) Bellevue
2) Woodfield
3) Rosewood

cf Souvenir de Rosewood page 23 de la Rivière du Loup
Vol 1, 1982
(est-ce le même James Gibb?)

230)
cf L'Appel du 4/7/1980
Vol III page 1
cf L'Appel du 1/8/79 page 6



La Petite Histoire se balade dans nos rues

par Gérard Lefrançois
Société d'histoire de Sainte-Foy

L. Angel
27/6/1979

LAROCHE (avenue): Histoire de la famille Laroche, (suite)

En débutant, la semaine dernière, l'histoire de la famille dont le nom de cette avenue perpétue le souvenir, j'avais affirmé que le passé de Sainte-Foy était riche dans le domaine de la petite histoire et qu'on y faisait souvent des découvertes intéressantes et parfois sensationnelles même. Comme il manque encore certains renseignements pour continuer, cette semaine, d'une manière méthodique l'histoire de la famille Laroche, j'en profiterai donc pour révéler une de ces découvertes. Il s'agit de l'existence d'un petit journal personnel dans lequel l'ex-institutrice Zoé Green, première épouse de J.-Bte Laroche, senior, a consigné, au jour le jour, au cours de sa dernière maladie, certaines réflexions qui forment un véritable testament spirituel.

Ce petit trésor familial est en possession de sa petite-fille, Mme Eugène Blondeau. Et il lui a été légué par sa tante, Soeur Blanche Laroche de la communauté de Notre-Dame du Perpétuel Secours, de Saint-Damien.

Ceux qui croient encore en Dieu, à la religion, au dogme de la communion des saints, à la valeur rédemptrice de la souffrance, liront avec émotion ce testament spirituel dont

souffrance me décourage. Soutenez mon courage, ô mon Jésus! Donnez-moi la résignation. Bénissez mon époux. Donnez-lui la sante pour élever sa famille. Rendez-le fervent dans la prière.



Fidèle aux recommandations contenues dans le testament spirituel de sa mère, dame Zoé Green, Jean-Bpte Laroche, junior

("John" pour ses amis), a toujours observé la tradition en donnant la bénédiction paternelle du jour de l'an à tous les membres

de sa famille réunis, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

je donne ci-après de larges extraits.

Rappelez que J.-Bte Laroche, époux de Zoé Green, fut le fondateur de l'entreprise commerciale qui porta son nom et qui se continua de père en fils, de 1870 à 1972.

26 juin 1887: O mon Dieu! acceptez ce sacrifice de ne pouvoir sortir durant ce jour! Déposez mes peines et mes souffrances dans les plaies adorables de votre divin coeur. Mon état de

re. Faites-lui la grâce de toujours persévérer dans votre crainte et dans votre amour.

Bénissez mes enfants que je vous consacre. Préservez-les de toutes les occasions de pécher, surtout du péché mortel. Mon Dieu! faites qu'ils conservent à jamais l'innocence de leur première communion!

27 juin 1887: Que vous êtes bon, ô mon Jésus! de me donner encore ce jour pour souffrir en adorant votre sainte volonté! Je répudie les désordres de mes impressions et je vous offre les larmes que m'arrachent la douleur et toutes les

aimé, est-il possible d'imaginer qu'il faudra te quitter, moi qui n'ai eu que bonté et tendresse de toi!

Malgré mon état continu de souffrance, jamais un reproche n'est venu effleurer tes lèvres. Que d'heures ennuyantes pour toi n'as-tu pas passées près de ma couche, cherchant à me faire oublier l'ennui de ma position toujours souffrante! Loué soit le coeur de Jésus!

3 juillet 1887: Seigneur, je suis prête à tout, vie ou mort prochaine, santé ou prolongation de mes souffrances. Si vous désirez que je souffre davantage et longtemps, je suis prête encore. Sachant que votre volonté est avantageuse à mon salut. J'attends avec confiance votre bon plaisir, et si mon attente doit se prolonger, donnez-moi la patience, la fermeté et la constance. Encore un jour qui finit et qui me rapproche de l'éternité!

10 octobre 1887: O mon Dieu! traitez-moi comme il vous plaira! Je ne vous demande en ce monde, au milieu des souffrances et des larmes, que votre grâce et votre amour, pourvu que je vous aime, je serai contente.

12 novembre 1888: O mes enfants! si ces lignes tombent entre vos mains, souvenez-vous toujours des conseils et des avis que vous y trouverez!

Aimez bien votre père, aimez-le et chérissez-le autant que possible, car jamais vous ne pourrez le dé-

dommager de toutes les peines et de tous les sacrifices qu'il s'impose tous les jours pour vous. Jamais, vous ne pourrez épuiser sa bonté. Priez beaucoup pour lui pour que Dieu lui donne force et courage pour supporter les peines de cette triste vie. O mes enfants! ne contristez jamais son coeur, car vous deviendriez indignes d'avoir un aussi bon père!

Priez pour qu'il soit heureux sur cette terre, que tous ensemble nous nous réunissions dans la céleste patrie. Soyez toujours de bons enfants! Aimez et servez bien le bon Dieu! (...)

27 novembre 1888: O mon âme, prie, souffre, espère! O mon Dieu! les forces m'abandonnent! Un frisson, continué glace le peu de sang qu'il y a dans mes veines. Je crains que la mort ne m'atteigne bientôt. Faites-moi miséricorde ô mon Dieu! car je suis une misérable pécheresse! Ne soyez pas mon juge mais mon sauveur et accordez-moi une sainte mort par les mérites de la passion de Notre-Seigneur!

O mon cher et bien aimé époux! toi qui as été l'unique soutien de mes faiblesses et de mes faiblesses, toi qui tant de nuits a veillé près de ma couche, toi qui a toujours fait mon bonheur dans les bons et les mauvais jours, malgré mon état continu de souffrance, jamais un seul reproche n'est sorti de ta bouche. O cher époux, moi qui t'a tant aimé, est-ce possible qu'il faille se séparer! Oui, mon ange, Dieu le veut et il faut adorer sa sainte volonté. Sois courageux au moment du sacrifice!

Je te recommande principalement l'intérêt spirituel de ton âme et de celles de tes enfants. Si tu savais comme les biens de la terre nous paraissent peu de chose lorsqu'on voit la mort de si près. Tout en habituant tes enfants au travail, apprends-leur par un bon conseil donné à l'occasion, apprends-leur à ne pas attacher leur coeur aux biens de la terre et que tous les efforts tendent à en faire de bons et véritables chrétiens aimant et craignant Dieu.

Cher époux et vous tous mes chers enfants n'allez jamais passer un seul jour sans invoquer Marie, cette bonne mère, notre seul refuge dans nos péchés, et vous aurez un grand moyen de salut. Priez aussi tous les jours saint Joseph, patron de la bonne mort. N'oubliez pas non plus votre bon ange gardien et vos saints patrons.

Cher époux, soit patient et bon, mais ferme pour diriger les enfants! Et vous, mes enfants, grandissez en faisant le bonheur de votre père et que vous soyez sa consolation et son soutien sur ses vieux jours. Respectez ses cheveux blancs, soyez bons pour lui autant qu'il l'est pour vous. Et ayant ainsi honoré la vieillesse de votre père, nous pourrions espérer être réunis tous ensemble dans le Ciel pour l'éternité! (...)

(à suivre)

Vol. #
Page 62

À VOIR DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

